

## QUELQUES HABITANTS D'AUTUN AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

### AILLEBOUST Anatole :

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Séez, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].
- En 1546, par lettres patentes, le roi François Ier a ordonné la construction d'une muraille défensive entourant l'ensemble de la ville d'Autun (71), composée du Château, vieux quartier implanté sur les hauteurs, protégé par son propre mur d'enceinte, du fort de Marchaux, dans la partie basse, et de la ville moderne située entre le fort et le Château [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 28 août 1546, à Autun (71), l'avocat Jean de Montrambaud a été nommé parmi les dix-huit conseillers juridiques que le corps municipal de la ville a engagés, chargés de « *chercher tous moyens pour la clôture d'icelle ville* », ceci conformément aux instructions du roi François I<sup>er</sup> qui a ordonné la construction d'un long mur d'enceinte défensif englobant le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 79].
- En 1547, à Autun (71), ont commencé les travaux de construction de l'enceinte défensive devant entourer l'ensemble de la ville, à savoir : le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Séez, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine, médecin ordinaire du roi et seigneur de Collonge-la-Madeleine (71), laquelle, en présence de son fils Anatole Ailleboust, a donné la somme de 700 livres tournois à son autre fils André Ailleboust, marchand domicilié à Autun, ceci « *pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son feu père* » et à l'occasion du mariage dudit André avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault et contrôleur au magasin d'Autun [AD 71, 3 E 9661, pages 7 à 9].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, fils de feu Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, lequel comparant, en présence de son frère Anatole Ailleboust, a confessé avoir reçu de Pierrette de Séez, sa mère, veuve dudit Pierre Ailleboust, la somme de 807 livres et 10 sols tournois, à savoir 700 livres pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son père, 30 écus soleil en paiement des bijoux de son épouse Odotte Rolet et 40 livres pour payer ses habits nuptiaux, ceci en application des clauses de son contrat de mariage reçu par maître Guillaume Le Loup [AD 71, 3 E 9661, pages 5 à 6].
- Le 15 octobre 1556, devant le grand portail de la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), un ancien chapelain de la collégiale de Saulieu (21), Anchoe Minard, a été brûlé vif sur un bûcher, ayant été reconnu coupable d'avoir prêché le protestantisme dans le diocèse d'Autun (71) [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 101].
- Le 28 juin 1558, l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a pris possession de l'évêché d'Autun par intérim [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Le 27 juillet 1558, à Autun (71), le chanoine Jacques Charvot a été nommé grand chantre de la cathédrale Saint-Lazare, et vicaire général du nouvel évêque Pierre de Marcilly de Cipierre.
- Le 6 décembre 1558, à Autun (71), l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a effectué son entrée solennelle dans l'église cathédrale [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- En 1559, constatant que le calvinisme gagnait du terrain dans son diocèse, et ce jusqu'au sein même du chapitre de l'église cathédrale, le nouvel évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre a entamé des poursuites judiciaires contre deux curés, à savoir les chanoines Jean Vériet et Jean de La Coudrée qui voulaient réformer l'Eglise catholique et prêchaient les thèses de Jean Calvin [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Le 14 janvier 1560 *n.s.*, sous l'épiscopat de l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre, une liste des chanoines d'Autun a été dressée, dans laquelle figure le nom du chanoine Anatole Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 149].
- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'aîné) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Séez, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].
- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel

de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Église catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 21 mars 1561 *n.s.*, à Autun (71), les calvinistes de la ville ont perturbé une grande procession des chanoines du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, qui revenaient de l'église autunoise de Saint-Jean-le-Grand située à proximité de la porte d'Arroux [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 194].

- Le 24 juin 1561, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, à savoir Jacques Bretagne, seigneur de Lally et lieutenant général de la chancellerie, a été élu maire de la ville pour une durée d'un an [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En 1561, à Autun (71), le maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, et ses hommes de main ont insulté dans la rue un moine cordelier, lui ôtant sa robe de bure et lui rasant sa couronne de cheveux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 1<sup>er</sup> août 1561, élu député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a participé à l'ouverture des états généraux de Pontoise (95), réunis par la reine Catherine de Médicis pour faire pression sur le clergé du royaume et l'inciter à trouver un terrain d'entente avec les protestants [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 27 août 1561, en sa qualité de député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a assisté à la clôture des états généraux de Pontoise (95), après avoir remis à la reine Catherine de Médicis une requête au nom des calvinistes du royaume, réclamant la fin des persécutions et la liberté de culte [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 30 août 1561, à Autun (71), les protestants de la ville ont martelé à la porte du couvent des Cordeliers toutes les images pieuses du Christ, de la Vierge et de saint François [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 31 août 1561, à Autun (71), les chanoines de la cathédrale ont réagi aux exactions commises la veille par les protestants de la ville en faisant fermer, dès le couvre-feu, toutes les portes du mur d'enceinte entourant le quartier capitulaire, appelé le Château, cette décision provoquant aussitôt le vif courroux des protestants qui, après avoir insulté les moines cordeliers, ont commencé à s'en prendre aux chanoines [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 9 septembre 1561, pour restaurer la paix dans le pays, la reine Catherine de Médicis a ouvert le colloque de Poissy (78), où les prélats du royaume étaient invités à trouver un terrain d'entente avec les calvinistes du royaume, représentés sur place par Théodore de Bèze et d'autres pasteurs, puis avec les luthériens d'Allemagne, appelés à se joindre au colloque le plus tôt possible.

- Le 26 septembre 1561, avant l'arrivée des luthériens d'Allemagne, les prélats catholiques et les pasteurs calvinistes ont dû clore le colloque de Poissy (78), n'ayant pu s'accorder sur la vraie signification de « *ceci est mon corps* » dans l'eucharistie, les prélats voulant garder la thèse catholique de la présence « *transsubstantielle* » du Christ dans le pain béni, la bénédiction prodiguée par le prêtre ayant pour effet, selon eux, de transformer matériellement le pain en corps divin, tandis que de leur côté les pasteurs n'entendaient pas renoncer à la thèse calviniste de la présence « *spirituelle* » de Jésus dans le pain distribué aux fidèles, la foi des communicants permettant au pain de prendre la valeur symbolique du corps du Christ, les calvinistes et les catholiques s'opposant en cela aux luthériens qui, pour leur part, défendaient la thèse de la présence « *consubstantielle* » de Jésus dans le pain, la mie restant mie tout en recevant matériellement en elle le corps divin.

- En 1561, après le colloque de Poissy, le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes a donné l'ordre d'arrêter le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, et les principaux calvinistes de la ville, mais ceux-ci, prévenus à temps, ont pu quitter les lieux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- En décembre 1561, à Autun (71), le célèbre moine dominicain Pierre Divollé, surnommé « *le marteau des hérétiques* », est arrivé du couvent des Jacobins d'Auxerre pour prêcher dans les églises autunoises pendant la période de l'Avent, renforçant par son talent de prédicateur les catholiques de la ville dans leur foi, ceux-ci étant obligés de lui procurer ensuite une escorte jusqu'à Auxerre pour le protéger des protestants irrités par ses discours véhéments, après un séjour à Autun ayant duré plus longtemps que prévu [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 17 janvier 1562 *n.s.*, à Saint-Germain-en-Laye (78), un édit de pacification a été signé entre catholiques et protestants, accordant à ces derniers la liberté de culte hors des villes closes comme Auxerre, sans armes et sous surveillance judiciaire.

- Le 22 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été frappés de censure par l'official d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 25 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été tous deux excommuniés et expulsés dudit chapitre, rejoignant l'un et l'autre la Réforme ; déchu de son canonicat, Jean de La Coudrée est aussitôt devenu le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 24 juin 1562, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot, seigneur de Drousson et bailli du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, a été élu maire de la ville, succédant au chef du parti protestant, Jacques Bretagne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Le 19 mars 1563, au château d'Amboise (37), la paix a été restaurée en France pendant quatre ans, ceci grâce à un édit de pacification signé entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant la liberté de culte dans les faubourgs d'une ville par bailliage et dans les chapelles des châteaux appartenant à des seigneurs huguenots ; dans le bailliage d'Autun, le prêche des protestants a été fixé en la paroisse de La Tagnière (71), à vingt-quatre kilomètres d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

- Le 10 juin 1564, à Autun (71), le chanoine Gabriel de Grigny a quitté avec éclat le chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, ceci pour rejoindre ouvertement les partisans de la Réforme calviniste [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 9 novembre 1565, Hugues Ailleboust est devenu chanoine de la cathédrale d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 269].
- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].
- En juin 1566, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud a été nommé lieutenant de la prévôté [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 100].
- Le 5 juillet 1566, dix jours à peine après son élection, le nouveau maire protestant d'Autun (71), Jacques Bretagne, a fait emprisonner toutes les prostituées œuvrant aux abords de la cathédrale, dans l'enceinte capitulaire, pour humilier les prêtres ne respectant point en privé leurs vœux de chasteté et dénoncer ainsi l'hypocrisie des catholiques prônant le célibat des gens d'église [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 307].
- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « la reine de Hongrie » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].
- Le 15 octobre 1566, au parlement de Dijon (21), a été confirmée en appel la sentence rendue le 8 juillet précédent à Autun par maître Barthélemy de Montrambaud contre de Pierrette Huguenin, reconnue coupable de « paillardise et de lubricité » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 104 et 105].
- Le 21 février 1567, devant un notaire inconnu, le chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), a joint un codicille à son testament du 6 décembre 1562, ajoutant comme exécuteur testamentaire Gabriel de Grigny, ancien chanoine d'Autun qui, le 10 juin 1564, avait rejoint ouvertement le protestantisme [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 9 mars 1567, à Autun (71), est décédé le chanoine Robert Hurault, grand archidiacre du diocèse d'Autun et abbé depuis 1529 de l'abbaye de Saint-Martin, lequel voulait réformer l'Eglise catholique sans aller jusqu'à rompre avec elle comme le chanoine Jean de La Coudrée, devenu pasteur calviniste. La communauté protestante qu'il soutenait discrètement à Autun a commencé alors à s'essouffler, faute d'appui au sein même du chapitre de la cathédrale, et le médecin Jean Lalemant a pris quelque distance avec le calvinisme [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 10 mars 1567, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault a été inhumé dans la nef de l'église abbatiale de Saint-Martin, ceci sans aucune cérémonie religieuse et sans aucun prêtre pour assister à l'enterrement [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 26 avril 1567, lors d'une délibération en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), les chanoines du chapitre se sont tous opposés à l'exécution du testament du défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, qui avait prévu d'accorder des subsides après son décès à l'école calviniste de la ville, dirigée par Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 26 septembre 1567, à la veille de l'insurrection générale des protestants en France, le chapitre de la cathédrale d'Autun a choisi en son sein les membres d'un « comité des troubles » chargé de prendre des mesures pour défendre la ville, désignant le doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, le grand archidiacre Guy Languet, le syndic André Ferrand et les cinq chanoines Cortelot, Humbelot, Vaillot, Delafosse et Anatole Ailleboust, frère du chanoine Charles Ailleboust, tous ces hommes devant se réunir deux fois par semaine, les lundis et les jeudis [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 354].
- Le 7 novembre 1567, après le décès de Frédéric Morin, prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le seigneur de Collonge-la-Madeleine, André Ailleboust, a été nommé économe dudit prieuré par le roi de France Charles IX.
- Le 20 décembre 1567, comme successeur au défunt prieur Frédéric Morin, bénéficiaire du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le pape a confirmé à la tête dudit prieuré le nouveau prieur désigné par le roi de France Charles IX, à savoir le chanoine d'Autun Charles Ailleboust, syndic général du clergé de France, abbé de Sept-Fons à Diou (03), et prieur d'Anzy-le-Duc (71) et de Bard-le-Régulier (21).
- Le 27 janvier 1568, quatre mois après son frère Anatole Ailleboust, le syndic Charles Ailleboust a rejoint le « comité des troubles » fondé le 26 septembre 1567 pour défendre la ville d'Autun contre l'insurrection nationale des calvinistes français [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 354 & 355].
- Le 30 avril 1568, le bailli d'Autun a été averti que la nomination du chanoine Charles Ailleboust à la dignité de prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît, à Epinac (71), a été approuvée par le pape à la requête du roi de France Charles IX.
- Le 13 juillet 1568, en la paroisse d'Epinac (71), le chanoine Anatole Ailleboust a pris possession, en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud (son neveu), du prieuré du Val-Saint-Benoît au nom de son frère aîné Charles Ailleboust.
- Le 31 août 1568, un jour avant la fête de saint Lazare, patron de la ville d'Autun (71), le chanoine Anatole Ailleboust a eu le privilège de chevaucher en tête d'une procession solennelle de chanoines à cheval et en costumes d'apparat, accompagné du doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, du grand chantre Jacques Charvot, du syndic André Ferrand et de son frère aîné

Charles Ailleboust, prieur du Val-Saint-Benoît, ceci en sa qualité provisoire de « *terrier* » de la ville d'Autun, fonctionnaire désigné chaque année au sein du chapitre de la cathédrale pour administrer, pendant seize jours seulement et en accord avec une vieille tradition autunoise, la justice et la police de toute la ville en l'honneur du saint patron local [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 62 à 67, & tome III, page 22].

- Le 10 septembre 1568, dans la salle du conseil municipal d'Autun, le maire catholique de la ville, Georges Venot, a reçu la soumission de tous les huguenots restés en ville, les obligeant à déposer leurs armes [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 420].
- En l'an 1569, à la mort du chanoine Jacques Charvot, Anatole Ailleboust lui a succédé à la dignité de grand chantre de la cathédrale d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 336].
- Le 20 juin 1569, à Autun (71), a été fondé un bureau catholique de bienfaisance avec tout l'argent que le défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, avait légué à l'école protestante dirigée par le recteur Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 24 juin 1569, à Autun (71), le nouveau chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, procureur de la gruerie, a été élu maire de la ville, succédant à ce poste municipal au chef du parti catholique, Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Les 26 et 27 juin 1570, à la bataille d'Arnay-le-Duc (21), le maréchal Arthus de Cossé n'est pas parvenu à vaincre l'amiral Gaspard de Coligny, qui a pu se réfugier à La Charité (58) [Duc de Brissac, *Les Brissac et l'histoire*, page 78].
- Le 28 juin 1570, après la bataille d'Arnay-le-Duc (21), l'armée de l'amiral Gaspard de Coligny est arrivée sous les murs de la ville d'Autun (71), avec dans ses rangs le jeune Henri de Bourbon, prince héritier du royaume de Navarre [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 29 juin 1570, entre six et sept heures du matin, l'amiral Gaspard de Coligny est arrivé avec ses troupes devant l'abbaye de Saint-Martin, sous les murs d'Autun (71), chassant les huit moines qui y vivaient et saccageant les lieux, tout en prenant une grande quantité de blé appartenant à André Ailleboust, économiste de l'abbaye et frère des chanoines Charles Ailleboust et Anatole Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 435 à 438 ; Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), pages 343 & 344].
- Le 14 juillet 1570, à Entrains-sur-Nohain (58), une trêve a été conclue entre l'amiral Gaspard de Coligny et le maréchal Arthus de Cossé, prélude à la paix de Saint-Germain-en-Laye signée le 5 août 1570 [Duc de Brissac, *Les Brissac et l'histoire*, page 78].
- Le 24 juin 1571, à Autun (71), un nouveau maire a été élu en la personne de Claude Berthault, qui a succédé à ce poste au chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, à l'issue du second mandat exercé par celui-ci [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 16 août 1572, huit jours avant la nuit de la Saint-Barthélemy, est décédé au palais épiscopal de Lucenay-l'Evêque (71), au bout de quatorze années d'épiscopat, l'évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 450].
- Le 24 août 1572, au cours de la nuit de la Saint-Barthélemy, le roi de France Charles IX a déclenché le massacre général à Paris des calvinistes réunis dans la capitale, provoquant la panique parmi tous les protestants de son royaume. Pour échapper à la tuerie, le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine expulsé du chapitre autunois, a quitté précipitamment la ville pour aller se réfugier en Suisse [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].
- En septembre 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy, le comte de Charny Léonor Chabot, gouverneur militaire de Bourgogne, a décidé de désobéir aux ordres du roi Charles IX lui demandant de tuer les protestants de sa province, conforté dans sa décision par son conseiller Pierre Jeannin, originaire d'Autun (71) [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 12 septembre 1572, pour succéder à l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre, fils de Blaise de Marcilly de Cipierre et d'Alix de Saint-Amour, qui avait pris possession de l'évêché d'Autun le 28 juin 1558, le roi de France Charles IX a choisi le chanoine Charles Ailleboust, lui cédant le temporel de l'évêché vacant en attendant la sanction pontificale de rigueur, le pape étant le seul à pouvoir céder le spirituel de la fonction épiscopale [AD 71, G 670].
- Le 21 septembre 1572, en attendant la ratification par le pape de la nomination royale de Charles Ailleboust comme évêque d'Autun, l'archevêque de Lyon Antoine d'Albon a pris en charge l'administration de l'évêché autunois.
- Le 14 octobre 1572, à Genève en Suisse, le pasteur de la communauté réformée d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine expulsé du chapitre autunois, a été enregistré comme habitant de Genève [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].
- Le 2 mars 1573, le chanoine Charles Ailleboust, qui a cessé ses fonctions de syndic général du clergé de France auprès du roi Charles IX de Valois, a été confirmé par le pape comme évêque d'Autun (71) [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*].
- En 1573, le nouvel évêque Charles Ailleboust a nommé son frère Anatole Ailleboust official et vicaire général du diocèse d'Autun (71).
- En 1573, l'archevêque de Lyon Antoine d'Albon venant de décéder, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a aussitôt confié l'administration de l'archevêché lyonnais à son frère Anatole Ailleboust, vicaire général et official de son diocèse.
- Le 24 juin 1573, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, Georges Venot, a été réélu maire de la ville, succédant à cet office à Claude Berthault [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 13 juillet 1573, l'ancien pasteur de la communauté réformée d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine chassé du chapitre autunois, vivait toujours à Genève [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].
- Les 26 et 27 août 1573, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a confié à ses trois frères Anatole Ailleboust, Hugues Ailleboust et André Ailleboust le soin d'administrer l'évêché d'Autun en son absence, les chargeant de percevoir à sa place les droits de mainmorte et de régale, ainsi que les rentes et redevances de l'évêché [AD 71, G 670].

- Les 7 et 13 septembre 1573, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a confirmé à ses trois frères Anatole Ailleboust, Hugues Ailleboust et André Ailleboust leur mission d'administrer l'évêché d'Autun en son absence [AD 71, G 670].
- En 1573, le nouvel évêque Charles Ailleboust a nommé son frère Anatole Ailleboust official et vicaire général du diocèse d'Autun (71).
- En 1573, l'archevêque de Lyon Antoine d'Albon venant de décéder, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a aussitôt confié l'administration de l'archevêché lyonnais à son frère Anatole Ailleboust, vicaire général et official de son diocèse.
- Le 24 janvier 1574, en la cathédrale Saint-Lazare d'Autun (71), Charles Ailleboust a pris possession de l'évêché d'Autun, ceci en présence de son frère Hugues Ailleboust, de son beau-frère Jean Lalemant et de Barthélemy de Montrambaud (son neveu), son frère Anatole Ailleboust étant alors absent [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 207 à 212].
- Le 27 février 1574, l'évêque d'Autun Charles Ailleboust a reçu du chapitre de la cathédrale de Lyon une invitation à venir célébrer dans la capitale des Gaules l'office divin lors des fêtes de Pâques, l'évêque d'Autun devant, par tradition, suppléer aux fonctions d'archevêque de Lyon en cas de vacance du siège archiépiscopal.
- En 1574, un nouvel archevêque de Lyon a été nommé en la personne de Pierre d'Epinal, mettant fin à la mission d'Anatole Ailleboust comme administrateur de l'archevêché lyonnais, sous la tutelle de son frère Charles Ailleboust.
- Le 7 juillet 1574, après la mort de maître Lazare La Done, son beau-père, l'avocat protestant Barthélemy de Montrambaud lui a succédé au poste judiciaire de lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 295 et 419].
- Le 2 août 1574, au parlement de Dijon (21), ont été enregistrées les lettres patentes du 7 juillet précédent accordant le siège de lieutenant général du bailliage d'Autun à l'avocat Barthélemy de Montrambaud, gendre de l'ancien titulaire dudit poste, maître Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 419].
- Le 24 juin 1575, à Autun (71), Claude Berthault a été réélu maire de la ville, succédant à ce poste de premier magistrat au chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 24 juin 1577, à Autun (71), Claude Berthault n'a pas été réélu au poste de maire de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1579, lors du dénombrement des maisons dépendant du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, à Autun (71), incluses dans l'enceinte du quartier dit du Château, le grand chantre Anatole Ailleboust résidait dans l'une de ces demeures, en la rue Chaffaut [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III (1855), pages 241 à 249].
- Le 6 janvier 1581, à Autun (71), le chanoine Anatole Ailleboust a rédigé son testament.
- En 1581, Hugues Ailleboust a succédé à son frère Anatole Ailleboust à la dignité de grand chantre du chapitre d'Autun.

#### **AILLEBOUST André :**

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].
- En 1546, par lettres patentes, le roi François Ier a ordonné la construction d'une muraille défensive entourant l'ensemble de la ville d'Autun (71), composée du Château, vieux quartier implanté sur les hauteurs, protégé par son propre mur d'enceinte, du fort de Marchaux, dans la partie basse, et de la ville moderne située entre le fort et le Château [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 28 août 1546, à Autun (71), l'avocat Jean de Montrambaud a été nommé parmi les dix-huit conseillers juridiques que le corps municipal de la ville a engagés, chargés de « *chercher tous moyens pour la clôture d'icelle ville* », ceci conformément aux instructions du roi François I<sup>er</sup> qui a ordonné la construction d'un long mur d'enceinte défensif englobant le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 79].
- En 1547, à Autun (71), ont commencé les travaux de construction de l'enceinte défensive devant entourer l'ensemble de la ville, à savoir : le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine, médecin ordinaire du roi et seigneur de Collonge-la-Madeleine (71), laquelle, en présence de son fils Anatole Ailleboust, a donné la somme de 700 livres tournois à son autre fils André Ailleboust, marchand domicilié à Autun, ceci « *pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son feu père* » et à l'occasion du mariage dudit André avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault et contrôleur au magasin d'Autun [AD 71, 3 E 9661, pages 7 à 9].
- En 1547, devant Hugues Le Loup, notaire à Autun (71), André Ailleboust a passé un contrat de mariage avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, greffier au bailliage d'Autun en 1515, notaire à Autun en 1517, maître forestier et contrôleur au grenier à sel d'Autun en 1523, échevin d'Autun du 24 juin 1523 au 23 juin 1536, et maire d'Autun du 24 juin 1540 au 23 juin 1541 [Paul Montarlot, « *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun* », Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].

- En 1547, en épousant Odotte Rolet, André Ailleboust est entré dans une famille restée entièrement dans le giron de l'Eglise catholique, contrairement aux familles Ailleboust et Lalemant partagées l'une et l'autre entre l'Eglise de Rome et l'Eglise de Genève [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 245].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, fils de feu Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, lequel comparant, en présence de son frère Anatole Ailleboust, a confessé avoir reçu de Pierrette de Séez, sa mère, veuve dudit Pierre Ailleboust, la somme de 807 livres et 10 sols tournois, à savoir 700 livres pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son père, 30 écus soleil en paiement des bijoux de son épouse Odotte Rolet et 40 livres pour payer ses habits nuptiaux, ceci en application des clauses de son contrat de mariage reçu par maître Guillaume Le Loup [AD 71, 3 E 9661, pages 5 à 6].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, lequel a créé au profit des quatre enfants du défunt Jean de Montrambaud (son beau-frère), docteur en droit et seigneur de La Gorge, prénommés Barthélemy, Etienne, André et Jeanne et représentés par leur tutrice (et grand-mère) Pierrette de Séez, veuve du médecin Pierre Ailleboust et mère dudit André Ailleboust, une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois contre la somme de trois cents livres provenant de la vente des meubles laissés en héritage par ledit Jean de Montrambaud [AD 71, 3 E 9661, pages 9 à 10].
- Le 1<sup>er</sup> septembre 1549, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), sont comparus François Petit de Marcey et son épouse Jeannette Douhet, domiciliés à Perreuil (71), lesquels ont vendu une vigne située audit Perreuil à André Ailleboust, marchand à Autun [AD 71, 3 E 9661, pages 115 à 116].
- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'ainé) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Séez, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].
- Le 21 février 1567, devant un notaire inconnu, le chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), a joint un codicille à son testament du 6 décembre 1562, ajoutant comme exécuteur testamentaire Gabriel de Grigny, ancien chanoine d'Autun qui, le 10 juin 1564, avait rejoint ouvertement le protestantisme [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 9 mars 1567, à Autun (71), est décédé le chanoine Robert Hurault, grand archidiacre du diocèse d'Autun et abbé depuis 1529 de l'abbaye de Saint-Martin, lequel voulait réformer l'Eglise catholique sans aller jusqu'à rompre avec elle comme le chanoine Jean de La Coudrée, devenu pasteur calviniste. La communauté protestante qu'il soutenait discrètement à Autun a commencé alors à s'essouffler, faute d'appui au sein même du chapitre de la cathédrale, et le médecin Jean Lalemant a pris quelque distance avec le calvinisme [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 10 mars 1567, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault a été inhumé dans la nef de l'église abbatiale de Saint-Martin, ceci sans aucune cérémonie religieuse et sans aucun prêtre pour assister à l'enterrement [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 26 avril 1567, lors d'une délibération en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), les chanoines du chapitre se sont tous opposés à l'exécution du testament du défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, qui avait prévu d'accorder des subsides après son décès à l'école calviniste de la ville, dirigée par Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- En 1567, après la mort du chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), l'administration de l'abbaye que le défunt possédait depuis 1529 a été confiée à André Ailleboust, économe de ladite abbaye agissant au nom du roi [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome I, pages 343 & 344].
- Le 7 novembre 1567, après le décès de Frédéric Morin, prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le seigneur de Collonge-la-Madeleine, André Ailleboust, a été nommé économe dudit prieuré par le roi de France Charles IX.
- Le 20 décembre 1567, comme successeur au défunt prieur Frédéric Morin, bénéficiaire du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le pape a confirmé à la tête dudit prieuré le nouveau prieur désigné par le roi de France Charles IX, à savoir le chanoine d'Autun Charles Ailleboust, syndic général du clergé de France, abbé de Sept-Fons à Diou (03), et prieur d'Anzy-le-Duc (71) et de Bard-le-Régulier (21).
- Le 30 avril 1568, le bailli d'Autun a été averti que la nomination du chanoine Charles Ailleboust à la dignité de prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît, à Epinac (71), a été approuvée par le pape à la requête du roi de France Charles IX.
- Le 13 juillet 1568, en la paroisse d'Epinac (71), le chanoine Anatole Ailleboust a pris possession, en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud (son neveu), du prieuré du Val-Saint-Benoît au nom de son frère aîné Charles Ailleboust.
- Le 20 juin 1569, à Autun (71), a été fondé un bureau catholique de bienfaisance avec tout l'argent que le défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, avait légué à l'école protestante dirigée par le recteur Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Les 26 et 27 juin 1570, à la bataille d'Arnay-le-Duc (21), le maréchal Arthus de Cossé n'est pas parvenu à vaincre l'amiral Gaspard de Coligny, qui a pu se réfugier à La Charité (58) [Duc de Brissac, *Les Brissac et l'histoire*, page 78].
- Le 28 juin 1570, après la bataille d'Arnay-le-Duc (21), l'armée de l'amiral Gaspard de Coligny est arrivée sous les murs de la ville d'Autun (71), avec dans ses rangs le jeune Henri de Bourbon, prince héritier du royaume de Navarre [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 29 juin 1570, entre six et sept heures du matin, l'amiral Gaspard de Coligny est arrivé avec ses troupes devant l'abbaye de Saint-Martin, sous les murs d'Autun (71), chassant les huit moines qui y vivaient et saccageant les lieux, tout en prenant une grande quantité de blé appartenant à André Ailleboust, économe de l'abbaye et frère des chanoines Charles Ailleboust et Anatole Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 435 à 438 ; Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), pages 343 & 344].
- L'abbaye de Saint-Martin, à Autun, a été fondée en l'an 592 par la reine Brunehaut (l'année de sa prise de pouvoir comme régente du royaume mérovingien de Bourgogne) [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), page 575].
- Le 31 juillet 1570, après le pillage de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71), le lieutenant particulier du bailliage autunois, Emiland Naudot, a été constater les dégâts commis par l'armée de l'amiral Gaspard de Coligny, rencontrant sur place André Ailleboust, économe et amodiateur des revenus de l'abbaye, ainsi que les religieux occupant les lieux, lesquels lui ont relaté les événements, les soldats huguenots ayant volé les meubles et une grande partie du blé appartenant audit André Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III (1855), pages 193 à 198].
- Le 14 juillet 1570, à Entrains-sur-Nohain (58), une trêve a été conclue entre l'amiral Gaspard de Coligny et le maréchal Arthus de Cossé, prélude à la paix de Saint-Germain-en-Laye signée le 5 août 1570 [Duc de Brissac, *Les Brissac et l'histoire*, page 78].
- En septembre 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy, le comte de Charny Léonor Chabot, gouverneur militaire de Bourgogne, a décidé de désobéir aux ordres du roi Charles IX lui demandant de tuer les protestants de sa province, conforté dans sa décision par son conseiller Pierre Jeannin, originaire d'Autun (71) [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Les 26 et 27 août 1573, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a confié à ses trois frères Anatole Ailleboust, Hugues Ailleboust et André Ailleboust le soin d'administrer l'évêché d'Autun en son absence, les chargeant de percevoir à sa place les droits de mainmorte et de régale, ainsi que les rentes et redevances de l'évêché [AD 71, G 670].
- Les 7 et 13 septembre 1573, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a confirmé à ses trois frères Anatole Ailleboust, Hugues Ailleboust et André Ailleboust leur mission d'administrer l'évêché d'Autun en son absence [AD 71, G 670].
- Le 1<sup>er</sup> janvier 1574, André Ailleboust a marié sa fille Antoinette Ailleboust à Antoine Pigenat, bailli d'Uchon et procureur du temporel de l'évêché d'Autun (71), fils d'Antoine Pigenat, commis au greffe d'Autun, et de Jeanne de Chalon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 121, & tome III, pages 481 et 482].
- Le 7 juillet 1574, après la mort de maître Lazare La Done, son beau-père, l'avocat protestant Barthélemy de Montrambaud lui a succédé au poste judiciaire de lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 295 et 419].
- Le 2 août 1574, au parlement de Dijon (21), ont été enregistrées les lettres patentes du 7 juillet précédent accordant le siège de lieutenant général du bailliage d'Autun à l'avocat Barthélemy de Montrambaud, gendre de l'ancien titulaire dudit poste, maître Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 419].
- Le 8 novembre 1580, devant Edmé Deguettes et Vorle Fricauldot, notaires royaux à Châtillon-sur-Seine (21), en présence de Jacques Lestorchier, facteur et négociateur d'Antoine Ailleboust, avocat au bailliage d'Autun (71), est comparu le noble homme Jean Fichot, receveur pour le roi au bailliage et comté de La Montagne, en Bourgogne, demeurant en ladite ville de Châtillon-sur-Seine et agissant tant en son nom qu'en celui de son fils Jean Fichot, lequel comparant a reconnu avoir reçu de François Logerot, marchand résidant lui aussi à Châtillon-sur-Seine, porteur d'une procuration établie le 24 août précédent devant Jean Fameley, notaire à Cruzy-le-Châtel, par ledit Antoine Ailleboust et par sa femme Marie Genevois, la somme de trois cents écus soleil que ledit avocat et sa conjointe avaient été condamnés à verser auxdits Fichot par une sentence rendue le 30 juillet 1580 au parlement de Paris (75), et que le couple débiteur avait remise le 25 août suivant audit François Logerot devant Nicolas Robert, notaire royal à Nuits-sous-Ravières (89) [AD 21, E 2335, folio 180].
- Le 24 juin 1581, l'un des beaux-frères d'André Ailleboust, Antoine Rolet, est devenu maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].
- Le 24 juin 1582, après un an d'exercice, Antoine Rolet a cédé son siège de maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].
- Le 29 avril 1585, à Autun (71), est décédé l'évêque Charles Ailleboust, lequel a été inhumé dans le tombeau de sa famille à l'église Saint-Jean-de-la-Grotte, ceci dans la chapelle de Saint-Jean-et-Saint-Damien où reposaient déjà son père et ses frères [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), page 16 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].
- En 1585, en la ville d'Autun (71), a eu lieu l'inventaire après décès des titres et papiers du défunt évêque autunois Charles Ailleboust, ceci à la requête de ses frères Hugues Ailleboust, son exécuteur testamentaire, et André Ailleboust, héritier sous bénéfice d'inventaire, et en présence de Nicolas Dagobert, procureur du docteur en médecine Jean Ailleboust, troisième frère du défunt prélat [AD 71, G 429].
- Le 7 mai 1585, devant un notaire inconnu, maître Jean Ailleboust, domicilié à Sens, a vendu à son frère André Ailleboust, demeurant à Autun (71), son tiers du fief familial de Collonge-la-Madeleine (71), qui avait été divisé en trois entre lui, ledit André Ailleboust et leur défunt frère Charles Ailleboust, mort huit jours plus tôt, promettant en outre de vendre audit André la moitié du troisième tiers laissé en héritage à ses deux frères par ledit défunt Charles, une fois la succession terminée, ledit Jean Ailleboust recevant en paiement une simple avance de neuf cents livres, ainsi que des biens à prendre sur la succession dudit Charles Ailleboust et de la défunte Françoise Ailleboust, sœur des trois seigneurs de Collonge-la-Madeleine [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), pages 16 et 17 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].
- Le 12 mai 1588, lors de la journée des Barricades, le duc de Guise Henri de Lorraine a chassé de Paris le roi Henri III, puis il a convoqué les états généraux à Blois pour s'y faire proclamer roi [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 4 juillet 1588, après une vacance de trois ans, un nouvel évêque d'Autun, proposé par le roi Henri III, a été consacré par le pape, à savoir Pierre Saunier [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988 ; chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 2 août 1588, à Autun (71), dans la salle d'audience du couvent des Cordeliers, les délégués de tous les corps constitués du bailliage, dont le grand chantre Hugues Ailleboust, se sont réunis en assemblée générale pour élire leurs cinq députés aux prochains états généraux de Blois, convoqués sur place par le duc de Guise Henri de Lorraine, chef de la Ligue catholique ; parmi les cinq députés du bailliage autunois a été élu Odet de Montagu, maire ligueur de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 16 octobre 1588, au château de Blois (41), a eu lieu la cérémonie d'ouverture des états généraux réunis sur place par le duc de Guise Henri de Lorraine, le bailliage d'Autun y étant représenté par cinq députés, dont Odet de Montagu, maire de la ville épiscopale d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 23 décembre 1588, au château de Blois (41), le duc de Guise Henri de Lorraine a été assassiné sur ordre du roi Henri III de Valois. En la ville d'Autun (71), le chapitre de la cathédrale est resté fidèle au roi de France mais la municipalité a adhéré à la Ligue [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 12 mars 1589, en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), le nouvel évêque autunois Pierre Saunier a pris possession de son évêché, ceci en présence du grand chantre Hugues Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pièce justificative n° 51, pages 259 à 265].
- En 1589, partisans du roi Henri III face à la Ligue catholique, l'évêque Pierre Saunier et les membres du chapitre d'Autun ont délégué le chanoine Antoine Borennet à Arnay-le-Duc auprès de Guillaume de Saulx-Tavannes, lieutenant général du roi en Bourgogne, pour le presser d'installer une solide garnison royaliste en la ville d'Autun (71), avant que le maire Odet de Montagu et les édiles municipaux, tous partisans de la Ligue catholique, ne livrent la ville aux troupes du duc de Nemours, envoyées en Bourgogne par le duc de Mayenne Charles de Lorraine [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 383 & 384].
- Le 18 mai 1589, le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, s'est emparé de la ville d'Autun avec 200 cavaliers et 1500 fantassins, aidé en cela par Odet de Montagu, maire de ladite ville ; les protestants locaux n'ont pas réagi à ce coup de force car, à cette époque, les magistrats de leur religion, Jacques Bretagne, Etienne La Done et Philibert Tixier, étaient déjà morts [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 21 mai 1589, peu après la prise d'Autun par le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, le chef de l'armée royaliste dans la même province, Guillaume de Saulx-Tavannes, s'est présenté avec ses hommes sous les murs de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 23 mai 1589, constatant qu'il ne pourrait reprendre Autun (71), Guillaume de Saulx-Tavannes a levé le siège de la ville pour retourner avec ses troupes à Arnay-le-Duc (21), laissant la ville assiégée aux mains du duc de Nemours et aux partisans de la Ligue catholique [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].
- Le 31 mai 1589, voulant déloger Guillaume de Saulx-Tavannes et ses troupes d'Arnay-le-Duc (21), le duc de Nemours a quitté la ville d'Autun, laissant sur place une garnison de cent hommes placés sous le commandement du capitaine Tapson [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].
- Le 1<sup>er</sup> août 1589, à Saint-Cloud (92), deux jours après le début du siège de Paris par l'armée royale et celle du roi Henri de Navarre, le roi Henri III a été assassiné d'un coup de couteau au ventre par un jeune moine jacobin de Paris nommé Jacques Clément, âgé de 22 ans, natif du village de Serbonnes près de Sens, lequel a aussitôt été massacré sur place par les gardes du roi [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des Français*, tome 4, pages 312 & 313].
- Toute la Bourgogne, qui était gouvernée par le duc de Mayenne Charles de Lorraine, a pris le parti de la Ligue contre le roi de Navarre Henri de Bourbon, héritier légitime du trône de France.
- Le 18 août 1589, le nouveau maire d'Autun (71), Jacques de Genay, choisi par la Ligue, est rentré de Dijon, annonçant aux Autunois que le duc de Mayenne Charles de Lorraine venait d'être choisi pour roi de France par les ligueurs, sous le nom de Charles X [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), page 39].
- En août 1589, alors que les Bourguignons avaient pris massivement le parti de la Ligue derrière le duc de Mayenne Charles de Lorraine, gouverneur de Bourgogne, André Ailleboust, qui était partisan du roi de Navarre Henri de Bourbon, héritier du trône royal de France après l'assassinat du roi Henri III, a été fait prisonnier et mis à rançon par l'escorte ligueuse qui avait suivi le nouveau maire d'Autun Jacques de Genay et les autres députés de la ville jusqu'aux états provinciaux de Bourgogne à Dijon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), page 126].
- Le 24 août 1589, à Autun (71), le nouveau maire de la ville, Jacques de Genay, a réuni dans le couvent des Cordeliers tous les notables, dont le nouvel évêque Pierre Saunier, le grand chantre Hugues Ailleboust et les chanoines de la cathédrale, leur faisant tous jurer fidélité à la Ligue [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 8 mars 1590, à Autun (71), en présence de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, ont été élus les députés du tiers-état du bailliage d'Autun, chargés de participer aux états généraux de la Ligue catholique [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 337].
- Le 28 juillet 1590, une trêve a été conclue pour tout l'automne et l'hiver entre le duc de Mayenne Charles de Lorraine et le représentant en Bourgogne du roi Henri IV, Guillaume de Saulx-Tavannes [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- En février 1591, après une trêve de plusieurs mois, les hostilités ont repris en Bourgogne entre le duc de Mayenne Charles de Lorraine et Guillaume de Saulx-Tavannes, partisan du roi de France Henri IV de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- En 1591, des mois d'avril à juillet, les audiences judiciaires du bailliage et de la prévôté d'Autun ont été suspendues, pour pouvoir faire face au siège de la ville par les troupes du maréchal d'Aumont envoyées par le roi Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 182].

- Le 7 mai 1591, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, a pris part à une réunion au cours de laquelle le clergé et la magistrature de la ville ont décidé d'emprunter la somme de trois mille écus, avant que la ville, favorable à la Ligue catholique, ne soit assiégée par les troupes royalistes du maréchal d'Aumont [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 383].
- Le 8 mai 1591, la ville d'Autun toujours ligueuse a été assiégée par les troupes royalistes du maréchal d'Aumont, venu à la tête d'une armée de huit mille hommes, mais la ville a pu résister avec succès sous les ordres du comte de Chiffey [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- En mai 1591, l'armée de huit mille hommes dirigée par le maréchal d'Aumont, chef des troupes royalistes en Bourgogne, était composée de deux mille cinq cents fantassins français, deux mille fantassins suisses, deux mille cavaliers et mille cinq cents miliciens volontaires, appuyés par un train d'artillerie réunissant trois canons et deux couleuvrines [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 193].
- Le 2 juin 1591, à Autun (71), les hommes du comte de Chiffey, partisans de la Ligue, ont repoussé avec succès un assaut général des troupes royalistes du maréchal d'Aumont, venu assiéger la ville [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 18 juin 1591, à Autun (71), les hommes du comte de Chiffey, partisans de la Ligue, ont repoussé avec succès un second assaut général des troupes royalistes du maréchal d'Aumont [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 23 juin 1591, n'ayant pu s'emparer de la ville d'Autun (71), défendue avec succès par les partisans de la Ligue sous les ordres du comte de Chiffey, le maréchal d'Aumont a fini par lever le siège, l'évêque Pierre Saunier célébrant l'événement en faisant chanter un *Te Deum* à la cathédrale [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 24 juin 1591, à Autun (71), les partisans de la Ligue ont élu Philibert Venot maire de la ville pour continuer le combat contre les royalistes soutenant le roi Henri IV [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 17 décembre 1591, alors qu'il assiégeait la ville ligueuse de Rouen (76), le roi de France Henri IV a accordé à Antoine d'Ailleboust, conseiller au bailliage d'Auxois, des lettres patentes annulant toutes les rentes dues par celui-ci à des ligueurs nommés Léonard Bouillon, Anne Dumey, Quentin Bouchu et François Morin, demeurant tous en des villes rebelles, ceci en raison des services rendus au monarque par ledit conseiller et pour compenser la perte que ce dernier a subie de ses maisons pillées par les partisans de la Ligue catholique. Ces lettres patentes ont été enregistrées à Dijon le 14 décembre 1595 par le parlement de Bourgogne [AD 21, B 12085, folio 87].
- Le 16 novembre 1592, devant Lazare Genot, notaire à Nolay (21), est comparu Pierre de La Troche, natif de Collonge-la-Madeleine mais demeurant ailleurs depuis longtemps, lequel a désavoué son statut de serf mainmortable d'André Ailleboust, seigneur dudit lieu de Collonge-la-Madeleine, délaissant à ce dernier tous les biens en mainmorte que détenaient sur place son défunt père Toussaint de La Troche [AD 21, E 2608, folio 331].
- Le 17 novembre 1592, devant Lazare Genot, notaire à Nolay (21), est comparu Guillaume de La Troche, originaire comme son frère Pierre de La Troche de Collonge-la-Madeleine mais résidant ailleurs depuis longtemps, lequel a désavoué lui aussi son statut de serf mainmortable d'André Ailleboust, seigneur dudit lieu de Collonge-la-Madeleine (71), délaissant à celui-ci tous les biens en mainmorte que détenait sur place son défunt père Toussaint de La Troche [AD 21, E 2608, folio 331].
- Le 25 juillet 1593, en la basilique de Saint-Denis (93), le roi de France Henri IV de Bourbon a abjuré le calvinisme afin de mettre un terme aux guerres de religion dans son pays.
- En 1593, après l'abjuration du roi Henri IV le 25 juillet, les Bourguignons ont commencé à se détacher de la Ligue et du duc de Mayenne Charles de Lorraine. L'évêque Pierre Saunier a été l'un des premiers, à Autun (71), à reconnaître comme roi de France le roi Henri de Navarre [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 20 janvier 1594, devant Lazare Genot, notaire à Nolay (21), André Ailleboust a assisté comme témoin à la signature du contrat de mariage unissant Nicolas Montendey et Marie Genrot, fille de Nicolas Genrot [AD 21, E 2608, folio 383].
- Le 22 mars 1594, la ville ligueuse de Paris s'est soumise au roi Henri IV [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 9 avril 1594, à Autun (71), maître Jean de La Grange, procureur et avocat du roi au bailliage de Montcenis, a succédé à maître Barthélemy de Montrambaud comme lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 407].
- En avril 1594, expulsé de la ville d'Autun par les partisans de la Ligue, André Ailleboust s'est réfugié à Lucenay-l'Evêque avec l'évêque Pierre Saunier et tous les autres royalistes autunois (dont l'avocat Lazare de Montrambaud), ceci en attendant la soumission de la ville d'Autun au roi de France Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), pages 126 et 465 à 468].
- Le 29 avril 1594, par lettres patentes, le roi de France Henri IV a convoqué tous ses vassaux formant le ban et l'arrière-ban de la noblesse du bailliage d'Autun (71), dont André Ailleboust, seigneur de Collonge-la-Madeleine (71), les invitant tous à contribuer financièrement à son effort de guerre contre la Ligue catholique [AD 21, C 3589, folio 1 verso].
- Le 7 septembre 1594, en présence de l'avocat autunois Lazare de Montrambaud, les juridictions royales d'Autun ont toutes été transférées à Lucenay-l'Evêque (71), au lieu de Saulieu (21), ceci en attendant la soumission de la ville ligueuse d'Autun au roi Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 444].
- Le 10 décembre 1594, le roi de France Henri IV ayant convoqué tous ses vassaux par lettres patentes du 29 avril, une liste des contribuables du ban et arrière-ban de la noblesse du bailliage d'Autun a été dressée, sur laquelle il apparaît que, parmi les deux cent trois gentilshommes devant soutenir financièrement l'effort de guerre du souverain, le sieur André Ailleboust, seigneur de Collonge-la-Madeleine (71), a versé une contribution de vingt écus [AD 21, C 3589, folio 1 verso].
- Le 16 mai 1595, le maire d'Autun Philibert Venot s'étant détaché de la Ligue, faisant entrer en ville au cours de la nuit du 15 au 16 mai les troupes royalistes du maréchal de Biron, la ville ligueuse d'Autun s'est soumise au roi Henri IV après une journée entière de combats [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967 ; Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Au début de juin 1595, à la bataille de Fontaine-Française (21), les partisans du roi Henri IV ont réduit à néant les derniers espoirs de la Ligue catholique, permettant de ramener le calme en France.

- Le 24 juin 1595, à Autun (71), le maire ligueur Philibert Venot a été remplacé à la tête de la municipalité autunoise par un partisan du roi Henri IV qui s'était réfugié auprès de l'évêque Pierre Saunier à Lucenay-l'Évêque (71), Jacques Guijon, ceci sous les auspices d'Humbert de Marcilly de Cipierre, gouverneur de la ville pour ledit roi. [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

- À la fin de juin 1595, après la soumission de la ville ligueuse d'Autun au roi Henri IV, l'évêque Pierre Saunier est retourné dans sa ville épiscopale au bout de quatorze mois d'exil en son palais de Lucenay-l'Évêque (71) [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223 ; Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].

#### **AILLEBOUST** Antoinette :

- Le 1<sup>er</sup> janvier 1574, André Ailleboust a marié sa fille Antoinette Ailleboust à Antoine Pigenat, bailli d'Uchon et procureur du temporel de l'évêché d'Autun (71), fils d'Antoine Pigenat, commis au greffe d'Autun, et de Jeanne de Chalon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 121, & tome III, pages 481 et 482].

#### **AILLEBOUST** Charles :

- Charles Ailleboust, qui signait « C. Ailleboust », a effectué des études de lettres sacrées et profanes, devenant plus tard un habile juriconsulte. Il a d'abord été prêtre et curé de Vindecy (71), puis chanoine de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun et syndic du clergé de ladite ville, et enfin prieur d'Anzy-le-Duc et de Bard-le-Régulier. En sa qualité de chanoine, Charles Ailleboust était membre du clergé supérieur du diocèse d'Autun (71), le chapitre dont il faisait partie étant un véritable sénat diocésain faisant corps autour de l'évêque pour le conseiller et mettre en œuvre ses décisions. Le chanoine Gagnare a écrit sur Charles Ailleboust que « c'était un homme d'un caractère excellent, d'une politesse infinie, qui joignait à une gravité sans affectation un air de bonté et d'affabilité qui charmait ».

- Le 28 août 1535, le roi de Navarre Henri II d'Albret et sa femme Marguerite de Valois, sœur du roi de France François 1<sup>er</sup>, sont passés par la ville d'Autun (71), la reine de Navarre désirant y revoir le chanoine Robert Hurault, son ancien précepteur [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Séez, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

- En 1546, par lettres patentes, le roi François 1<sup>er</sup> a ordonné la construction d'une muraille défensive entourant l'ensemble de la ville d'Autun (71), composée du Château, vieux quartier implanté sur les hauteurs, protégé par son propre mur d'enceinte, du fort de Marchaux, dans la partie basse, et de la ville moderne située entre le fort et le Château [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 28 août 1546, à Autun (71), l'avocat Jean de Montrambaud a été nommé parmi les dix-huit conseillers juridiques que le corps municipal de la ville a engagés, chargés de « chercher tous moyens pour la clôture d'icelle ville », ceci conformément aux instructions du roi François 1<sup>er</sup> qui a ordonné la construction d'un long mur d'enceinte défensif englobant le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 79].

- En 1547, à Autun (71), ont commencé les travaux de construction de l'enceinte défensive devant entourer l'ensemble de la ville, à savoir : le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 15 octobre 1556, devant le grand portail de la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), un ancien chapelain de la collégiale de Saulieu (21), Andoche Minard, a été brûlé vif sur un bûcher, ayant été reconnu coupable d'avoir prêché le protestantisme dans le diocèse d'Autun (71) [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 101].

- Le 28 juin 1558, l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a pris possession de l'évêché d'Autun par intérim [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- Le 5 juillet 1558, devant Louis Desplaces, notaire à Autun (71), est comparu Charles Ailleboust, prêtre, chanoine et syndic du clergé d'Autun, lequel a passé un acte notarié en sa qualité de syndic [AD 71, 3 E 9639, page 328].

- Le 27 juillet 1558, à Autun (71), le chanoine Jacques Charvot a été nommé grand chantre de la cathédrale Saint-Lazare, et vicaire général du nouvel évêque Pierre de Marcilly de Cipierre.

- Le 6 décembre 1558, à Autun (71), l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a effectué son entrée solennelle dans l'église cathédrale [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- En 1559, constatant que le calvinisme gagnait du terrain dans son diocèse, et ce jusqu'au sein même du chapitre de l'église cathédrale, le nouvel évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre a entamé des poursuites judiciaires contre deux curés, à savoir les chanoines Jean Vériet et Jean de La Coudrée qui voulaient réformer l'Eglise catholique et prêchaient les thèses de Jean Calvin [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- Le 8 novembre 1559, devant maître Jean Rolet, greffier de la ville d'Autun (71), est comparu le chanoine autunois Charles Ailleboust, agissant pour lui et ses frères, lequel a fait établir une procuration au nom du marchand Jean Vestu, domicilié lui aussi à Autun, chargé d'aller percevoir à Lyon la moitié d'une rente annuelle de 320 livres tournois due par les Lyonnais à la

famille Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la fête de la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080, quittance du 24 janvier 1560 *n.s.*].

- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'aîné) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Sééz, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].

- En 1560, parmi les nombreux calvinistes d'Autun (71), il y avait le maire Philibert Tixier, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done, le notaire Claude Labarge et le médecin André d'Andozille [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et des obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 23 novembre 1560, dans le couvent des Cordeliers à Autun (71), les représentants des trois ordres sociaux du bailliage autunois se sont réunis pour désigner leurs quatre députés aux états généraux d'Orléans, un prêtre, un gentilhomme et deux roturiers, choisissant le chanoine Jacques Charvot comme député du clergé, le seigneur Charles de La Fin comme député de la noblesse, et Jacques Bretagne et Jean Lalemant comme députés de la bourgeoisie, le premier étant catholique de métier et les trois autres protestants de cœur [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Église catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 21 mars 1561 *n.s.*, à Autun (71), les calvinistes de la ville ont perturbé une grande procession des chanoines du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, qui revenaient de l'église autunoise de Saint-Jean-le-Grand située à proximité de la porte d'Arroux [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 194].

- Le 24 juin 1561, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, à savoir Jacques Bretagne, seigneur de Lally et lieutenant général de la chancellerie, a été élu maire de la ville pour une durée d'un an [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En 1561, à Autun (71), le maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, et ses hommes de main ont insulté dans la rue un moine cordelier, lui ôtant sa robe de bure et lui rasant sa couronne de cheveux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 1<sup>er</sup> août 1561, élu député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a participé à l'ouverture des états généraux de Pontoise (95), réunis par la reine Catherine de Médicis pour faire pression sur le clergé du royaume et l'inciter à trouver un terrain d'entente avec les protestants [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 27 août 1561, en sa qualité de député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a assisté à la clôture des états généraux de Pontoise (95), après avoir remis à la reine Catherine de Médicis une requête au nom des calvinistes du royaume, réclamant la fin des persécutions et la liberté de culte [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 30 août 1561, à Autun (71), les protestants de la ville ont martelé à la porte du couvent des Cordeliers toutes les images pieuses du Christ, de la Vierge et de saint François [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 31 août 1561, à Autun (71), les chanoines de la cathédrale ont réagi aux exactions commises la veille par les protestants de la ville en faisant fermer, dès le couvre-feu, toutes les portes du mur d'enceinte entourant le quartier capitulaire, appelé le Château, cette décision provoquant aussitôt le vif courroux des protestants qui, après avoir insulté les moines cordeliers, ont commencé à s'en prendre aux chanoines [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 9 septembre 1561, pour restaurer la paix dans le pays, la reine Catherine de Médicis a ouvert le colloque de Poissy (78), où les prélats du royaume étaient invités à trouver un terrain d'entente avec les calvinistes du royaume, représentés sur place par Théodore de Bèze et d'autres pasteurs, puis avec les luthériens d'Allemagne, appelés à se joindre au colloque le plus tôt possible.

- Le 26 septembre 1561, avant l'arrivée des luthériens d'Allemagne, les prélats catholiques et les pasteurs calvinistes ont dû clore le colloque de Poissy (78), n'ayant pu s'accorder sur la vraie signification de « *ceci est mon corps* » dans l'eucharistie, les prélats voulant garder la thèse catholique de la présence « *transsubstantielle* » du Christ dans le pain béni, la bénédiction prodiguée par le prêtre ayant pour effet, selon eux, de transformer matériellement le pain en corps divin, tandis que de leur côté les pasteurs n'entendaient pas renoncer à la thèse calviniste de la présence « *spirituelle* » de Jésus dans le pain distribué aux fidèles, la foi des communicants permettant au pain de prendre la valeur symbolique du corps du Christ, les calvinistes et les catholiques s'opposant en cela aux luthériens qui, pour leur part, défendaient la thèse de la présence « *consubstantielle* » de Jésus dans le pain, la mie restant mie tout en recevant matériellement en elle le corps divin.

- En 1561, après le colloque de Poissy, le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes a donné l'ordre d'arrêter le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, et les principaux calvinistes de la ville, mais ceux-ci, prévenus à temps, ont pu quitter les lieux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- En décembre 1561, à Autun (71), le célèbre moine dominicain Pierre Divollé, surnommé « *le marteau des hérétiques* », est arrivé du couvent des Jacobins d'Auxerre pour prêcher dans les églises autunoises pendant la période de l'Avent, renforçant par son talent de prédicateur les catholiques de la ville dans leur foi, ceux-ci étant obligés de lui procurer ensuite une escorte

jusqu'à Auxerre pour le protéger des protestants irrités par ses discours véhéments, après un séjour à Autun ayant duré plus longtemps que prévu [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 17 janvier 1562 *n.s.*, à Saint-Germain-en-Laye (78), un édit de pacification a été signé entre catholiques et protestants, accordant à ces derniers la liberté de culte hors des villes closes comme Auxerre, sans armes et sous surveillance judiciaire.

- Le 22 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été frappés de censure par l'official d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 25 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été tous deux excommuniés et expulsés dudit chapitre, rejoignant l'un et l'autre la Réforme ; déchu de son canonicat, Jean de La Coudrée est aussitôt devenu le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 24 juin 1562, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot, seigneur de Drousson et bailli du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, a été élu maire de la ville, succédant au chef du parti protestant, Jacques Bretagne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Le 6 décembre 1562, devant un notaire inconnu, le vieux chanoine Robert Hurault, abbé depuis l'an 1529 de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71), a rédigé son testament, désignant comme exécuteurs testamentaires deux calvinistes déclarés, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done et le notaire Claude Labarge, bailli de la justice de l'abbaye de Saint-Martin [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 19 mars 1563, au château d'Amboise (37), la paix a été restaurée en France pendant quatre ans, ceci grâce à un édit de pacification signé entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant la liberté de culte dans les faubourgs d'une ville par bailliage et dans les chapelles des châteaux appartenant à des seigneurs huguenots ; dans le bailliage d'Autun, le prêche des protestants a été fixé en la paroisse de La Tagnière (71), à vingt-quatre kilomètres d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

- Le 10 juin 1564, à Autun (71), le chanoine Gabriel de Grigny a quitté avec éclat le chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, ceci pour rejoindre ouvertement les partisans de la Réforme calviniste [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 15 juillet 1564, à Autun (71), le chanoine Charles Ailleboust, qui a rejoint les rangs de l'orthodoxie au sein du chapitre autunois, s'est opposé au paiement des appointements réclamés par Antoine Destample, calviniste orginaire d'Orléans que le roi Charles IX, à la requête de l'ancien maire Jacques Bretagne, venait de nommer recteur des écoles d'Autun par lettres patentes [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 327].

- En 1564, le chanoine d'Autun Charles Ailleboust a été nommé procureur général de la province ecclésiastique de Lyon et syndic général du clergé de France auprès du roi, cette dernière fonction l'obligeant à vivre à la Cour pour y défendre devant le monarque français les intérêts de l'Eglise catholique du pays, ceci afin de tenter d'empêcher les aliénations de domaines ecclésiastiques que le roi Charles IX et sa mère Catherine de Médicis ont obtenues tantôt du pape, tantôt d'une assemblée de prélats choisis pour leur extrême complaisance [Alfred Baudrillard, Albert Vogt et Urbain Rouziès, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris (1912), tome I].

- Le 9 novembre 1565, Hugues Ailleboust est devenu chanoine de la cathédrale d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 269].

- En 1566, le chanoine d'Autun Charles Ailleboust est devenu abbé de Sept-Fons en la paroisse de Diou (03), obtenant ainsi les bénéfices d'une vieille abbaye de l'ordre de Cîteaux fondée en 1132 [Alfred Baudrillard, Albert Vogt et Urbain Rouziès, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris (1912), tome I ; chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), page 578 ; dom Denys de Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, Paris (1728), tome IV, page 500].

- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].

- En juin 1566, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud a été nommé lieutenant de la prévôté [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 100].

- Le 5 juillet 1566, dix jours à peine après son élection, le nouveau maire protestant d'Autun (71), Jacques Bretagne, a fait emprisonner toutes les prostituées œuvrant aux abords de la cathédrale, dans l'enceinte capitulaire, pour humilier les prêtres ne respectant point en privé leurs vœux de chasteté et dénoncer ainsi l'hypocrisie des catholiques prônant le célibat des gens d'église [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 307].

- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « la reine de Hongrie » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].

- En 1566, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a fondé en ville un pensionnat pour les enfants calvinistes, placé sous la direction du recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 6 octobre 1566, comme son frère Charles Ailleboust deux ans plus tôt, Hugues Ailleboust a fait partie des chanoines de la cathédrale d'Autun qui se sont opposés au calviniste Antoine Destample, refusant de confirmer son poste de recteur des écoles à Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 329].

- Le 15 octobre 1566, au parlement de Dijon (21), a été confirmée en appel la sentence rendue le 8 juillet précédent à Autun par maître Barthélemy de Montrambaud contre de Pierrette Huguenin, reconnue coupable de « *paillardise et de lubricité* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 104 et 105].
- Le 21 février 1567, devant un notaire inconnu, le chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), a joint un codicille à son testament du 6 décembre 1562, ajoutant comme exécuteur testamentaire Gabriel de Grigny, ancien chanoine d'Autun qui, le 10 juin 1564, avait rejoint ouvertement le protestantisme [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 9 mars 1567, à Autun (71), est décédé le chanoine Robert Hurault, grand archidiacre du diocèse d'Autun et abbé depuis 1529 de l'abbaye de Saint-Martin, lequel voulait réformer l'Eglise catholique sans aller jusqu'à rompre avec elle comme le chanoine Jean de La Coudrée, devenu pasteur calviniste. La communauté protestante qu'il soutenait discrètement à Autun a commencé alors à s'essouffler, faute d'appui au sein même du chapitre de la cathédrale, et le médecin Jean Lalemant a pris quelque distance avec le calvinisme [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 10 mars 1567, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault a été inhumé dans la nef de l'église abbatiale de Saint-Martin, ceci sans aucune cérémonie religieuse et sans aucun prêtre pour assister à l'enterrement [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 26 avril 1567, lors d'une délibération en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), les chanoines du chapitre se sont tous opposés à l'exécution du testament du défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, qui avait prévu d'accorder des subsides après son décès à l'école calviniste de la ville, dirigée par Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- En 1567, le chanoine d'Autun a convoqué une assemblée générale du clergé de France, la première dont les députés ont été véritablement élus par leurs confrères ; lors de cette assemblée, les députés du clergé français ont témoigné leur confiance en Charles Ailleboust en le confirmant dans son poste de syndic général du clergé de France [Alfred Baudrillart, Albert Vogt et Urbain Rouziès, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris (1912), tome I].
- Le 26 septembre 1567, à la veille de l'insurrection générale des protestants en France, le chapitre de la cathédrale d'Autun a choisi en son sein les membres d'un « *comité des troubles* » chargé de prendre des mesures pour défendre la ville, désignant le doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, le grand archidiacre Guy Languet, le syndic André Ferrand et les cinq chanoines Cortelot, Humbelot, Vaillot, Delafosse et Anatole Ailleboust, frère du chanoine Charles Ailleboust, tous ces hommes devant se réunir deux fois par semaine, les lundis et les jeudis [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 354].
- Le 7 novembre 1567, après le décès de Frédéric Morin, prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le seigneur de Collonge-la-Madeleine, André Ailleboust, a été nommé économiste dudit prieuré par le roi de France Charles IX.
- Le 20 décembre 1567, comme successeur au défunt prieur Frédéric Morin, bénéficiaire du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le pape a confirmé à la tête dudit prieuré le nouveau prieur désigné par le roi de France Charles IX, à savoir le chanoine d'Autun Charles Ailleboust, syndic général du clergé de France, abbé de Sept-Fons à Diou (03), et prieur d'Anzy-le-Duc (71) et de Bard-le-Régulier (21).
- Le 27 janvier 1568, quatre mois après son frère Anatole Ailleboust, le syndic Charles Ailleboust a rejoint le « *comité des troubles* » fondé le 26 septembre 1567 pour défendre la ville d'Autun contre l'insurrection nationale des calvinistes français [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 354 & 355].
- Le 30 avril 1568, le bailli d'Autun a été averti que la nomination du chanoine Charles Ailleboust à la dignité de prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît, à Epinac (71), a été approuvée par le pape à la requête du roi de France Charles IX.
- Le 13 juillet 1568, en la paroisse d'Epinac (71), le chanoine Anatole Ailleboust a pris possession, en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud (son neveu), du prieuré du Val-Saint-Benoît au nom de son frère aîné Charles Ailleboust.
- Le 31 août 1568, un jour avant la fête de saint Lazare, patron de la ville d'Autun (71), le chanoine Anatole Ailleboust a eu le privilège de chevaucher en tête d'une procession solennelle de chanoines à cheval et en costumes d'apparat, accompagné du doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, du grand chantre Jacques Charvot, du syndic André Ferrand et de son frère aîné Charles Ailleboust, prieur du Val-Saint-Benoît, ceci en sa qualité provisoire de « *terrier* » de la ville d'Autun, fonctionnaire désigné chaque année au sein du chapitre de la cathédrale pour administrer, pendant seize jours seulement et en accord avec une vieille tradition autunoise, la justice et la police de toute la ville en l'honneur du saint patron local [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 62 à 67, & tome III, page 22].
- Le 10 septembre 1568, dans la salle du conseil municipal d'Autun, le maire catholique de la ville, Georges Venot, a reçu la soumission de tous les huguenots restés en ville, les obligeant à déposer leurs armes [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 420].
- Le 20 juin 1569, à Autun (71), a été fondé un bureau catholique de bienfaisance avec tout l'argent que le défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, avait légué à l'école protestante dirigée par le recteur Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 24 juin 1569, à Autun (71), le nouveau chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, procureur de la gruerie, a été élu maire de la ville, succédant à ce poste municipal au chef du parti catholique, Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Les 26 et 27 juin 1570, à la bataille d'Arnay-le-Duc (21), le maréchal Arthus de Cossé n'est pas parvenu à vaincre l'amiral Gaspard de Coligny, qui a pu se réfugier à La Charité (58) [Duc de Brissac, *Les Brissac et l'histoire*, page 78].
- Le 28 juin 1570, après la bataille d'Arnay-le-Duc (21), l'armée de l'amiral Gaspard de Coligny est arrivée sous les murs de la ville d'Autun (71), avec dans ses rangs le jeune Henri de Bourbon, prince héritier du royaume de Navarre [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 29 juin 1570, entre six et sept heures du matin, l'amiral Gaspard de Coligny est arrivé avec ses troupes devant l'abbaye de Saint-Martin, sous les murs d'Autun (71), chassant les huit moines qui y vivaient et saccageant les lieux, tout en prenant une grande quantité de blé appartenant à André Ailleboust, économe de l'abbaye et frère des chanoines Charles Ailleboust et Anatole Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 435 à 438 ; Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), pages 343 & 344].
- Le 14 juillet 1570, à Entrains-sur-Nohain (58), une trêve a été conclue entre l'amiral Gaspard de Coligny et le maréchal Arthus de Cossé, prélude à la paix de Saint-Germain-en-Laye signée le 5 août 1570 [Duc de Brissac, *Les Brissac et l'histoire*, page 78].
- Le 24 juin 1571, à Autun (71), un nouveau maire a été élu en la personne de Claude Berthault, qui a succédé à ce poste au chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, à l'issue du second mandat exercé par celui-ci [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 16 août 1572, huit jours avant la nuit de la Saint-Barthélemy, est décédé au palais épiscopal de Lucenay-l'Evêque (71), au bout de quatorze années d'épiscopat, l'évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 450].
- Le 24 août 1572, au cours de la nuit de la Saint-Barthélemy, le roi de France Charles IX a déclenché le massacre général à Paris des calvinistes réunis dans la capitale, provoquant la panique parmi tous les protestants de son royaume. Pour échapper à la tuerie, le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine expulsé du chapitre autunois, a quitté précipitamment la ville pour aller se réfugier en Suisse [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].
- En septembre 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy, le comte de Charny Léonor Chabot, gouverneur militaire de Bourgogne, a décidé de désobéir aux ordres du roi Charles IX lui demandant de tuer les protestants de sa province, conforté dans sa décision par son conseiller Pierre Jeannin, originaire d'Autun (71) [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 12 septembre 1572, pour succéder à l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre, fils de Blaise de Marcilly de Cipierre et d'Alix de Saint-Amour, qui avait pris possession de l'évêché d'Autun le 28 juin 1558, le roi de France Charles IX a choisi le chanoine Charles Ailleboust, lui cédant le temporel de l'évêché vacant en attendant la sanction pontificale de rigueur, le pape étant le seul à pouvoir céder le spirituel de la fonction épiscopale [AD 71, G 670].
- Le 17 septembre 1572, voulant obtenir la sanction pontificale pour succéder à l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre, le chanoine Charles Ailleboust a passé un accord avec Louise d'Halluin, veuve de Philibert de Marcilly de Cipierre, frère du défunt prélat, lui promettant la somme de cinq mille livres pour bénéficier de son soutien [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 451].
- Le 21 septembre 1572, en attendant la ratification par le pape de la nomination royale de Charles Ailleboust comme évêque d'Autun, l'archevêque de Lyon Antoine d'Albon a pris en charge l'administration de l'évêché autunois.
- Le 14 octobre 1572, à Genève en Suisse, le pasteur de la communauté réformée d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine expulsé du chapitre autunois, a été enregistré comme habitant de Genève [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].
- Le 2 mars 1573, le chanoine Charles Ailleboust, qui a cessé ses fonctions de syndic général du clergé de France auprès du roi Charles IX de Valois, a été confirmé par le pape comme évêque d'Autun (71) [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*].
- Le 24 juin 1573, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, Georges Venot, a été réélu maire de la ville, succédant à cet office à Claude Berthault [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 6 juillet 1573, à Autun (71), la nomination royale de Charles Ailleboust comme évêque a été annoncée par le docteur en droit Lazare La Done, conseiller du roi et lieutenant général du bailliage d'Autun [AD Saône-et-Loire, 2 G 364].
- Le 13 juillet 1573, l'ancien pasteur de la communauté réformée d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine chassé du chapitre autunois, vivait toujours à Genève [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].
- Les 26 et 27 août 1573, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a confié à ses trois frères Anatole Ailleboust, Hugues Ailleboust et André Ailleboust le soin d'administrer l'évêché d'Autun en son absence, les chargeant de percevoir à sa place les droits de mainmorte et de régale, ainsi que les rentes et redevances de l'évêché [AD 71, G 670].
- Le 3 septembre 1573, à Autun (71), la nomination royale de Charles Ailleboust comme évêque a été confirmée par Pierre Pupelin, docteur en droit et lieutenant particulier du bailliage d'Autun (71), qui en avait été informé par Barthélemy Darlay, conseiller et avocat du nouvel évêque Charles Ailleboust, chargé d'annoncer la mainlevée du temporel de l'évêché au profit du nouveau prélat [AD Saône-et-Loire, 2 G 364].
- Les 7 et 13 septembre 1573, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a confirmé à ses trois frères Anatole Ailleboust, Hugues Ailleboust et André Ailleboust leur mission d'administrer l'évêché d'Autun en son absence [AD 71, G 670].
- En 1573, le nouvel évêque Charles Ailleboust a nommé son frère Anatole Ailleboust official et vicaire général du diocèse d'Autun (71).
- En 1573, l'archevêque de Lyon Antoine d'Albon venant de décéder, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a aussitôt confié l'administration de l'archevêché lyonnais à son frère Anatole Ailleboust, vicaire général et official de son diocèse.
- Le 24 janvier 1574, en la cathédrale Saint-Lazare d'Autun (71), Charles Ailleboust a pris possession de l'évêché d'Autun, ceci en présence de son frère Hugues Ailleboust, de son beau-frère Jean Lalemant et de Barthélemy de Montrambaud (son neveu), son frère Anatole Ailleboust étant alors absent [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 207 à 212].

- Devenu évêque d'Autun, Charles Ailleboust a pris pour devise épiscopale : "ex labore quies" [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III (1855), page 214].
- Contrairement à son prédécesseur, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust s'est montré conciliant avec les nombreux calvinistes de son diocèse.
- Le 27 février 1574, l'évêque d'Autun Charles Ailleboust a reçu du chapitre de la cathédrale de Lyon une invitation à venir célébrer dans la capitale des Gaules l'office divin lors des fêtes de Pâques, l'évêque d'Autun devant, par tradition, suppléer aux fonctions d'archevêque de Lyon en cas de vacance du siège archiépiscopal.
- En 1574, un nouvel archevêque de Lyon a été nommé en la personne de Pierre d'Epinal, mettant fin à la mission d'Anatole Ailleboust comme administrateur de l'archevêché lyonnais, sous la tutelle de son frère Charles Ailleboust.
- Le 7 juillet 1574, après la mort de maître Lazare La Done, son beau-père, l'avocat protestant Barthélemy de Montrambaud lui a succédé au poste judiciaire de lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 295 et 419].
- Le 2 août 1574, au parlement de Dijon (21), ont été enregistrées les lettres patentes du 7 juillet précédent accordant le siège de lieutenant général du bailliage d'Autun à l'avocat Barthélemy de Montrambaud, gendre de l'ancien titulaire dudit poste, maître Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 419].
- Le 24 juin 1575, à Autun (71), Claude Berthault a été réélu maire de la ville, succédant à ce poste de premier magistrat au chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 27 juin 1575, la mainlevée du temporel de l'évêché d'Autun au profit de l'évêque Charles Ailleboust a été approuvée et dûment enregistrée par le parlement de Paris [AD Saône-et-Loire, 2 G 364].
- Le 30 juin 1575, la mainlevée du temporel de l'évêché d'Autun au profit de l'évêque Charles Ailleboust a été approuvée et dûment enregistrée par la chambre des comptes de Paris [AD Saône-et-Loire, 2 G 364].
- Le 20 janvier 1576, redoutant le passage à Autun de l'armée protestante du prince de Condé Henri de Bourbon, le nouveau maire de la ville, Claude Berthault, élu le 24 juin 1575, a présidé dans le palais épiscopal d'Autun une assemblée générale du clergé et du peuple, à laquelle ont participé le chanoine Hugues Ailleboust et son beau-frère le médecin Jean Lalemant, ceci en présence de l'évêque Charles Ailleboust, qui a prêché la concorde pour mieux résister, d'un front uni, à l'armée du prince qui approchait en provenance de Dijon, et de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, qui a déclaré être résolu à « *vivre et mourir pour la patrie et pour la ville où il a pris naissance* » ; la ville d'Autun a été mise en armes et des gardes ont été organisées, ceci de jour comme de nuit [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Les 23 et 24 janvier 1576, en présence de l'évêque Charles Ailleboust, deux nouvelles assemblées générales du clergé et du peuple d'Autun ont été tenues pour organiser la défense de la ville contre les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon, ceci avec le soutien de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Le 2 février 1576, à Autun (71), la nouvelle s'est répandue que le danger était enfin écarté d'une attaque de la ville par les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Le 14 mai 1576, un nouvel édit de pacification a mis fin en France au conflit entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant huit places de sûreté et l'exercice public de leur culte dans tout le royaume.
- En 1576, à Autun (71), se sont réunis en assemblée de l'Autunois les délégués des quatre bailliages d'Autun, Montcenis, Semur-en-Brionnais et Bourbon-Lancy, lesquels ont élu en leur sein trois députés chargés d'aller assister à Beaune aux états provinciaux de Bourgogne, à savoir l'évêque Charles Ailleboust comme député du clergé, Humbert de Marcilly de Cipierre comme député de la noblesse et un troisième homme comme député de la bourgeoisie [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome II, pages 187 et 193].
- Le 22 septembre 1576, devant maître Desplaces, notaire à Autun (71), l'évêque Charles Ailleboust a cédé son bénéfice de prieur du prieuré de Val-Saint-Benoît au chanoine Philibert Loppin, curé de Monétay-sur-Loire (03), ce dernier se démettant en échange de sa chanoinie et prébende d'Autun au profit de Pierre Ailleboust, neveu de l'évêque.
- Le 22 octobre 1576, à Beaune (21), ont eu lieu les états provinciaux de Bourgogne auxquels ont participé les trois délégués de l'Autunois, dont l'évêque Charles Ailleboust représentant tout le clergé et Humbert de Marcilly de Cipierre représentant toute la noblesse, et au cours de cette assemblée provinciale l'évêque d'Autun a été désigné parmi les députés bourguignons devant aller prendre part aux états généraux convoqués à Blois par le roi de France Henri III de Valois [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome II, pages 187 & 193].
- Le 6 décembre 1576, ayant été élu député du clergé bourguignon à Beaune (21), l'évêque Charles Ailleboust a pu assister à l'ouverture des états généraux de Blois (41), convoqués par le roi de France Henri III [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome II, pages 187 & 193].
- Le 28 janvier 1577, chargé par les députés des états généraux de Blois de rencontrer le prince de Condé Henri de Bourbon, l'évêque d'Autun Charles Ailleboust est arrivé en la ville de Saint-Jean-d'Angély (17), accompagné de deux autres députés, le seigneur de Montmorin représentant la noblesse et Pierre Rat, président du parlement de Poitiers qui agissait au nom de la bourgeoisie et de la paysannerie du royaume [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III (1855), pages 229 à 232].
- Le 29 janvier 1577, ayant été mandaté avec deux autres délégués par les députés des états généraux de Blois (41), l'évêque d'Autun Charles Ailleboust a rencontré à Surgères (17), près de La Rochelle (17), le prince de Condé Henri de Bourbon qui dirigeait le parti protestant avec le roi Henri de Navarre et le maréchal de Montmorency, l'enjoignant de se rendre aussitôt à Blois pour y assister aux états généraux et y souscrire à l'article défendant l'exercice de toute autre religion en France que la religion catholique, mais le prince de Condé a reçu avec dédain le prélat autunois et les deux autres délégués (le seigneur de Montmorin et Pierre Rat, président du parlement de Poitiers), déclarant que les états généraux de Blois n'avaient pour lui

aucune légitimité puisqu'ils ne réunissaient que les seuls partisans de la faction catholique [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 470 à 473, & tome III, pages 229 à 232].

- Le 24 juin 1577, à Autun (71), Claude Berthault n'a pas été réélu au poste de maire de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Le 18 juillet 1577, de retour à Autun (71), l'évêque Charles Ailleboust a signé une quittance par laquelle il reconnaît avoir reçu de François de Vigny, receveur de la ville de Paris (75), la somme de 416 livres, 13 sols et 8 deniers [BNF, manuscrits, pièces originales 16, pièce 419, folio 2].

- Le 17 septembre 1577, par manque d'argent, le roi de France Henri III de Valois a été obligé de signer la paix de Bergerac, confirmant la paix d'Etigny tout en prononçant la dissolution de la Ligue catholique et de la Confédération protestante.

- Le 27 janvier 1578, devant un notaire inconnu, est comparu Charles Ailleboust, évêque d'Autun (71), lequel a établi une procuration au nom de Claude Minagier et de Grégoire Maslard, les chargeant d'assister en son nom au mariage de sa nièce Suzanne Ailleboust, fille de Jean Ailleboust et de Marguerite Minagier, et de remettre à la jeune épouse la somme de 1333 écus d'or soleil et un tiers d'écu. Cet acte est signalé dans le contrat de mariage de ladite Suzanne Ailleboust, conclu le 31 janvier 1578 devant François Boutet, notaire à Sens [AD 89, 3 E 71-31].

- Le 8 février 1578, au parlement de Dijon (21), les habitants de Magny ont été condamnés en appel à verser chaque année à l'évêque d'Autun Charles Ailleboust une rente en nature de cinquante setiers de blé et une rente en espèces d'un montant de cent sols dijonnais [AD 21, G 58].

- Le 21 mai 1578, à Dijon (21), l'évêque d'Autun Charles Ailleboust a présidé l'ouverture des états provinciaux du duché de Bourgogne [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*].

- En 1579 ou 1580, en la ville de Melun (77), l'évêque d'Autun Charles Ailleboust a participé à une assemblée générale du clergé de France [Alfred Baudrillart, Albert Vogt et Urbain Rouziès, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris (1912), tome I].

- Le 6 janvier 1581, à Autun (71), le chanoine Anatole Ailleboust a rédigé son testament.

- En 1581, Hugues Ailleboust a succédé à son frère Anatole Ailleboust à la dignité de grand chantre du chapitre d'Autun.

- Le 24 juin 1581, l'un des beaux-frères d'André Ailleboust, Antoine Rolet, est devenu maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].

- Le 24 septembre 1581, devant maître Desplaces, notaire à Autun (71), alors qu'il gisait dans son lit, malade, dans la maison épiscopale de son beau-frère Charles Ailleboust, évêque d'Autun, le médecin autunois Jean Lalemant a dicté son testament, léguant tous ses biens à sa femme Françoise Ailleboust et désirant être inhumé au cimetière « *en compagnie des chrétiens* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 214 ; Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, pages 110 à 113, pièce justificative n° 4].

- Le 24 juin 1582, après un an d'exercice, Antoine Rolet a cédé son siège de maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].

- Le 17 avril 1585, en l'absence de l'évêque Charles Ailleboust qui était retenu au lit par une grave maladie, les chanoines de la cathédrale d'Autun ont accepté la proposition du frère puîné du prélat alité, Hugues Ailleboust, grand chantre et chanoine de ladite cathédrale, consistant à confier à Jacques Maistrel, évêque de Damas et suffragant de l'archevêque de Lyon, la tâche de faire les saintes onctions au grand autel de la cathédrale d'Autun le lendemain, jeudi saint [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774)].

- Le 22 avril 1585, à Autun (71), l'évêque Charles Ailleboust a rédigé son testament.

- Le 29 avril 1585, à Autun (71), est décédé l'évêque Charles Ailleboust, lequel a été inhumé dans le tombeau de sa famille à l'église Saint-Jean-de-la-Grotte, ceci dans la chapelle de Saint-Jean-et-Saint-Damien où reposaient déjà son père et ses frères [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), page 16 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].

- Le 7 mai 1585, devant un notaire inconnu, maître Jean Ailleboust, domicilié à Sens, a vendu à son frère André Ailleboust, demeurant à Autun (71), son tiers du fief familial de Collonge-la-Madeleine (71), qui avait été divisé en trois entre lui, ledit André Ailleboust et leur défunt frère Charles Ailleboust, mort huit jours plus tôt, promettant en outre de vendre audit André la moitié du troisième tiers laissé en héritage à ses deux frères par ledit défunt Charles, une fois la succession terminée, ledit Jean Ailleboust recevant en paiement une simple avance de neuf cents livres, ainsi que des biens à prendre sur la succession dudit Charles Ailleboust et de la défunte Françoise Ailleboust, sœur des trois seigneurs de Collonge-la-Madeleine [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), pages 16 et 17 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].

- En 1585, en la ville d'Autun (71), a eu lieu l'inventaire après décès des titres et papiers du défunt évêque autunois Charles Ailleboust, ceci à la requête de ses frères Hugues Ailleboust, son exécuteur testamentaire, et André Ailleboust, héritier sous bénéfice d'inventaire, et en présence de Nicolas Dagobert, procureur du docteur en médecine Jean Ailleboust, troisième frère du défunt prélat [AD 71, G 429].

- Le 11 mars 1589, en la cathédrale Saint-Lazare d'Autun (71), le successeur de l'évêque Charles Ailleboust, Pierre Saunier, qui n'a été nommé qu'en 1588 par le roi de France Henri III, a pris possession de l'évêché d'Autun (71) [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].

#### **AILLEBOUST** Françoise :

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant

d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

- Le 1<sup>er</sup> mars 1571, à Autun (71), le médecin Jean Lalemant (époux de Françoise Ailleboust) a écrit une lettre en latin à son beau-frère Jean Ailleboust, médecin à Sens, lettre qu'il a ensuite reproduite dans la préface de son livre de médecine publié à Genève la même année, dans lequel il a traduit en latin, puis commenté, trois traités de médecine d'Hippocrate [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 497].

- Le 24 septembre 1581, devant maître Desplaces, notaire à Autun (71), alors qu'il gisait dans son lit, malade, dans la maison épiscopale de son beau-frère Charles Ailleboust, évêque d'Autun, le médecin autunois Jean Lalemant a dicté son testament, léguant tous ses biens à sa femme Françoise Ailleboust et désirant être inhumé au cimetière « *en compagnie des chrétiens* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 214 ; Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, pages 110 à 113, pièce justificative n° 4].

- Le 7 mai 1585, devant un notaire inconnu, maître Jean Ailleboust, domicilié à Sens, a vendu à son frère André Ailleboust, demeurant à Autun (71), son tiers du fief familial de Collonge-la-Madeleine (71), qui avait été divisé en trois entre lui, ledit André Ailleboust et leur défunt frère Charles Ailleboust, mort huit jours plus tôt, promettant en outre de vendre audit André la moitié du troisième tiers laissé en héritage à ses deux frères par ledit défunt Charles, une fois la succession terminée, ledit Jean Ailleboust recevant en paiement une simple avance de neuf cents livres, ainsi que des biens à prendre sur la succession dudit Charles Ailleboust et de la défunte Françoise Ailleboust, sœur des trois seigneurs de Collonge-la-Madeleine [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), pages 16 et 17 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].

#### **AILLEBOUST Hugues :**

- En 1529 environ, à Autun (71), est né Hugues Ailleboust, fils du médecin Pierre Ailleboust et de Pierrette de Séez, âgé de soixante-cinq ans en 1594 [AD 71, G 743].

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Séez, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'aîné) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Séez, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].

- Le 9 novembre 1565, Hugues Ailleboust est devenu chanoine de la cathédrale d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 269].

- Le 15 janvier 1566, ayant été traité de « *huguet* », c'est-à-dire de huguenot, alors qu'il quêtrait pour l'aumône ordinaire des pauvres, le chanoine Hugues Ailleboust a porté plainte contre le sous-chantre Guy Delacroix qui, fort mécontent de devoir verser une obole dont il prétendait s'être déjà acquitté, l'avait injurié de la sorte en jouant sur les mots, le prénom Hugues du jeune chanoine insulté étant proche du mot « *huguenot* » ; le sous-chantre coléreux a été condamné par le chapitre d'Autun à la rétention du pain et du vin ordinaires pendant deux jours [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1985), page 269].

- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].

- Le 5 juillet 1566, dix jours à peine après son élection, le nouveau maire protestant d'Autun (71), Jacques Bretagne, a fait emprisonner toutes les prostituées œuvrant aux abords de la cathédrale, dans l'enceinte capitulaire, pour humilier les prêtres ne respectant point en privé leurs vœux de chasteté et dénoncer ainsi l'hypocrisie des catholiques prônant le célibat des gens d'église [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 307].

- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « *la reine de Hongrie* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].

- En 1566, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a fondé en ville un pensionnat pour les enfants calvinistes, placé sous la direction du recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 6 octobre 1566, comme son frère Charles Ailleboust deux ans plus tôt, Hugues Ailleboust a fait partie des chanoines de la cathédrale d'Autun qui se sont opposés au calviniste Antoine Destample, refusant de confirmer son poste de recteur des écoles à Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 329].
- Le 15 octobre 1566, au parlement de Dijon (21), a été confirmée en appel la sentence rendue le 8 juillet précédent à Autun par maître Barthélemy de Montrambaud contre de Pierrette Huguenin, reconnue coupable de « paillardise et de lubricité » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 104 et 105].
- Le 2 mars 1573, le chanoine Charles Ailleboust, qui a cessé ses fonctions de syndic général du clergé de France auprès du roi Charles IX de Valois, a été confirmé par le pape comme évêque d'Autun (71) [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*].
- Les 26 et 27 août 1573, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a confié à ses trois frères Anatole Ailleboust, Hugues Ailleboust et André Ailleboust le soin d'administrer l'évêché d'Autun en son absence, les chargeant de percevoir à sa place les droits de mainmorte et de régal, ainsi que les rentes et redevances de l'évêché [AD 71, G 670].
- Les 7 et 13 septembre 1573, le nouvel évêque d'Autun Charles Ailleboust a confirmé à ses trois frères Anatole Ailleboust, Hugues Ailleboust et André Ailleboust leur mission d'administrer l'évêché d'Autun en son absence [AD 71, G 670].
- Le 24 janvier 1574, en la cathédrale Saint-Lazare d'Autun (71), Charles Ailleboust a pris possession de l'évêché d'Autun, ceci en présence de son frère Hugues Ailleboust, de son beau-frère Jean Lalemant et de Barthélemy de Montrambaud (son neveu), son frère Anatole Ailleboust étant alors absent [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 207 à 212].
- Le 7 juillet 1574, après la mort de maître Lazare La Done, son beau-père, l'avocat protestant Barthélemy de Montrambaud lui a succédé au poste judiciaire de lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 295 et 419].
- Le 2 août 1574, au parlement de Dijon (21), ont été enregistrées les lettres patentes du 7 juillet précédent accordant le siège de lieutenant général du bailliage d'Autun à l'avocat Barthélemy de Montrambaud, gendre de l'ancien titulaire dudit poste, maître Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 419].
- Le 20 janvier 1576, redoutant le passage à Autun de l'armée protestante du prince de Condé Henri de Bourbon, le nouveau maire de la ville, Claude Berthault, élu le 24 juin 1575, a présidé dans le palais épiscopal d'Autun une assemblée générale du clergé et du peuple, à laquelle ont participé le chanoine Hugues Ailleboust et son beau-frère le médecin Jean Lalemant, ceci en présence de l'évêque Charles Ailleboust, qui a prêché la concorde pour mieux résister, d'un front uni, à l'armée du prince qui approchait en provenance de Dijon, et de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, qui a déclaré être résolu à « vivre et mourir pour la patrie et pour la ville où il a pris naissance » ; la ville d'Autun a été mise en armes et des gardes ont été organisées, ceci de jour comme de nuit [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Les 23 et 24 janvier 1576, en présence de l'évêque Charles Ailleboust, deux nouvelles assemblées générales du clergé et du peuple d'Autun ont été tenues pour organiser la défense de la ville contre les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon, ceci avec le soutien de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Le 2 février 1576, à Autun (71), la nouvelle s'est répandue que le danger était enfin écarté d'une attaque de la ville par les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Le 14 mai 1576, un nouvel édit de pacification a mis fin en France au conflit entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant huit places de sûreté et l'exercice public de leur culte dans tout le royaume.
- Le 17 septembre 1577, par manque d'argent, le roi de France Henri III de Valois a été obligé de signer la paix de Bergerac, confirmant la paix d'Etigny tout en prononçant la dissolution de la Ligue catholique et de la Confédération protestante.
- Le 22 juin 1578, devant Humbert Davaigne, notaire à Bligny-sur-Ouche (21), une transaction a été conclue entre Hugues Ailleboust, d'une part, chanoine d'Autun et curé de Bligny-sur-Ouche, et d'autre part deux habitants dudit Bligny, à savoir Claude Tisserand et Nicolas Tisserand, tous deux désireux de clore un procès les opposant à leur curé à propos d'une terre dont ils s'étaient emparés, appelée « la chènevière de la cure », les deux hommes consentant à payer tous les frais du procès et à reconnaître au curé, et à ses successeurs, la jouissance à perpétuité de ladite terre [AD 21, G 792].
- En 1579, lors du dénombrement des maisons dépendant du chapitre de la cathédrale, situées dans l'enceinte du quartier dit du Château à Autun (71), le chanoine Hugues Ailleboust résidait dans l'une de ces demeures, devant la fontaine Saint-Ladre [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III (1855), pages 241 à 249].
- Le 6 janvier 1581, à Autun (71), le chanoine Anatole Ailleboust a rédigé son testament.
- En 1581, Hugues Ailleboust a succédé à son frère Anatole Ailleboust à la dignité de grand chantre du chapitre d'Autun.
- Le 24 juin 1581, l'un des beaux-frères d'André Ailleboust, Antoine Rolet, est devenu maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].
- Le 24 juin 1582, après un an d'exercice, Antoine Rolet a cédé son siège de maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].
- Le 17 avril 1585, en l'absence de l'évêque Charles Ailleboust qui était retenu au lit par une grave maladie, les chanoines de la cathédrale d'Autun ont accepté la proposition du frère puîné du prélat alité, Hugues Ailleboust, grand chantre et chanoine de ladite cathédrale, consistant à confier à Jacques Maistrel, évêque de Damas et suffragant de l'archevêque de Lyon, la tâche de faire les saintes onctions au grand autel de la cathédrale d'Autun le lendemain, jeudi saint [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774)].
- Le 29 avril 1585, à Autun (71), est décédé l'évêque Charles Ailleboust, lequel a été inhumé dans le tombeau de sa famille à l'église Saint-Jean-de-la-Grotte, ceci dans la chapelle de Saint-Jean-et-Saint-Damien où reposaient déjà son père et ses frères [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), page 16 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].
- En 1585, en la ville d'Autun (71), a eu lieu l'inventaire après décès des titres et papiers du défunt évêque autunois Charles Ailleboust, ceci à la requête de ses frères Hugues Ailleboust, son exécuteur testamentaire, et André Ailleboust, héritier sous

bénéfice d'inventaire, et en présence de Nicolas Dagobert, procureur du docteur en médecine Jean Ailleboust, troisième frère du défunt prélat [AD 71, G 429].

- Le 12 mai 1588, lors de la journée des Barricades, le duc de Guise Henri de Lorraine a chassé de Paris le roi Henri III, puis il a convoqué les états généraux à Blois pour s'y faire proclamer roi [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 4 juillet 1588, après une vacance de trois ans, un nouvel évêque d'Autun, proposé par le roi Henri III, a été consacré par le pape, à savoir Pierre Saunier [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988 ; chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].

- Le 2 août 1588, à Autun (71), dans la salle d'audience du couvent des Cordeliers, les délégués de tous les corps constitués du bailliage, dont le grand chantre Hugues Ailleboust, se sont réunis en assemblée générale pour élire leurs cinq députés aux prochains états généraux de Blois, convoqués sur place par le duc de Guise Henri de Lorraine, chef de la Ligue catholique ; parmi les cinq députés du bailliage autunois a été élu Odet de Montagu, maire ligueur de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 16 octobre 1588, au château de Blois (41), a eu lieu la cérémonie d'ouverture des états généraux réunis sur place par le duc de Guise Henri de Lorraine, le bailliage d'Autun y étant représenté par cinq députés, dont Odet de Montagu, maire de la ville épiscopale d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 23 décembre 1588, au château de Blois (41), le duc de Guise Henri de Lorraine a été assassiné sur ordre du roi Henri III de Valois. En la ville d'Autun (71), le chapitre de la cathédrale est resté fidèle au roi de France mais la municipalité a adhéré à la Ligue [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 12 mars 1589, en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), le nouvel évêque autunois Pierre Saunier a pris possession de son évêché, ceci en présence du grand chantre Hugues Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pièce justificative n° 51, pages 259 à 265].

- En 1589, partisans du roi Henri III face à la Ligue catholique, l'évêque Pierre Saunier et les membres du chapitre d'Autun ont délégué le chanoine Antoine Borenet à Arnay-le-Duc auprès de Guillaume de Saulx-Tavannes, lieutenant général du roi en Bourgogne, pour le presser d'installer une solide garnison royaliste en la ville d'Autun (71), avant que le maire Odet de Montagu et les édiles municipaux, tous partisans de la Ligue catholique, ne livrent la ville aux troupes du duc de Nemours, envoyées en Bourgogne par le duc de Mayenne Charles de Lorraine [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 383 & 384].

- Le 18 mai 1589, le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, s'est emparé de la ville d'Autun avec 200 cavaliers et 1500 fantassins, aidé en cela par Odet de Montagu, maire de ladite ville ; les protestants locaux n'ont pas réagi à ce coup de force car, à cette époque, les magistrats de leur religion, Jacques Bretagne, Etienne La Done et Philibert Tixier, étaient déjà morts [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 21 mai 1589, peu après la prise d'Autun par le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, le chef de l'armée royaliste dans la même province, Guillaume de Saulx-Tavannes, s'est présenté avec ses hommes sous les murs de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 23 mai 1589, constatant qu'il ne pourrait reprendre Autun (71), Guillaume de Saulx-Tavannes a levé le siège de la ville pour retourner avec ses troupes à Arnay-le-Duc (21), laissant la ville assiégée aux mains du duc de Nemours et aux partisans de la Ligue catholique [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].

- Le 31 mai 1589, voulant déloger Guillaume de Saulx-Tavannes et ses troupes d'Arnay-le-Duc (21), le duc de Nemours a quitté la ville d'Autun, laissant sur place une garnison de cent hommes placés sous le commandement du capitaine Tapson [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].

- Le 1<sup>er</sup> août 1589, à Saint-Cloud (92), deux jours après le début du siège de Paris par l'armée royale et celle du roi Henri de Navarre, le roi Henri III a été assassiné d'un coup de couteau au ventre par un jeune moine jacobin de Paris nommé Jacques Clément, âge de 22 ans, natif du village de Serbonnes près de Sens, lequel a aussitôt été massacré sur place par les gardes du roi [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des Français*, tome 4, pages 312 & 313].

- Toute la Bourgogne, qui était gouvernée par le duc de Mayenne Charles de Lorraine, a pris le parti de la Ligue contre le roi de Navarre Henri de Bourbon, héritier légitime du trône de France.

- Le 18 août 1589, le nouveau maire d'Autun (71), Jacques de Genay, choisi par la Ligue, est rentré de Dijon, annonçant aux Autunois que le duc de Mayenne Charles de Lorraine venait d'être choisi pour roi de France par les ligueurs, sous le nom de Charles X [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), page 39].

- Le 24 août 1589, à Autun (71), le nouveau maire de la ville, Jacques de Genay, a réuni dans le couvent des Cordeliers tous les notables, dont le nouvel évêque Pierre Saunier, le grand chantre Hugues Ailleboust et les chanoines de la cathédrale, leur faisant tous jurer fidélité à la Ligue [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 8 mars 1590, à Autun (71), en présence de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, ont été élus les députés du tiers-état du bailliage d'Autun, chargés de participer aux états généraux de la Ligue catholique [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 337].

- Le 28 juillet 1590, une trêve a été conclue pour tout l'automne et l'hiver entre le duc de Mayenne Charles de Lorraine et le représentant en Bourgogne du roi Henri IV, Guillaume de Saulx-Tavannes [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- En février 1591, après une trêve de plusieurs mois, les hostilités ont repris en Bourgogne entre le duc de Mayenne Charles de Lorraine et Guillaume de Saulx-Tavannes, partisan du roi de France Henri IV de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- En 1591, des mois d'avril à juillet, les audiences judiciaires du bailliage et de la prévôté d'Autun ont été suspendues, pour pouvoir faire face au siège de la ville par les troupes du maréchal d'Aumont envoyées par le roi Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 182].

- Le 7 mai 1591, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, a pris part à une réunion au cours de laquelle le clergé et la magistrature de la ville ont décidé d'emprunter la somme de trois mille écus, avant que la ville, favorable à la Ligue catholique, ne soit assiégée par les troupes royalistes du maréchal d'Aumont [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 383].
- Le 8 mai 1591, la ville d'Autun toujours ligueuse a été assiégée par les troupes royalistes du maréchal d'Aumont, venu à la tête d'une armée de huit mille hommes, mais la ville a pu résister avec succès sous les ordres du comte de Chiffey [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- En mai 1591, l'armée de huit mille hommes dirigée par le maréchal d'Aumont, chef des troupes royalistes en Bourgogne, était composée de deux mille cinq cents fantassins français, deux mille fantassins suisses, deux mille cavaliers et mille cinq cents miliciens volontaires, appuyés par un train d'artillerie réunissant trois canons et deux couleuvrines [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 193].
- Le 2 juin 1591, à Autun (71), les hommes du comte de Chiffey, partisans de la Ligue, ont repoussé avec succès un assaut général des troupes royalistes du maréchal d'Aumont, venu assiéger la ville [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 18 juin 1591, à Autun (71), les hommes du comte de Chiffey, partisans de la Ligue, ont repoussé avec succès un second assaut général des troupes royalistes du maréchal d'Aumont [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 23 juin 1591, n'ayant pu s'emparer de la ville d'Autun (71), défendue avec succès par les partisans de la Ligue sous les ordres du comte de Chiffey, le maréchal d'Aumont a fini par lever le siège, l'évêque Pierre Saunier célébrant l'événement en faisant chanter un *Te Deum* à la cathédrale [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 24 juin 1591, à Autun (71), les partisans de la Ligue ont élu Philibert Venot maire de la ville pour continuer le combat contre les royalistes soutenant le roi Henri IV [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- En 1593, au tribunal du bailliage d'Autun, l'abbesse de Saint-Jean-le-Grand à Autun a été condamnée, par une sentence du lieutenant général dudit bailliage, à payer au chanoine Hugues Ailleboust, chantre de la cathédrale Saint-Lazare et chapelain de la chapelle Sainte-Catherine, les droits dus audit chanoine pour sa chapelle, à savoir : « *trois termes de la graine à lui due à raison de huit boisseaux froment et quatre boisseaux seigle, mesure de Mont-Saint-Jean, pour chacun terme, en outre le pain, pinte de vin, fromage, œufs et harengs* » [AD 71, H 1205].
- Le 25 juillet 1593, en la basilique de Saint-Denis (93), le roi de France Henri IV de Bourbon a abjuré le calvinisme afin de mettre un terme aux guerres de religion dans son pays.
- En 1593, après l'abjuration du roi Henri IV le 25 juillet, les Bourguignons ont commencé à se détacher de la Ligue et du duc de Mayenne Charles de Lorraine. L'évêque Pierre Saunier a été l'un des premiers, à Autun (71), à reconnaître comme roi de France le roi Henri de Navarre [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- En 1594, Hugues Ailleboust avait environ soixante-cinq ans [AD 71, G 743].
- Le 22 mars 1594, la ville ligueuse de Paris s'est soumise au roi Henri IV [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 9 avril 1594, à Autun (71), maître Jean de La Grange, procureur et avocat du roi au bailliage de Montcenis, a succédé à maître Barthélemy de Montrambaud comme lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 407].
- En avril 1594, expulsé de la ville d'Autun par les partisans de la Ligue, André Ailleboust s'est réfugié à Lucenay-l'Evêque avec l'évêque Pierre Saunier et tous les autres royalistes autunois (dont l'avocat Lazare de Montrambaud), ceci en attendant la soumission de la ville d'Autun au roi de France Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), pages 126 et 465 à 468].
- Le 7 septembre 1594, en présence de l'avocat autunois Lazare de Montrambaud, les juridictions royales d'Autun ont toutes été transférées à Lucenay-l'Evêque (71), au lieu de Saulieu (21), ceci en attendant la soumission de la ville ligueuse d'Autun au roi Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 444].
- Le 16 mai 1595, le maire d'Autun Philibert Venot s'étant détaché de la Ligue, faisant entrer en ville au cours de la nuit du 15 au 16 mai les troupes royalistes du maréchal de Biron, la ville ligueuse d'Autun s'est soumise au roi Henri IV après une journée entière de combats [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967 ; Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Au début de juin 1595, à la bataille de Fontaine-Française (21), les partisans du roi Henri IV ont réduit à néant les derniers espoirs de la Ligue catholique, permettant de ramener le calme en France.
- Le 24 juin 1595, à Autun (71), le maire ligueur Philibert Venot a été remplacé à la tête de la municipalité autunoise par un partisan du roi Henri IV qui s'était réfugié auprès de l'évêque Pierre Saunier à Lucenay-l'Evêque (71), Jacques Guijon, ceci sous les auspices d'Humbert de Marcilly de Cipierre, gouverneur de la ville pour ledit roi. [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].
- À la fin de juin 1595, après la soumission de la ville ligueuse d'Autun au roi Henri IV, l'évêque Pierre Saunier est retourné dans sa ville épiscopale au bout de quatorze mois d'exil en son palais de Lucenay-l'Evêque (71) [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223 ; Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Hugues Ailleboust est décédé entre 1598 et 1603.

#### **AILLEBOUST Jean (l'aîné) :**

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Séez, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant

d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'aîné) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Sééz, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].

**AILLEBOUST Jean (le jeune) :**

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

- Le 15 mai 1541, à Autun, l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte a été profanée par deux protestants, un praticien nommé Pierre Moreau et Nicolas Charbonnier, lesquels ont violé un tabernacle et répandu sur le sol les saintes espèces pour les fouler aux pieds ; un troisième homme a été suspecté et arrêté avec les deux profanateurs, le médecin Pierre d'Andoville, mais il a finalement été acquitté et remis en liberté, faute de preuves [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].

- Le 4 juin 1541, à Autun, ont été étranglés et brûlés en place publique les deux protestants qui, le 15 mai précédent, avaient profané l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte, à savoir le praticien Pierre Moreau et son ami Nicolas Charbonnier [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].

- En 1546, par lettres patentes, le roi François I<sup>er</sup> a ordonné la construction d'une muraille défensive entourant l'ensemble de la ville d'Autun (71), composée du Château, vieux quartier implanté sur les hauteurs, protégé par son propre mur d'enceinte, du fort de Marchaux, dans la partie basse, et de la ville moderne située entre le fort et le Château [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 28 août 1546, à Autun (71), l'avocat Jean de Montrambaud a été nommé parmi les dix-huit conseillers juridiques que le corps municipal de la ville a engagés, chargés de « *chercher tous moyens pour la clôture d'icelle ville* », ceci conformément aux instructions du roi François I<sup>er</sup> qui a ordonné la construction d'un long mur d'enceinte défensif englobant le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 79].

- En 1547, à Autun (71), ont commencé les travaux de construction de l'enceinte défensive devant entourer l'ensemble de la ville, à savoir : le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 24 mars 1552 *n.s.*, Jean Ailleboust, natif d'Autun, a été immatriculé à l'université de médecine de Montpellier sous le nom latinisé d'*Albosius*, avec comme professeur tuteur Honoré Castellan, qui a enseigné à Montpellier de 1546 à 1557 : « *Ego Johannes Albosius, diocesis haeduensis, veni in hanc alma universitatem Montispessuli ut in eius studio incumbam et fui examinatus in philosophia et medicina et admissus persolvique jura universitatis juranque me observaturum diligentem praevilegia statutaque edita et edenda elegi mihi in patrem dominum Honoratum Castellanum, doctorem medicini in quorum universitatem fidem chirographum meum apposui. Anno domini millesimo quingentesimo quinquagesimo primo ante Pascha, die vigesimo quarta martii* » [Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, section médecine, fonds ancien, manuscrit S 19, folio 269 ; Marcel Gouron, *Matricule de l'université de médecine de Montpellier (1503-1599)*, Genève (1957), voir étudiant n° 1932 ; Louis Dulieu, *La médecine à Montpellier (la Renaissance)*, tome II, Avignon (1979)].

- Le médecin Jean Ailleboust n'a pas inventé l'eau de Dalibour [erreur trouvée dans : Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, pages 60 & 61].

- L'eau de Dalibour, qui est une solution antiseptique de sulfate de cuivre et de zinc à usage dermatologique, a été inventée par Jacques Dalibour, décédé en 1735, chirurgien de la gendarmerie du roi Louis XIV [Maurice Bariéty et Charles Coury, *Histoire de la médecine*, Paris (1963)].

- Le 8 août 1554, devant maître Tribolé, notaire à Auxerre, est comparu l'honorable homme maître Jean Ailleboust, docteur en médecine à Auxerre (fils de feu Pierre Ailleboust, originaire du Perche, docteur en médecine à Autun, et de Pierrette de Sééz, encore en vie), lequel a passé un contrat de mariage avec Marie Rémond, fille de l'honorable homme maître Girard Rémond, licencié en lois, conseiller au siège présidial d'Auxerre, et de Jeanne de Boulangiers [AD 89, 3 E 6-434 (voir aussi Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, pages 60 & 61)].

- Le 16 novembre 1554, le lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, ordonnant à celui-ci de verser la somme de 40 sols parisis à Marceau Troffineau, sergent du bailliage d'Auxerre demeurant à Neuvy-sur-Loire (58), ceci pour avoir amené depuis ledit lieu

jusqu'aux prisons royales d'Auxerre un prisonnier nommé Michel Gaboret (ou Gabouret), accusé d'hérésie [AD 21, B 2632, folio 29 recto].

- Le 20 novembre 1554, le procureur du roi au bailliage d'Auxerre (Jean Deheu) a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, lui ordonnant de verser la somme de 16 livres parisis à Rollet Lemoine, maître des hautes œuvres de la ville d'Auxerre, ceci pour avoir brûlé vif Michel Gaboret, accusé d'hérésie [AD 21, B 2632, folio 29 recto & verso].

- En novembre 1554, le lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, lui ordonnant de verser la somme de 63 sols tournois au frère Pierre Bogueraul, religieux des frères prêcheurs d'Auxerre, ceci pour avoir ramené à Auxerre, avec un sergent de Neuvy-sur-Loire (Marceau Troffineau), un prisonnier nommé Michel Gaboret (ou Gaborel), accusé d'hérésie et exécuté à mort, pour avoir fourni la nourriture du sergent et de lui-même pendant le trajet et pour avoir fait plusieurs journées de vacations [AD 21, B 2632, folio 29 verso].

- Le 28 avril 1555, le lieutenant criminel d'Auxerre a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, ordonnant à celui-ci de verser la somme de 20 livres parisis à Germain Armant, sergent au bailliage d'Auxerre, ceci pour avoir amené des prisons de Cosne jusqu'aux prisons d'Auxerre un nommé Pierre Signard, accusé d'hérésie, et pour avoir convoqué les témoins au procès [AD 21, B 2632, folio 30 verso].

- Le 27 août 1555, devant le bailli d'Auxerre, Edmé Balesvre, accusé du crime d'hérésie, a été condamné à une amende de 40 livres parisis, à verser à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre [AD 21, B 2632, folio 14 verso].

- Le 4 octobre 1555, de passage en la ville Auxerre, le roi de France Henri II a dîné au réfectoire du couvent des Cordeliers [BM Auxerre, manuscrit 390 G, nécrologe des Cordeliers].

- Le 21 décembre 1555, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé par Edmond Soufflard, vicaire de ladite église, un garçon nommé Israël Foucher, fils de maître Jean Foucher et de Jeanne (Lemoine). Ses deux parrains ont été maître Nicolas de Charmoy, avocat au parlement de Paris, et maître Jean Ailleboust (ou « *Albosius* »), médecin ; sa marraine a été Edmée (Tournemotte), veuve d'Edmé Fauleau [AM Auxerre, registre GG 32, folio 9 recto].

- Le 31 décembre 1555, devant maître Tribolé, notaire à Auxerre, en présence du clerc auxerrois Thomas Millot, est comparu maître Jean Ailleboust (qui a signé ainsi), lequel a reconnu être entièrement satisfait des clauses contenues dans son contrat de mariage avec Marie Rémond [AD 89, 3 E 6-434 (voir fin du contrat de mariage du 8 août 1554)].

- Le 23 juin 1556, le lieutenant particulier au bailliage d'Auxerre a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, lui ordonnant de verser la somme de 20 livres tournois à maître Pierre Boisart, ceci pour avoir amené des prisons de la ville de Vermenton jusqu'aux prisons royales d'Auxerre un nommé Pierre Le Bergier et Guillaume Dujour, vagabonds accusés d'hérésie, et pour avoir payé les frais de voyage de plusieurs témoins à charge devant être confrontés aux deux inculpés à Auxerre [AD 21, B 2633, folio 28 verso].

- En 1556, pendant l'été, Jacques de La Halle, chanoine théologal du chapitre d'Auxerre, a accompagné l'évêque de Philadelphie (le frère Philippe Munier) dans sa visite générale du diocèse d'Auxerre au nom de l'évêque auxerrois, ceci pour lutter contre l'expansion de l'hérésie calviniste [BM Auxerre, manuscrit 390 G, histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots, page 6 ; Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 86].

- Le 4 septembre 1556, le lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre a adressé un mandement à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, ordonnant à celui-ci de verser la somme de 20 livres parisis à Mathieu Dufresne, maître barbier et chirurgien à Auxerre, pour avoir appliqué pendant 62 jours plusieurs médicaments à un prisonnier nommé Charles Le Bergier (de Vermenton), accusé d'hérésie [AD 21, B 2633, folio 29 verso].

- Le 5 septembre 1557, après la défaite du roi Henri II face à l'empereur Charles Quint à la bataille de Saint-Quentin (02), le clergé d'Auxerre a organisé une grande procession solennelle en ville pour implorer le retour de la paix en France, marchant jusqu'à l'église Saint-Amatre en portant toutes les châsses de l'évêché, dont celle de saint Germain.

- En octobre 1557, pour lutter contre l'expansion de l'hérésie calviniste, Gaspard Damy, chanoine et official de l'évêque d'Auxerre, a dû se rendre à Gien par ordre de l'évêque d'Auxerre Robert de Lenoncourt, ceci pour ouvrir une instruction judiciaire contre plusieurs habitants soupçonnés de calvinisme [BM Auxerre, manuscrit 390 G, histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots, page 6].

- Le 23 septembre 1558, maître Guillaume Viole, conseiller en la cour du parlement de Paris, a adressé un mandement à maître Drouet Simonnet, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, lui ordonnant de verser la somme de 6 livres parisis à Germain Sixdeniers, messenger d'Auxerre, pour avoir porté jusqu'au greffe criminel de ladite cour du parlement de Paris les charges et informations, pièces et procédures extraordinairement faites à la requête du procureur du roi au bailliage d'Auxerre à l'encontre de Nicolas (Dupont dit) de Toul, natif de Blois, retenu prisonnier pour cause d'hérésie et ayant fait appel de la sentence prononcée contre lui par le lieutenant criminel d'Auxerre [AD 21, B 2635, folio 35 recto].

- Le 3 avril 1559, la paix de Cateau-Cambrésis a été signée entre le roi de France Henri II et le roi d'Espagne Philippe II, le monarque français renonçant à son rêve italien et retirant ses troupes du Piémont et de Savoie.

- En 1559, Guillaume Pallisseau, apothicaire domicilié à Metz depuis une dizaine d'années, a été conduit à la prison d'Auxerre, par ordre du sieur de Sénéterre, lieutenant du gouverneur de Metz, mais il a vite été relaxé par ordre de la Cour (qui se trouvait à Orléans), les juges d'Auxerre ayant refusé d'instruire son procès en hérésie [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 88].

- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'aîné) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Sééz, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres

tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].

- Le 19 mars 1560 *n.s.*, à la cour des comptes de Paris, un mandement a été adressé à maître Claude Fauleau, receveur ordinaire du roi en son comté d'Auxerre, ordonnant à celui-ci de verser la somme de 40 livres parisis à Germain Sixdeniers, messager ordinaire d'Auxerre, pour avoir mené depuis les prisons d'Auxerre jusqu'aux prisons de la Conciergerie à Paris un nommé Nicolas Dupont (dit de Toul), qui a fait appel à la cour du parlement de Paris d'une sentence de mort prononcée contre lui par le bailli d'Auxerre [AD 21, B 2635, folio 33 verso].

- Le 5 juillet 1560, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, sont comparus l'honorable homme Jean Ailleboust (ou Alliboust), docteur en médecine, et Marie Rémond, son épouse, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, lesquels ont nommé comme procureur maître François Thorel, chargé par eux de faire enregistrer en toute cour et juridiction la donation entre vifs qu'ils ont effectuée le jour même, devant le même notaire auxerrois et dans le même acte notarié, au profit de l'avocat maître Barthélemy Gillet, absent, à qui ils ont offert l'ensemble de leurs biens meubles, n'en gardant pour eux que l'usufruit [AD 89, 3 E 7-329, acte n° 206].

- Le 15 juillet 1560, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, est comparu Jean Ailleboust, docteur en médecine en ladite ville d'Auxerre, lequel a reconnu posséder une maison située au bourg auxerrois de Saint-Eusèbe, tenant d'une part à la rue menant à l'église des frères mineurs et d'autre part aux anciens murs de la cité d'Auxerre, grevée d'une rente de 15 sols à payer chaque année au doyen du chapitre d'Auxerre, ceci par moitié, à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AD 89, 3 E 14-6].

- En janvier 1561 *n.s.*, en un lieu inconnu, Jean Ailleboust, veuf de Marie Rémond, a épousé Marguerite Minagier, fille du noble homme Jean Minagier, écuyer, seigneur de Dixmont et d'Etigny, et de Françoise Clardin [BNF, manuscrits, cabinet d'Hozier n° 4, pièce 82 ; Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, pages 60 & 61].

- En 1561, Jean Ailleboust était domicilié en la rue de la Draperie à Auxerre, dans le quartier des Fontaines et du Temple en la paroisse Saint-Eusèbe [AD 89, H 1094 ; Maximilien Quantin, *Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*, 1870, page 156].

- En juillet 1561, un édit du roi de France Charles IX de Valois a interdit à tous les calvinistes de son royaume toute réunion publique ou particulière, avec ou sans armes [Baudouin, *Hoistoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, pages 198 et 199].

- Le 23 juillet 1561, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Madeleine Sotiveau, fille de l'honorable homme maître Etienne Sotiveau, avocat du roi au bailliage d'Auxerre, et de Marie Rousselet. Son parrain a été maître Jean Ailleboust (ou Dhallibort), docteur en médecine ; ses marraines ont été Catherine Durand, veuve de maître Pierre Sotiveau, et Anne Boucher, épouse de maître Germain Rousselet, avocat à Auxerre [AM Auxerre, registre GG 32, folio 59 verso].

- Le 29 juillet 1561, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisé Antoine Duru, fils d'Etienne Duru et d'Anne (Rémond). Ses parrains ont été maître Antoine Boitel (ou Boetel) et maître Claude Rousselet (ou Roselet) ; sa marraine a été Marguerite (Minagier), femme de maître Jean Ailleboust (ou Alibour) [AM Auxerre, registres GG 3 & GG 4].

- Le 5 août 1561, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Girard Rémond, enquêteur au bailliage d'Auxerre puis conseiller du roi au bailliage et siège présidial de la même ville, ceci entre d'une part sa fille née de sa défunte première femme Huguette Rousselet, à savoir Louise Rémond, épouse de Regnault Petit, et d'autre part ses sept enfants survivants issus de sa seconde femme Jeanne de Boulangiers, à savoir Jean Rémond (enquêteur au bailliage d'Auxerre), Nicolas Rémond (avocat à Auxerre), Anne Rémond (femme de Claude de Tournay), Claude Rémond (femme de l'avocat auxerrois Philebert Boucher), Perrette Rémond (femme de Germain Mamerot, huissier audiencier du roi au siège présidial d'Auxerre), ainsi qu'Edmée Rémond et Jeanne Rémond (toutes deux filles mineures placées sous la tutelle provisionnelle de Claude Thomereau, procureur audit siège présidial d'Auxerre). Comme Marie Rémond, fille du défunt, était déjà morte à l'époque, sans avoir laissé d'enfants, le nom de son mari (Jean Ailleboust) n'a pas été mentionné dans l'acte [AD 89, 3 E 6-321].

- Le 9 octobre 1561, Jean Ailleboust était sans doute déjà devenu secrètement protestant lorsque les catholiques d'Auxerre ont découvert le lieu de prière des protestants de la ville, caché dans une grange ou un pressoir près de l'église Saint-Eusèbe, et lorsque la populace a ensuite pillé une trentaine de maisons de huguenots (dans le quartier où vivait ledit Jean Ailleboust) [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, pages 90 & 91].

- Le 17 janvier 1562 *n.s.*, à Saint-Germain-en-Laye (78), un édit de pacification a été signé entre catholiques et protestants, accordant à ces derniers la liberté de culte hors des villes closes comme Auxerre, sans armes et sous surveillance judiciaire.

- Le 12 avril 1562 (après Pâques), au premier jour du massacre général des protestants de Sens, les émeutiers catholiques ont égorgé dans son lit l'imprimeur Gilles Richebois, blessé depuis deux jours, ainsi que sa femme, enceinte, pillant leur maison et celle de l'écu Jean Michel, ils ont saccagé la demeure du médecin Jacques Ithier, violant et mutilant son épouse devant leurs deux filles avant de la noyer dans l'Yonne avec l'une d'elles, et ils ont percé par un tir d'artillerie la porte d'entrée de la maison de l'avocat Jean Chaslons, chez qui plusieurs huguenots de la ville s'étaient réfugiés, tuant le seigneur de Mombaut et son serviteur qui tentaient de fuir la maison, l'épée à la main, mais laissant s'échapper l'avocat de La Fosse qui a pu quitter la ville en secret dans la nuit [BM Auxerre, manuscrit 341 G ; Haag, *La France protestante*].

- En 1562, François de la Rivière (seigneur de Champlémy, gouverneur d'Auxerre), Pierre Le Brioy (président du bailliage d'Auxerre) et Hélie Le Brioy (lieutenant particulier au même bailliage) ont uni leurs efforts pour chasser les huguenots de la ville, parvenant à inciter le prévôt d'Auxerre protestant Jacques Chalmeaux à quitter la ville le 17 mai 1562 avec une partie de ses coreligionnaires [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 93].

- Le 17 mai 1562, devenu le chef des protestants auxerrois, le prévôt Jacques Chalmeaux a été chassé de la ville avec ses religionnaires par les catholiques ultramontains [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 93].

- Le 25 avril 1563, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, est comparue Jeanne de Boulangiers, veuve de feu Girard Rémond, laquelle, à la demande de son gendre Germain Mamerot (époux de Perrette Rémond), a rendu compte des sommes qu'elle a dépensées, dont les frais d'enterrement de ses deux filles Françoise Rémond et Marie Rémond (femme du médecin Jean Ailleboust), toutes deux décédées sans héritiers [AD 89, 3 E 6-323].

- Le 23 août 1562, Jacques Creux dit Brusquet, concierge des prisons royales d'Auxerre, a entraîné des mariniers du bourg Saint-Loup dans une chasse aux huguenots, avec l'assentiment du gouverneur d'Auxerre François de La Rivière et du

président Pierre Le Brioy ; la bande est entrée dans l'échoppe du potier d'étain protestant Cosson, qui a été battu, défêtré puis achevé dans la rue à coups de levier, et dont le corps a été traîné jusqu'à la rivière et jeté dans l'Yonne du haut du pont [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 94].

- Le 25 août 1562, à Auxerre, le concierge des prisons Jacques Creux dit Brusquet a entraîné les mariniers du bourg auxerrois de Saint-Loup dans une deuxième chasse aux huguenots, au cours de laquelle la femme du châtelain d'Avallon (à savoir Marie Boucher, épouse de Lazare Lefoul) a été tuée et précipitée dans l'Yonne, tout comme le prisonnier Edmé Balesvre (ou Baleure), juge de Corbelin (58), qui a été livré à la fureur des émeutiers catholiques par l'official d'Auxerre (Gaspard Damy) [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 94].

- Le 25 août 1562, à Auxerre, lors d'une tuerie de protestants auxerrois par les catholiques ultramontains de la ville, l'épouse du châtelain d'Avallon (à savoir Marie Boucher, épouse de Lazare Lefoul) a été appréhendée par les émeutiers, dépouillée de ses bracelets, de sa chaîne en or et de ses vêtements, traînée jusqu'à l'Yonne, blessée de plusieurs coups de dague aux reins et aux cuisses, jetée dans la rivière du haut d'un bateau, et, comme elle était jeune et forte et qu'elle se débattait dans l'eau, elle a été assommée par un batelier avec une rame jusqu'à faire rougir l'eau de son sang ; son corps nu a ensuite été livré en spectacle à ses bourreaux qui ont empêché un homme apitoyé de la couvrir d'un linceul, forçant l'intrus d'ensevelir le cadavre dans un champs [Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, 1863 (tome I), pages 78 et 79].

- Le 9 octobre 1562, un ami protestant du médecin Jean Ailleboust, Etienne Sotiveau, avocat du roi au bailliage d'Auxerre, a été molesté chez lui et laissé pour mort par l'avocat auxerrois Edmé Bougault et ses comparses [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 95].

- Juste après que l'avocat du roi protestant Etienne Sotiveau ait été molesté le 9 octobre 1562 par l'avocat Edmé Bougault et ses comparses, le gentilhomme François de Marraffin, sieur d'Avigneau, enseigne de la compagnie de l'amiral Gaspard de Coligny, s'est présenté devant la ville d'Auxerre avec une vingtaine de cavaliers, tuant quatorze des catholiques auxerrois venus l'affronter à la sortie de la ville [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 95].

- Le 19 mars 1563, au château d'Amboise (37), la paix a été restaurée en France pendant quatre ans, ceci grâce à un édit de pacification signé entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant la liberté de culte dans les faubourgs d'une ville par bailliage et dans les chapelles des châteaux appartenant aux seigneurs huguenots ; dans le bailliage d'Auxerre, le prêche des protestants a été fixé dans les faubourgs de la ville close de Cravant.

- Le 25 avril 1563, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, est comparue Jeanne de Boulangiers, veuve de feu Girard Rémond, laquelle, à la demande de son gendre Germain Mamerot (époux de Perrette Rémond), a rendu compte des sommes qu'elle a dépensées, dont les frais d'enterrement de ses deux filles Françoise Rémond et Marie Rémond (femme du médecin Jean Ailleboust), toutes deux décédées sans héritiers [AD 89, 3 E 6-323].

- Le 27 décembre 1563, devant Simon Gressier, notaire royal à Sens, en présence de Jean Ailleboust (qui a signé ainsi), sont comparus maître Antoine Minagier, avocat au siège présidial de Sens, et Perrette Charles, son épouse, lesquels ont constitué au profit de Jean Minagier, élu de Sens et seigneur de Dixmont, une rente annuelle de 320 livres tournois, à verser en deux termes égaux de 160 livres à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste, rachetable au prix de 1300 écus d'or [AD 89, 3 E 22-758].

- En 1564, à Sens, le médecin Jean Ailleboust vivait en la maison de la Cognée, appelée aussi la maison de la Hache, située sur la Grande Rue et que son épouse Marguerite Minagier tenait de son grand-père Jacques Minagier, où celui-ci demeurait déjà en 1502 [AD 89, E 298, folio 99 ; Charles Porée, *Histoire des rues et des maisons de Sens*, 1920].

- En avril 1564, devant Simon Gressier, notaire à Sens, est comparu Jean Ailleboust, docteur en médecine résidant en ladite ville de Sens, lequel a cédé à titre de bail annuel et perpétuel à Jeanne Chaston, veuve de Marc Rousset, domiciliée à Nailly, un demi-arpent de vigne situé audit finage de Nailly [AD 89, 3 E 22-758].

- Le 7 octobre 1564, devant Simon Gressier, notaire à Sens, un contrat a été passé entre les six enfants survivants de feu Jean Minagier, à savoir Madeleine Minagier, représentée par son mari Jacques Dubois, avocat au siège présidial de Sens, Antoine Minagier, élu de Sens, Claude Minagier, prévôt de Dixmont, Jean Minagier, avocat à Sens, Marguerite Minagier, représentée par son époux Jean Ailleboust, docteur en médecine à Sens, et Marie Minagier, représentée quant à elle par son conjoint Jean Rémond, enquêteur au bailliage d'Auxerre (frère de la défunte Marie Rémond, première femme dudit Jean Ailleboust), et les enfants de feu Jacques Minagier, conseiller au siège présidial de Sens, fils dudit défunt Jean Minagier, placés sous la tutelle de leur mère, nommée Gabrielle Hodoart [AD 89, 3 E 22-758].

- Le 14 décembre 1564, devant un notaire inconnu, est comparu Jean Ailleboust, docteur en médecine, lequel a rendu foi et hommage pour le fief de La Motte-Gravard au nom de son beau-frère Antoine Minagier, élu de Sens et fils du défunt Jean Minagier [BNF, manuscrits, pièces originales 1968, Minagier].

- Le 26 décembre 1564, devant Louis Tribolé, notaire royal à Auxerre, en présence de l'honorable homme maître Jean Petit, procureur au bailliage d'Auxerre, et de Christophe Daulmoy, sont comparus le noble homme maître Jean Rémond, enquêteur pour le roi audit bailliage, et Marie Minagier (ou Mesnager), son épouse, lesquels ont donné procuration à leur beau-frère maître Jean Ailleboust, docteur en médecine à Sens, le chargeant de les représenter lors du partage après décès des biens laissés en héritage par le défunt noble homme maître Jean Minagier (ou Mesnager), écuyer, seigneur de Dixmont et d'Etigny, père de ladite Marie Minagier (ou Mesnager) et beau-père desdits Jean Rémond et Jean Ailleboust [AD 89, 3 E 6-435].

- Le 10 janvier 1565 *n.s.*, devant Simon Gressier, notaire à Sens, un contrat a été passé entre d'une part Marguerite Marcillay, veuve d'Antoine Espougnon, domiciliée en ladite ville de Sens, et d'autre part Antoine Minagier, élu de Sens, Jean Rémond, enquêteur au siège présidial d'Auxerre, Claude Minagier, prévôt de Dixmont, Jacques Dubois, avocat au siège présidial de Sens, Jean Ailleboust, docteur en médecine à Sens, et les enfants mineurs de feu Jacques Minagier [AD 89, 3 E 22-758].

- Le 5 janvier 1571, devant Jean-Baptiste Barreau, notaire à Sens, est comparu Jean Ailleboust, médecin résidant en ladite ville de Sens, lequel a acheté pour le prix de 1600 livres une maison située en la rue du Saint-Esprit à Sens, en la paroisse Saint-Hilaire, vendue par tous les héritiers de feu Guillaume Ravault, chanoine de Sens, et de feue Perrette Ravault, veuve d'Olivier Chéreau, promoteur en cour d'Eglise, à savoir Nicolas Lelasseur, procureur au bailliage de Sens, époux de Martine Minagier, l'écuyer Guillaume Minagier, homme d'armes servant dans la compagnie du duc de Guise, Jean Minagier, lui aussi procureur au bailliage de Sens, Olivier Minagier, avocat au parlement de Paris, et Jean Minagier, fils de feu Miles Minagier et de Catherine Lamy [AD 89, 3 E 22-41 ; Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, pages 60 & 61].

- Le 1<sup>er</sup> mars 1571, à Autun (71), le médecin Jean Lalemant (époux de Françoise Ailleboust) a écrit une lettre en latin à son beau-frère Jean Ailleboust, médecin à Sens, lettre qu'il a ensuite reproduite dans la préface de son livre de médecine publié à Genève la même année, dans lequel il a traduit en latin, puis commenté, trois traités de médecine d'Hippocrate [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 497].
- Le 24 mai 1571, devant Jean-Baptiste Barreau, notaire à Sens, sont comparus Jean Ailleboust et Marguerite Minagier, son épouse, et deux frères de cette dernière, lesquels ont vendu à Pierre Tolleron, conseiller au bailliage de Sens, un seizième du fief des Hautes Censives de Dixmont [AD 89, 3 E 22-41 ; Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, page 60].
- En 1573, l'un des beaux-frères du médecin Jean Ailleboust, Claude Minagier, catholique modéré, a été élu maire de Sens pour deux ans [Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*].
- Le 24 janvier 1575, sans doute à Sens, est née Marie Ailleboust, fille légitime du médecin Jean Ailleboust et de Marguerite Minagier [BNF, manuscrits, cabinet d'Hozier n° 4, pièce 82].
- En 1575, l'un des beaux-frères du médecin Jean Ailleboust, Claude Minagier, catholique modéré, a été réélu maire de Sens pour deux ans [Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*].
- En 1575, à Sens, l'écuyer Pierre de Paris, seigneur de Philippières à Piffonds, malade depuis longtemps, a été exempté du service militaire personnel dû au roi lors de la montre du ban et de l'arrière-ban du bailliage de Sens, ceci à la demande de maître Pierre Jamard et au vu du certificat médical établi par le médecin Jean Ailleboust et par l'apothicaire Etienne Bouvier [Maurice Roy, *Le ban et l'arrière-ban du bailliage de Sens au XVI<sup>e</sup> siècle*, page 195].
- En 1575, le roi Henri III ayant nommé le duc de Guise chef des armées royales, une coalition s'est formée contre les deux hommes, réunissant d'une part le duc d'Alençon François de Valois, frère du roi et chef des catholiques tolérants, et d'autre part le prince de Condé Henri de Bourbon et le roi de Navarre Henri de Bourbon, chefs des protestants.
- En 1576 environ, en la ville de Sens, est né Jean Ailleboust, fils du médecin Jean Ailleboust et de sa conjointe Marguerite Minagier. Cette date peut être calculée à partir de l'âge de 27 ans qu'avait ledit Jean Ailleboust fils quand, le 3 février 1603, il a vendu une rente [AD 89, 3 E 22 959].
- Le 6 mai 1576, au château d'Etigny appartenant à Claude Minagier, maire de Sens (1573-1577), est comparue Catherine de Médicis, assistée du duc François de Montmorency, maréchal de France, du cardinal Charles de Bourbon et de Nicolas de Pellevé, archevêque de Sens, laquelle a rencontré son fils cadet François de Valois, duc d'Alençon et comte du Perche, suivi quant à lui du prince de Condé Henri de Bourbon et du duc Jean-Casimir, venus ensemble de Vallery, signant avec lui une paix humiliante pour le roi Henri III et les catholiques, par laquelle le duc François de Valois a obtenu l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Berry, ainsi que le passage de la Loire à La Charité, tandis que le prince de Condé Henri de Bourbon recevait le gouvernement de la Picardie [Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent* ; Guy Notel, *Etigny et sa paix*, pages 25 à 27 ; Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des Français*, tome 4, pages 223 & 224].
- Le 15 novembre 1576, devant Etienne Le Bingeon, notaire à Sens, Jean Ailleboust a signé le contrat de mariage conclu entre Pierre Cretté et Marie Bouvier, fille de l'apothicaire Etienne Bouvier et de Marie Cousin [acte signalé par Alain Noël, non retrouvé dans AD 89, 3 E 83-41].
- En 1577, à l'issue de deux mandats de deux ans, le beau-frère de Jean Ailleboust, Claude Minagier, n'a pas été réélu maire de Sens [Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*].
- Le 17 septembre 1577, par manque d'argent, le roi de France Henri III de Valois a été obligé de signer la paix de Bergerac, confirmant la paix d'Etigny tout en prononçant la dissolution de la Ligue catholique et de la Confédération protestante.
- Le 27 janvier 1578, devant un notaire inconnu, est comparu Charles Ailleboust, évêque d'Autun (71), lequel a établi une procuration au nom de Claude Minagier et de Grégoire Maslard, les chargeant d'assister en son nom au mariage de sa nièce Suzanne Ailleboust, fille de Jean Ailleboust et de Marguerite Minagier, et de remettre à la jeune épouse la somme de 1333 écus d'or soleil et un tiers d'écu. Cet acte est signalé dans le contrat de mariage de ladite Suzanne Ailleboust, conclu le 31 janvier 1578 devant François Boutet, notaire à Sens [AD 89, 3 E 71-31].
- Le 31 janvier 1578, devant François Boutet, notaire royal à Sens, est comparu l'écuyer Christophe de Boulangiers, seigneur du Clos et du Mouton, demeurant en ladite seigneurie du Clos à Charny, lequel a passé un contrat de mariage avec Suzanne Ailleboust, fille de Marguerite Minagier et de Jean Ailleboust, docteur en médecine à Sens et médecin ordinaire du frère du roi (François de Valois, comte du Perche et duc d'Alençon, d'Anjou, du Maine, de Touraine et du Berry), la jeune promise étant assistée de Claude Leblanc, serviteur dudit Jean Ailleboust, et de Marie Minagier, veuve en premières nocces de Jean Rémond, enquêteur pour le roi à Auxerre, puis femme en secondes nocces de Grégoire Maslard, conseiller et procureur du roi au bailliage et siège présidial de Sens, celle-ci léguant à la future épouse la somme de cent écus soleil [AD 89, 3 E 71-31].
- En 1578, devant un notaire inconnu, Antoine d'Ailleboust a passé un contrat de mariage avec Marie Genevois, en présence de son oncle Jean Ailleboust et de sa cousine Suzanne d'Ailleboust, épouse de Christophe de Boulangiers, seigneur du Clos [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), page 18 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].
- Le 2 juillet 1578, devant François Boutet, notaire à Sens, sont comparus Jean Ailleboust, docteur en médecine demeurant en ladite ville de Sens, et Marguerite Minagier, son épouse, lesquels ont reçu la somme de 100 écus d'or de Jérôme Maulmirey, avocat au bailliage et siège présidial de Sens, agissant en son nom et en celui de Françoise Charlot, sa femme, et des enfants que celle-ci a eus de feu Pierre Balthazar, son premier conjoint, ceci pour le rachat d'une rente annuelle de 18 livres et 10 sols tournois et de cinq septiers de blé froment, portant sur la métairie des Mynots située à Saint-Martin-d'Ordon, rente dont ladite Marguerite Minagier avait hérité de feu Jean Minagier, son père, élu pour le roi en l'élection de Sens [AD 89, 3 E 71-31].
- Le 9 août 1578, devant François Boutet, notaire royal à Sens, sont comparus l'écuyer Christophe de Boulangiers, seigneur du Clos et du Mouton, et Suzanne Ailleboust, son épouse, lesquels ont reconnu avoir reçu de maître Jean Ailleboust, docteur en médecine demeurant à Sens et médecin ordinaire du frère du roi (François de Valois, comte du Perche et duc d'Alençon, d'Anjou, du Maine, de Touraine et du Berry), et de Marguerite Minagier, parents de ladite Suzanne Ailleboust, la somme de 1833 écus et un tiers d'écu d'or soleil, équivalant à 5500 livres tournois, somme qui avait été promise auxdits Christophe de Boulangiers et Suzanne Ailleboust dans leur contrat de mariage [AD 89, 3 E 71-31].
- Le 4 septembre 1578, devant François Boutet, notaire royal à Sens, est comparu Jean Compérat, praticien à Champlost et receveur de Bouy et Prémartin, agissant au nom de Françoise Raguier, dame d'Esnon et Brion, veuve de Marc de Langhac,

lequel comparant a vendu à réméré pour le prix de 1241 écus et deux tiers d'écu soleil à Jean Ailleboust, docteur en médecine demeurant en ladite ville de Sens, le fief de Prédaisy situé en la paroisse de Saint-Mards-en-Othe (10), avec haute, moyenne et basse justices, comportant une métairie avec 100 arpents de terre et 400 arpents de bois et taillis, le tout mouvant en plein fief du roi à cause de sa terre de Chaumont [AD 89, 3 E 71-31].

- Le 29 novembre 1578, devant François Boutet, notaire royal à Sens, sont comparus l'écuyer Louis de Léone, seigneur de Mauvoisin, gentilhomme de la chambre du roi, et Jeanne de Bérulle, sa femme, veuve en premières nocces de Claude Everard, chevalier de l'ordre du roi et seigneur de Foissy, lesquels ont cédé à bail à Jean Ailleboust, docteur en médecine demeurant à Sens, une maison située en la paroisse Saint-Benoît à Sens, tenant par-devant à la rue de la Charronnerie, ceci moyennant un loyer annuel et viager de sept écus et deux tiers d'écu soleil [AD 89, 3 E 71-31].

- Le 10 avril 1579, devant François Boutet, notaire à Sens, sont comparus Jean Richard, marchand vivant au Bois-de-l'Araye à Champlost, et Charlette Jannout, sa femme, lesquels ont vendu à Jean Ailleboust, docteur en médecine demeurant en ladite ville de Sens, une rente annuelle de 16 écus et deux tiers d'écu, rachetable pour le prix de 200 écus d'or soleil et garantie sur un fief sis à Champlost, d'une superficie de cinq arpents et comprenant une maison avec jardin et closeau, tenant d'un long au grand chemin d'Auxerre à Saint-Florentin et d'autre long au cimetière de l'église de Champlost [AD 89, 3 E 71-31].

- Le 19 juin 1579, devant un notaire inconnu, est comparu Guillaume Trouillot, seigneur de Rucouvert, lequel a constitué pour sa sœur une rente sur une maison située en la rue du Saint-Esprit à Sens, en la paroisse Saint-Hilaire, maison qu'il avait achetée à Jean Ailleboust [Chambre des notaires, registre des insinuations].

- Le 19 octobre 1580, devant François Boutet, notaire à Sens, est comparu Jean Ailleboust, docteur en médecine résidant en ladite ville de Sens, lequel a versé la somme de 200 écus d'or soleil à Jean Richard, marchand demeurant au Bois-de-l'Araye à Champlost, ceci pour le rachat de la rente qu'il avait souscrite le 10 avril 1579 devant le même notaire [AD 89, 3 E 71-31, voir fin de l'acte de constitution de rente du 10 avril 1579].

- Le 25 août 1581, devant François Boutet, notaire à Sens, est comparu Jean Ailleboust, docteur en médecine vivant en ladite ville de Sens, lequel a reçu de Françoise Raguier, dame d'Esnon et Brion, représentée par l'écuyer Hubert Delahaye, seigneur de Trancault en partie, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Tinteville (lieutenant général du roi au gouvernement de Champagne et Brie), la somme de 1241 écus et deux tiers d'écu soleil pour le rachat de la seigneurie de Prédaisy, située à Saint-Mards-en-Othe (10), qu'il lui avait achetée à réméré pour trois ans le 4 septembre 1578 [AD 89, 3 E 71-31, voir fin de l'acte de vente à réméré du 4 septembre 1578].

- Le 25 août 1581, devant François Boutet, notaire à Sens, sont comparus le docteur en médecine Jean Ailleboust, le maître chirurgien Claude Lenoir et l'apothicaire Jean Caille, tous domiciliés en ladite ville de Sens, lesquels ont certifié que l'écuyer Arthus de La Grange, seigneur de Campoix, enseigne de cinquante hommes d'armes sous les ordres du marquis (Georges) de Clermont-Gallerande (seigneur de La Celle-Saint-Cyr), souffre depuis douze jours d'une double fêlure l'empêchant d'aller à cheval ou de voyager en litière [AD 89, 3 E 71-45 ; Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, page 60].

- En 1582, chez le libraire Jean Savine, à Sens, le médecin Jean Ailleboust a publié un livre en latin intitulé « *Portentosum lithopaedion, sive embryon petrefactum urbis senonensis* », avec une planche anatomique, ceci pour raconter l'autopsie de Colombe Chatry qui, pendant vingt-huit ans, avait conservé en son corps un fœtus pétrifié, cette autopsie ayant été faite par lesdits Jean Ailleboust et Simon de Provanchières en présence des médecins Jean Rousselet et Jean Périgois, des chirurgiens Claude Lenoir et Jean Cottias et de l'apothicaire Etienne Bouvier [Charles Porée, *Histoire des rues et des maisons de Sens* ; Raige-Delorme & Dechambre, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, tome II, Paris (1865)].

- En l'an 1582, chez le libraire Jean Savine à Sens, Simon de Provanchières a publié un livre en français intitulé « *Le prodige d'un enfant pétrifié de la ville de Sens* », traduction d'un ouvrage en latin publié la même année par Jean Ailleboust sous le nom d'*Albousius*, relatant l'autopsie de Colombe Chatry qui, pendant vingt-huit ans, avait conservé en elle un fœtus pétrifié, cette autopsie ayant été réalisée par lesdits Jean Ailleboust et Simon de Provanchières, ceci en compagnie des médecins Jean Rousselet et Jean Périgois, des chirurgiens Claude Lenoir et Jean Cottias et de l'apothicaire Etienne Bouvier [Charles Porée, *Histoire des rues et des maisons de Sens* ; Raige-Delorme & Dechambre, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, tome II, Paris (1865)].

- Le 10 juin 1584, à Château-Thierry (02), est mort d'un flux de sang et de fièvre lente François de Valois, comte du Perche et duc d'Alençon, d'Anjou, du Maine, de Touraine et du Berry, dernier prince catholique héritier du trône (et protecteur de Jean Ailleboust, son médecin ordinaire) [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des Français*, tome IV, page 260].

- Le 29 avril 1585, à Autun (71), est décédé l'évêque Charles Ailleboust, lequel a été inhumé dans le tombeau de sa famille à l'église Saint-Jean-de-la-Grotte, ceci dans la chapelle de Saint-Jean-et-Saint-Damien où reposaient déjà son père et ses frères [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), page 16 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].

- En 1585, en la ville d'Autun (71), a eu lieu l'inventaire après décès des titres et papiers du défunt évêque autunois Charles Ailleboust, ceci à la requête de ses frères Hugues Ailleboust, son exécuteur testamentaire, et André Ailleboust, héritier sous bénéfice d'inventaire, et en présence de Nicolas Dagobert, procureur du docteur en médecine Jean Ailleboust, troisième frère du défunt prélat [AD 71, G 429].

- Le 7 mai 1585, devant un notaire inconnu, maître Jean Ailleboust, domicilié à Sens, a vendu à son frère André Ailleboust, demeurant à Autun (71), son tiers du fief familial de Collonge-la-Madeleine (71), qui avait été divisé en trois entre lui, ledit André Ailleboust et leur défunt frère Charles Ailleboust, mort huit jours plus tôt, promettant en outre de vendre audit André la moitié du troisième tiers laissé en héritage à ses deux frères par ledit défunt Charles, une fois la succession terminée, ledit Jean Ailleboust recevant en paiement une simple avance de neuf cents livres, ainsi que des biens à prendre sur la succession dudit Charles Ailleboust et de la défunte Françoise Ailleboust, sœur des trois seigneurs de Collonge-la-Madeleine [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), pages 16 et 17 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].

- En 1586, les habitants de Sens ayant adhéré massivement à la Ligue juste après la mort du duc François de Valois, dernier héritier catholique du trône de France, Jean Ailleboust s'est réfugié à Montbéliard où il a été inscrit sur une liste de huguenots [Paul Delaunay, *La vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris (1935)].

- De 1587 à 1589, Jean Ailleboust a vécu à Bâle, en Suisse [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917) ; voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123].

- En 1588, réfugié à Bâle en Suisse, le médecin sénénois Jean Ailleboust y a réédité son livre en latin intitulé « *Portentosum lithopaedion, sive embryon petrefactum urbis senonensis* », déjà publié en 1582 à Sens.
- Le 2 juillet 1588, devant Martin Hilaire, notaire à Sens, en présence du clerc Thomas Martin, vivant en ladite ville de Sens, et du marchand hôtelier Claude Tenelle, domicilié au bourg Saint-Pregts à Sens, est comparu Jean Envat, pêcheur et passeur à Rosoy, commissaire établi par le roi à la requête des officiers des eaux et forêts du bailliage de Sens, lequel a cédé à titre de bail à Laurent Vaudoux, laboureur à Etigny, les quatre arpents en une pièce de pré et recrue de l'île Bourbelin appartenant à maître Jean Ailleboust, docteur en médecine résidant autrefois à Sens (réfugié à Bâle), le tout situé au finage d'Etigny près de Rosoy, ceci moyennant un loyer annuel de quatre écus à verser chaque année le jour de la Saint-Rémy [AD 89, 3 E 83-60].
- Le 2 janvier 1589, au château de Blois (41), est morte la reine Catherine de Médicis, laissant ainsi à son fils le roi Henri III toute latitude pour s'allier ouvertement au roi de Navarre Henri de Navarre contre la Ligue.
- Le 1<sup>er</sup> août 1589, à Saint-Cloud (92), deux jours après le début du siège de Paris par l'armée royale et celle du roi Henri de Navarre, le roi Henri III a été assassiné d'un coup de couteau au ventre par un jeune moine jacobin de Paris nommé Jacques Clément, âge de 22 ans, natif du village de Serbonnes près de Sens, lequel a aussitôt été massacré sur place par les gardes du roi [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des Français*, tome 4, pages 312 & 313].
- Le 3 mai 1590, comme la ville ligueuse de Sens voulait résister à l'armée royale, le nouveau roi de France Henri IV a levé le siège de la ville pour se diriger vers Paris avec ses troupes.
- Le 8 mai 1590, le nouveau roi de France, Henri IV de Bourbon, a mis le siège à la ville de Paris avec vingt mille hommes [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- En 1590, après l'assassinat du roi Henri III, le médecin Jean Ailleboust est rentré en France, devenant aussitôt conseiller et médecin ordinaire du roi de Navarre Henri de Bourbon, héritier légitime du trône français [Paul Delaunay, *La vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris (1935)].
- En 1590, en l'abbaye de Montmartre (75), pendant le siège de Paris par l'armée royale, le roi Henri IV s'est entretenu avec cinq proches dont Maximilien de Béthune, duc de Sully, Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, et Jean Ailleboust : « *Le roi se retira sur la montagne de Montmartre pour être à la portée de donner du secours à ceux qui en auraient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi non seulement des blessés, qui ne pouvaient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards et des gens de robe et de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardait l'action, et il s'entretint, pendant qu'elle dura, avec du Plessis, Rusé, de Fresne, d'Alibour et moi* » [Mémoires de Sully, tome II, page 13 ; Ægigius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), page 12 ; voir exemplaire aux AD 89, 8<sup>e</sup> RES 1123].
- Le 30 août 1590, le roi de France Henri IV a levé le siège de Paris, allant prendre ses quartiers d'hiver à Saint-Denis (93) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- Le 8 avril 1591, de retour en France depuis 1590, Jean Ailleboust, devenu conseiller et premier médecin du roi Henri IV, a reçu la somme de 300 écus d'or soleil de maître Etienne Regnault, conseiller, trésorier général et exécuteur des œuvres dudit roi, ceci en paiement des services qu'il a rendus pendant trois mois dans l'armée royale aux mois de janvier, février et mars de l'année 1591 en cours, et il a signé « *d'Ailleboust* » au bas de la quittance qu'il a remise audit trésorier [BNF, manuscrits, pièces originales 16, pièce n° 418, folio 2].
- En l'an 1591, le médecin Jean Ailleboust a séjourné à Heidelberg en Allemagne [Louis Dulieu, *La médecine à Montpellier (Renaissance)*, tome II, Avignon (1979)].
- Le 18 décembre 1592, à Vernon (27), le roi Henri IV, informé par Jean Ailleboust que Claude Minagier s'est ruiné à son service, a écrit de sa main à ce dernier pour lui confier une mission et lui promettre une récompense, faisant porter cette lettre au destinataire par le sieur Gilles de Bernage, seigneur de Dixmont et l'un des gentilhommes de la garde du roi, chargé de révéler de vive voix audit Claude Minagier la mission confiée par le souverain : « *Monsieur Mesnager, j'ai su par le sieur Dalybour comme vous êtes ci-devant employé à ce qui était de mon service en notre ville ; vous avez été très mal traité* [BNF, manuscrits, pièces originales 1968, Minagier ; Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, page 63].
- Le 23 décembre 1592, devant René Leferne et Philippe Boucheireau, notaires à Chartres (28), Jean Ailleboust a reçu du roi Henri IV une rente annuelle de 100 écus, à prendre sur les tailles de l'élection de La Rochelle et rachetable par l'Etat au prix de 1000 écus, ceci pour avoir contribué à l'effort de guerre du monarque en versant la somme de 1000 écus d'or soleil au trésor royal [AN, M 259, dossier IX, pièce 1 ; BNF, manuscrits, pièces originales 16, acte du 12 octobre 1594].
- Le 28 décembre 1592, à Chartres (28), le roi de France Henri IV de Bourbon a ratifié la vente faite cinq jours plus tôt à son médecin ordinaire Jean Ailleboust d'une rente annuelle de 100 écus, à prendre sur les tailles de l'élection de La Rochelle et rachetable par l'Etat au prix de 1000 écus, et il a apporté sa caution à cette transaction [AN, M 259, dossier IX, pièce 1].
- Le 12 mars 1593, à Tours (37), ont été enregistrées par la Chambre des Comptes les lettres patentes émises le 28 décembre 1592 par le roi de France Henri IV de Bourbon, à Chartres (28), par lesquelles le souverain a ratifié la vente faite cinq jours plus tôt à Jean Ailleboust, l'un de ses quatre médecins ordinaires, d'une rente annuelle de 100 écus à prélever sur les tailles de l'élection de La Rochelle et rachetable par l'Etat au prix de 1000 écus [AN, M 259, dossier IX, pièce 1].
- Le 25 juillet 1593, en la basilique de Saint-Denis (93), le roi de France Henri IV de Bourbon a abjuré le calvinisme afin de mettre un terme aux guerres de religion dans son pays.
- En 1593, Jean Ailleboust a succédé à Marc Miron comme premier médecin du roi de France Henri IV, prenant ainsi la tête du corps médical entourant le monarque, composé de quatre médecins ordinaires nommés Nicolas Dortoman, Jean Delorme, Dujon et André de Laurens, de huit médecins par quartier nommés Jean Regnard, Jean Héroard, Jacques Le Roy, Etienne Dufour, Pierre de Rempéroux, Durand Le Tellier, Pierre Bertrand et Pierre Caillart, qui servaient deux par deux un trimestre par an, dormant dans la chambre du roi et assistant à ses grandes entrées, à ses repas et à son coucher, et enfin deux médecins sans quartier nommés Claude Cabannes et Claude Maillart [Paul Delaunay, *La vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris (1935)].
- En décembre 1593, à Vernon (27), ayant pris l'avis de Jean Ailleboust, son conseiller et médecin, le roi Henri IV a créé une chaire d'anatomie et de botanique à l'université de médecine de Montpellier [Raige-Delorme & Dechambre, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, tome II, Paris (1865), notice sur *Albosijs Johannes*].

- En janvier 1594, ayant ausculté Gabrielle d'Estrées après une indisposition nocturne, Jean Ailleboust a annoncé qu'elle était enceinte de deux à trois mois, mettant aussitôt en doute la paternité du roi Henri IV et provoquant ainsi la colère du roi. Cette visite médicale a été relatée par Sully : « *Alibour, premier médecin du roi, ayant été envoyé par Sa Majesté visiter Madame de Liancourt, qui avait mal passé la nuit (c'était au commencement de ses poursuites amoureuses près de cette dame), vint lui redire qu'à la vérité il avait trouvé un peu d'émotion à la malade, mais que Sa Majesté ne devait point s'en mettre en peine et qu'assurément la fin en serait bonne. Mais ne la voulez-vous pas saigner et purger, lui dit le roi ? Je m'en donnerai bien de garde, répondit le bon vieillard avec la même candeur, avant qu'elle soit à mi-terme. Comment, reprit le roi, surpris et ému au dernier point, que voulez-vous dire, bonhomme ? Je crois que vous rêvez et n'êtes pas en votre bon sens ? Alibour appuya son sentiment de bonnes preuves que le prince crut bien détruire en lui apprenant, plus particulièrement, en quels termes il en était avec la dame. Je ne sais, répartit le vieux médecin avec beaucoup de phlegme, ce que vous avez fait ou point fait ; et il le remit, pour la preuve complète, à six ou sept mois de là. Le roi quitta Alibour extrêmement en colère et s'en alla, de ce pas, gronder la belle malade, qui sut bien rhabiller tout ce qu'avait dit, ignorant, le bonhomme ; car on ne vit aucune mésintelligence entre le roi et sa maîtresse. Il est bien vrai que l'effet fut, de tout point, conforme à la prédiction d'Alibour [Mémoires de Sully, tome II, pages 14 & 341-342 ; Journal de Pierre de l'Estoile, tome II, page 85 ; Ægidius Fauteux, La famille d'Ailleboust, Montréal (1917), page 13 ; voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123].*- Le 28 janvier 1594, en un lieu inconnu, est comparu maître Jean Ailleboust, conseiller et premier médecin du roi Henri IV, lequel a reconnu avoir reçu de maître François Hotman, conseiller du roi et trésorier de son épargne, la somme de mille écus d'or soleil accordée par le monarque le jour même [BNF, manuscrits, pièces originales 16, pièce 419, folio 5].
- Le 25 avril 1594, devant Roland Larcher, notaire à Sens, est comparu le noble homme maître Jean Ailleboust, conseiller et premier médecin du roi Henri IV, lequel a acheté à Denis Michelet et à son épouse une rente foncière annuelle et perpétuelle de cinquante livres tournois, à percevoir chaque année de jour de la Toussaint, portant sur une maison avec grange, étable et jardin située à Villebougis. Cet achat est signalé dans la revente de cette rente le 3 février 1603 [AD 89, 3 E 22 959].
- Le 7 juin 1594, au château de Coucy (02), est né le petit César de Vendôme, fils naturel du roi Henri IV et de sa maîtresse Gabrielle d'Estrées.
- Le 24 juillet 1594, à Paris, après la naissance en juin de César de Vendôme, fils naturel du roi Henri IV et de sa maîtresse Gabrielle d'Estrées, est décédé Jean Ailleboust, premier médecin du roi, qui avait douté que le monarque était véritablement la père du nouveau-né et qui, selon la rumeur publique, aurait été empoisonné par les partisans de la jeune favorite, mère de l'enfant, désireuse d'épouser le roi et contrariée dans ses projets par les dires du médecin. Dans son journal, Pierre de l'Estoile a écrit, à la date du dimanche 24 juillet 1594 : « *Ce jour même, on eut nouvelles à Paris de la mort de M. d'Alibour, premier médecin du roi, auquel on disait qu'une parole libre qu'il avait dite à Sa Majesté tenant son petit César avait coûté la vie, non de la part du roi, qui ne connaît point ces bêtes et monstres de poisons, mais de la part de celle (comme tout le monde tenait) qui s'y sentait intéressée ; à laquelle le roi contre sa promesse l'avait redit, ne pensant qu'il en dût coûter la vie à ce bon homme de médecin, fidèle serviteur de Sa Majesté* » [Pierre de l'Estoile, Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile, tome VI (1593-1594), Paris (1879) ; Pierre de l'Estoile, Journal de l'Estoile (1589-1600), Gallimard (1948), page 422 ; ces livres sont consultables à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, cotes 8° H 63 et 8° H 63 bis].
- Jean Ailleboust est décédé à son domicile parisien, situé en la rue Bolitz, dans la paroisse Saint-Germain.
- Le 12 octobre 1594, devant Pierre Manchenelle et Antoine Desquatrevaulx, tous deux notaires à Paris (75), en présence de l'écuyer Jacques de Lagnesle, seigneur de Loreau, Chars, Marigny et Bellay, conseiller du roi en son conseil d'Etat et privé, procureur général du roi en son parlement et garde de la prévôté de Paris, est comparue Marguerite Minagier, veuve de Jean Ailleboust, conseiller et premier médecin du roi, domiciliée en la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, laquelle a fait établir, agissant pour elle et ses enfants mineurs dont elle a reçu la garde noble, une procuracion générale au nom de l'écuyer Sébastien Bennain, seigneur de La Martinière, conseiller et secrétaire du roi, à qui elle a accordé par ce document le pouvoir perpétuel de percevoir chaque année tous les arrrages de la rente de cent écus qu'elle a le droit de prendre sur les tailles de l'élection de La Rochelle, conformément au contrat du 23 décembre 1592 passé entre son défunt conjoint et le roi Henri IV devant maîtres René Leferne et Philippe Boucheireau, tous deux notaires royaux exerçant à Chartres (28) [BNF, manuscrits, pièces originales 16, pièce n° 422, folio 2].
- Le 13 novembre 1595, devant un notaire inconnu, l'avocat Jean Bedé, seigneur des Fougerêts en Anjou, a passé un contrat de mariage avec Marie Ailleboust, fille du défunt Jean Ailleboust, ancien premier médecin du roi, et de Marguerite Minagier [BNF, manuscrits, cabinet d'Hozier n° 4, pièce 82].
- Le 15 novembre 1595, au château de Saint-Germain-en-Laye (78), l'avocat Jean Bedé, seigneur des Fougerêts, s'est marié dans la chambre de Catherine de Navarre avec Marie Ailleboust, fille du défunt Jean Ailleboust et de Marguerite Minagier [BNF, manuscrits, cabinet d'Hozier n° 4, pièce 82].
- En 1598, le ministre Sully a annulé tous les anoblissements accordés dans les vingt années précédentes, dont celui de Jean Ailleboust intervenu en 1593 environ.
- En l'an 1598, en un lieu inconnu, l'écuyer Guillaume Duval, seigneur du Fay près de Nogent-sur-Seine et de La Madeleine, Malay-le-Roi et Villechétive près de Sens, ancien page du duc de Mayenne Charles de Lorraine et mestre de camp dans un régiment de la compagnie des gardes, a épousé Suzanne Ailleboust, fille du défunt Jean Ailleboust, premier médecin du roi Henri IV, et de sa conjointe Marguerite Minagier [BNF, manuscrits, cabinet d'Hozier n° 4, pièce 82].
- Le 30 novembre 1598, devant Nicolas Nourry et Simon de Saint-Julien, notaires au Châtelet de Paris, a été fait le partage après décès de tous les biens laissés en héritage par feu Jean Ailleboust (ou Dailleboust), conseiller et premier médecin du roi Henri IV, ceci entre ses trois enfants survivants, à savoir son fils Jean Ailleboust (ou Dailleboust), avocat en parlement et secrétaire de la chambre du roi, représenté par l'écuyer Jean Minagier, son tuteur et curateur, seigneur de Gravard, et ses filles Suzanne Ailleboust (ou Dailleboust), représentée par son mari l'écuyer Guillaume Duval, seigneur de Malay-le-Roi, de Villechétive, du Fay et de La Madeleine, et Marie Ailleboust (ou Dailleboust), représentée quant à elle par son époux Jean Bedé, lui aussi avocat en parlement. Une copie de cet acte de partage a été réalisée le 13 novembre 1599 par maître Bontemps, notaire royal au Châtelet de Paris (75), ceci au profit de ladite Suzanne Ailleboust [AD 89, E 6].

- Le 27 avril 1599, devant Nicolas Bollogne, notaire à Sens, sont comparus d'une part Marguerite Minagier, résidant à Paris, veuve de Jean Ailleboust, conseiller et premier médecin du roi Henri IV, et d'autre part l'écuyer Etienne de Senay, seigneur en partie d'Etigny, représentant son épouse Gabrielle Minagier, lesquels ont partagé entre eux l'île de Bourbelin dans ledit finage d'Etigny, d'une superficie de douze arpents [AD 89, E 201].
- Le 4 mai 1601, devant un notaire parisien, Marguerite Minagier, veuve de Jean Ailleboust, a assisté à la signature du contrat de mariage unissant son neveu Daniel Minagier et Judith de La Planche [BNF, manuscrits, pièces originales 1968, Minagier ; Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*].
- Le 22 janvier 1602, à la cour de justice du bailliage d'Autun (71), le lieutenant dudit bailliage a prononcé une sentence par laquelle maître Jean d'Ailleboust et consorts, enfants du défunt médecin calviniste Jean Ailleboust, premier médecin du roi, ont tous été déboutés en première instance dans le procès qu'ils avaient intenté ensemble contre leur cousin germain, maître Antoine d'Ailleboust, ancien conseiller au bailliage d'Auxois, pour faire valoir leurs droits seigneuriaux sur la moitié du fief familial de Collonge-la-Madeleine [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), page 15 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].
- En 1602, à Dijon (21), à la chambre de l'Edit du parlement de Bourgogne, créée pour juger les affaires judiciaires entre les catholiques et les protestants de la province, maître Jean d'Ailleboust et consorts, adeptes du calvinisme, ont fait appel de la sentence rendue en première instance le 22 janvier de la même année par le lieutenant du bailliage d'Autun (71), ceci pour contraindre leur cousin germain, maître Antoine Ailleboust, ancien conseiller au bailliage d'Auxois, resté catholique, à leur rétrocéder la moitié du fief familial de Collonge-la-Madeleine [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), page 15 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].
- En 1602, à Dijon (21), à la chambre de l'Edit du parlement de Bourgogne, créée pour juger les affaires judiciaires entre les catholiques et protestants de la province, est comparu maître Antoine d'Ailleboust, ancien conseiller au bailliage d'Auxois, resté catholique, lequel a présenté son plaidoyer contre maître Jean d'Ailleboust et consorts, ses cousins germains acquis au calvinisme, qui avaient fait appel de la sentence rendue en leur défaveur le 22 janvier de la même année par le lieutenant du bailliage d'Autun (71), ledit comparant affirmant que le 7 mai 1585 le défunt père de ses cousins, maître Jean Ailleboust, lui aussi protestant, avait vendu sa moitié du fief de Collonge-la-Madeleine à son frère André Ailleboust (père du comparant), que cette vente n'était pas restée à l'état de projet mais qu'elle avait bien été menée à son terme, et que ledit Jean Ailleboust avait été payé avant son départ subit pour la ville de Bâle [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), pages 15 à 18 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].
- En 1602, la veuve du médecin Jean Ailleboust, Marguerite Minagier, a réclamé à Jean Bouvier et à sa mère Marie Cousin, veuve de l'apothicaire sénonais Etienne Bouvier, la somme de 1262 livres représentant les arriérages d'une rente due à ladite Marguerite Minagier pour la maison du Mortier d'Or à Sens [Charles Porée, *Histoire des rues et des maisons de Sens*].
- Le 3 février 1603, devant François Morant, notaire royal à Sens, est comparu le noble homme maître Jean d'Ailleboust (qui a signé ainsi), âgé de 27 ans, licencié en lois et avocat au parlement de Paris (75), domicilié en la rue de Célerier située dans le faubourg parisien de Saint-Germain, lequel a vendu à l'honorable homme Hubert Balthazar, marchand vivant à Sens, une rente foncière annuelle et perpétuelle de cinquante livres tournois, à verser chaque année le jour de la Toussaint, qui lui avait été laissée en héritage par le noble homme maître Jean Ailleboust, son défunt père, chevalier, conseiller et premier médecin du roi Henri IV, et que celui-ci avait acquise de maître Denis Michelet et son épouse le 25 avril 1594 devant maître Roland Larcher, notaire à Sens, rente portant sur une maison avec grange, étable et jardin située à Villebougis [AD 89, 3 E 22 959].
- Le 13 mai 1603, devant Nicolas Bollogne, notaire à Sens, est comparue Marguerite Minagier, domiciliée à Paris, veuve de Jean Ailleboust, conseiller et premier médecin du roi Henri IV, laquelle a prêté foi et hommage à l'abbaye de Saint-Rémy de Sens pour son fief de l'île de Bourbelin à Etigny [AD 89, E 201].
- En l'an 1603, les trois enfants du défunt médecin Jean Ailleboust et de Marguerite Minagier, à savoir Suzanne Ailleboust, Marie Ailleboust et Jean Ailleboust, ont intenté un procès à leur cousin Antoine Ailleboust pour tenter de récupérer la partie du fief de Collonge-la-Madeleine que leur père avait vendue le 7 mai 1585 à son frère André Ailleboust [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917) ; voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123].
- Le 28 septembre 1603, devant François Morant, notaire à Sens, en présence de l'honorable homme maître Jean Delafaye, procureur au bailliage de Sens, est comparu l'honorable homme Hubert Balthazar, marchand en ladite ville de Sens, lequel a revendu à dame Marguerite Minagier, veuve du noble homme maître Jean Ailleboust, ancien conseiller et premier médecin du roi Henri IV, domiciliée sur le quai de La Tournelle en la paroisse parisienne de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, la rente foncière annuelle et perpétuelle de cinquante livres tournois que le 3 février précédent, devant le même notaire sénonais, il avait achetée au noble homme maître Jean d'Ailleboust, licencié en lois et avocat au parlement de Paris, fils de ladite veuve, rente portant sur une maison avec grange, étable et jardin située à Villebougis [AD 89, 3 E 22 959].
- Le 24 août 1616, au temple réformé de Châtillon-sur-Loing, Marguerite Minagier (ou "Madame d'Aliboust" dans l'acte) a été la marraine de Joseph de Villemor [Bibliothèque du protestantisme français, manuscrit n° 168, page 16, acte n° 130].
- Le 12 mars 1623, devant Héraclé Villiers et Michel Poutey, notaires royaux à Sens, réunis chez dame Anne Blénon, veuve de maître Jean Dubois, avocat au bailliage et siège présidial de Sens, est comparue dame Marguerite Minagier (qui a signé ainsi), vivant en ladite ville de Sens et veuve du noble homme maître Jean Ailleboust, ancien conseiller et premier médecin du roi Henri IV, laquelle a dicté son testament pour partager ses biens à portions égales entre ses trois enfants survivants, à savoir ses filles Suzanne d'Ailleboust, épouse du seigneur du Fay et de La Madeleine (nommé Guillaume Duval), et Marie d'Ailleboust, et son fils Jean d'Ailleboust, écuyer, qu'elle a désigné comme exécuteur testamentaire et auquel elle a réservé un préciput et droit d'aînesse selon la coutume locale, sa fille aînée Suzanne d'Ailleboust ne recevant son héritage qu'à titre viager seulement, comme simple usufruitière, celle-ci ayant perdu depuis longtemps tout espoir d'avoir un jour des enfants [AD 89, 3 E 1167, acte n° 18].
- Le 4 mai 1623, devant Héraclé Villiers, notaire royal à Sens, en présence des deux clerks Hugues Dufour et Louis Moreau, est comparue dame Marguerite Minagier, domiciliée en ladite ville de Sens, veuve du noble homme maître Jean Ailleboust, ancien conseiller et premier médecin du roi Henri IV, laquelle a vendu à l'honnête femme Claude Duchatz, agissant au nom de l'honorable homme maître Sébastien Mougeot, son conjoint, procureur au bailliage et siège présidial de Sens, une rente

annuelle et perpétuelle de dix-huit livres et quinze sols tournois à verser chaque année le 9 avril, rachetable en une seule fois au prix de trois cents livres tournois et portant sur tous les biens laissés en héritage par les défunts honorable homme Gratien Balthazar, marchand à Sens, et Jeanne de Polangis, son épouse, dont une maison neuve de fond en comble située en la rue et paroisse de Saint-Hilaire à Sens, tenant d'un long à la veuve de Claude Jodrillat [AD 89, 3 E 22-1167, acte n° 27].

- Le 29 avril 1625, sans doute à Sens, est morte dame Marguerite Minagier, veuve du noble homme maître Jean Ailleboust, ancien conseiller et premier médecin du roi Henri IV [BNF, manuscrits, cabinet d'Hozier n° 4, pièce 82].

- Le 30 mai 1625, au greffe du bailliage de Sens, est comparu maître Antoine Villiers, procureur audit bailliage agissant au nom de l'écuyer Jean d'Ailleboust, seigneur de Vaumort domicilié à Château-Gontier (53), logé en la rue Perdue à Paris, en la paroisse Saint-Etienne-du-Mont, lequel comparant, ayant présenté une procuration établie le 28 mai 1625 par son client devant un notaire parisien, a fait enregistrer par le greffier le testament de la défunte Marguerite Minagier, mère dudit Jean d'Ailleboust, document que celle-ci avait dicté le 12 mars 1623 devant maîtres Héraclé Villiers et Michel Poutey, tous deux notaires à Sens [AD 89, 40 B 3, folios 108 recto à 110 recto].

- Le 17 juin 1625, devant l'écuyer Bernard Angenoust, seigneur de Trancault (10), conseiller du roi et lieutenant général du bailliage royal et siège présidial de Sens, sont comparus maîtres Daniel Jodrillat et Toussaint Duchatz, tous deux avocats au même bailliage agissant au nom de l'écuyer Guillaume Duval, seigneur du Fay et de La Madeleine, et de sa femme Suzanne d'Ailleboust, lesquels comparants, s'opposant à maître Antoine Villiers, procureur audit bailliage représentant l'écuyer Jean d'Ailleboust, seigneur de Vaumort résidant à Château-Gontier (53), ont contesté la teneur du testament de dame Marguerite Minagier, dicté par celle-ci le 12 mars 1623 devant maîtres Héraclé Villiers et Michel Poutey et enregistré le 30 mai 1625 au greffe du bailliage de Sens, obtenant l'ouverture d'un procès à l'audience judiciaire du jeudi suivant, 19 juin 1625, ceci pour faire annuler le testament défavorisant leurs clients au profit du client de maître Antoine Villiers [AD 89, 40 B 3, folios 108 recto à 110 recto, acte écrit en marge du testament de Marguerite Minagier].

- Le 25 juin 1625, devant François Morant, notaire à Sens, en présence du clerc sénonais Jean d'Auffigny et de l'honorable homme maître Toussaint Duchatz, procureur au bailliage de Sens, sont comparus les trois enfants de Marguerite Minagier, décédée depuis peu et veuve de maître Jean Ailleboust, ancien conseiller et premier médecin du roi Henri IV, à savoir d'une part l'écuyer Jean d'Ailleboust, seigneur de Vaumort vivant à Château-Gontier (53), fils aîné de la défunte, et l'écuyer Jean Bedé, seigneur de La Gourmandière et avocat au parlement de Paris (75), accompagné de Marie d'Ailleboust, son épouse, et d'autre part l'écuyer Guillaume Duval, seigneur du Fay, de La Madeleine, de Malay-le-Roi et de Villechétive, accompagné quant à lui de Suzanne d'Ailleboust, sa femme, lesquelles parties ont transigé pour éviter un procès, Jean d'Ailleboust et son beau-frère Jean Bedé acceptant l'annulation du testament de ladite Marie Minagier, obtenant en contrepartie de Guillaume Duval, leur beau-frère, la pleine copropriété du tiers de la seigneurie de Vaumort revendiqué par celui-ci et sa conjointe, ces derniers n'en gardant que l'usufruit à titre viager [AD 89, 3 E 22-978, acte n° 150].

**AILLEBOUST Pierre (grand-père) :**

- Les armes de la famille Ailleboust étaient : « *de gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe* ».

- Pierre Ailleboust n'a pas appris l'art de soigner à la faculté de médecine de l'université de Paris, où il ne figure dans aucun document [Marie-Louise Concastry, *Commentaire de la faculté de médecine de l'université de Paris*].

- Contrairement à ce qu'a prétendu Alexandre Antoine d'Ailleboust, le 4 juin 1717, dans le dossier de preuves qu'il a réuni pour être maintenu dans la noblesse, son premier ancêtre connu, Pierre Ailleboust, ne se prénommaient pas Jean et n'était pas originaire d'Allemagne [deux erreurs trouvées dans : BNF, pièces originales 16, pièce 422, folios 3 à 5 ; Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, pages 60 & 61 ; Charles Porée, *Histoire des rues et des maisons de Sens*, 1920].

- Le 4 octobre 1510, à la faculté de médecine de l'université de Montpellier, Pierre Ailleboust a rédigé de sa main le texte en latin de son inscription à ladite faculté, avec maître Antoine Romier comme professeur de tutelle, se présentant comme étant un « *francus perticensis* », ou un Français natif du Perche : « *Ego Petrus Ailleboust, francus perticensis, veni ad studendam in universitatem istum in medicina Montispessulani in facultato medicine anno domini millesimo quingentesimo decimo, die quarta mensis octobris, et juravi observare statuto universitatis, et servi jura eisdem et eligo in patrem reverendum magistrum Antonii Romerii* » [Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, section médecine, fonds ancien, manuscrit S 19, folio 25 (acte signalé par Marcel Gouron, *Matricule de l'université de médecine de Montpellier (1503-1599)*, Genève (1957), voir étudiant n° 283) ; Louis Dulieu, *La médecine à Montpellier (la Renaissance)*, tome II, Avignon (1979)].

- Pierre Ailleboust était natif du Perche, où l'on trouve un hameau nommé « *Les Aillebouts* » dans une commune de l'Orne s'appelant Bonsmoulins.

- Pierre Ailleboust était originaire du Perche, où l'on trouve deux actes notariés concernant un certain Guillaume Ailleboust : le 24 novembre 1550, Guillaume Ailleboust, receveur du domaine du roi en la comté du Perche, a versé la somme de quinze livres à Jérôme Garnier, chapelain de la chapelle Saint-Etienne du château de La Perrière (61), ceci en paiement de la rente annuelle que cette chapelle avait droit de prendre sur la recette du Perche [BNF, manuscrits, pièces originales 16, pièce 419, folio 3] ; le 18 mars 1551 *n.s.*, Guillaume Ailleboust, receveur ordinaire du domaine du comté du Perche, a versé la somme de 21 livres, 9 sols et 8 deniers tournois à Julien Bellot, receveur fermier du prieuré de « *Chesutgallon* », en paiement de la rente annuelle que ledit prieuré avait droit de prendre sur la recette du Perche [BNF, manuscrits, pièces originales 16, pièce 419, folio 4].

- Le professeur de tutelle de Pierre Ailleboust, maître Antoine Romier, a enseigné à la faculté de médecine de l'université de Montpellier de 1508 à 1536 [Louis Dulieu, *La médecine à Montpellier (Renaissance)*, tome II, Avignon (1979)].

- À Montpellier, Pierre Ailleboust a composé quatre vers en latin pour expliquer le changement de nom de la ville d'Agathé en celui de Montpellier : « *Agathe floret studio medendi, oppidum ponto gelido propinquum ; cui novum parvus titulum dedit mons lanus et amnis* » [Barthélemy de Chasseneuz, *Catalogus gloriae mundi*, Lyon (1546), XIIe partie, considération LXI, folio 299 verso ; livre cité par Louis Marie Guyton dans « *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun* », Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 457].

- Contrairement à ce que Jean Munier a écrit dans un livre publié en 1660, Pierre Ailleboust n'a point épousé une demoiselle de Messey, dont le nom n'apparaît dans aucun manuscrit du XVI<sup>e</sup> siècle [Jean Munier, *Recherches et mémoires servant à l'histoire de l'ancienne ville et cité d'Autun*, Dijon (1660), chapitre « *hommes illustres d'Autun* », page 74 ; erreur dénoncée par Louis Marie Guyton, « *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun* », Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 458].
- Le 9 mai 1517, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), sont comparus Jean Rolin et son frère Pierre Rolin, tous deux écuyers et seigneurs de Chaseul à Saint-Firmin (71), lesquels ont vendu à maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine et citoyen d'Autun, une rente annuelle et perpétuelle de sept livres tournois en échange de la somme de cent livres versée par le médecin autunois [AD 71 : 3E 9631, page 283].
- Le 1<sup>er</sup> août 1521, avec sa mère Louise de Savoie et le savant Guillaume Budé, le roi de France François I<sup>er</sup> est arrivé en la ville d'Autun (71), où il a été accueilli et harangé par l'avocat du roi Barthélemy de Chasseneuz, natif d'Issy-l'Évêque (71), ami du médecin Pierre Ailleboust [Charles Boell, Autun-Recueil, n° 3, manuscrit n° P 69 (3) de la bibliothèque municipale d'Autun, folios 79 à 82 ; chanoine Gagnare, *Histoire de l'Église d'Autun*, 1774, page 561 ; Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 21 août 1521, avec sa mère Louise de Savoie et le savant Guillaume Budé, le roi de France François I<sup>er</sup> a quitté la ville d'Autun (71) [Charles Boell, Autun-Recueil, n° 3, manuscrit n° P 69 (3) de la bibliothèque municipale d'Autun, folios 79 à 82 ; chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- En 1523, à Autun (71), une milice a été réunie par le maire de la ville, Jean Charvot, pour anéantir à Lucenay-l'Évêque une bande de trois cents brigands harcelant les Autunois, malfaiteurs décrits comme des « *pillards, mangeurs de pauvre peuple, sacrilèges, blasphémateurs de Dieu et des saints, violeurs de femmes et de filles* » [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- En 1525, comme une nouvelle troupe de pillards s'approchait de la ville d'Autun (71), le maire Jean Charvot a fait venir de Dijon des piques et des halberdars pour défendre ses administrés, mais les brigands de passage n'ont finalement pas attaqué la ville [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 7 février 1526, la mère du roi de France François I<sup>er</sup>, Louise de Savoie, est passée par Autun (71) [Charles Boell, Autun-Recueil, n° 3, manuscrit n° P 69 (3) de la bibliothèque municipale d'Autun, folio 81].
- En 1529 environ, à Autun (71), est né Hugues Ailleboust, fils du médecin Pierre Ailleboust et de Pierrette de Sééz, âgé de soixante-cinq ans en 1594 [AD 71, G 743].
- Le 12 mai 1529, le chanoine et archidiacre Robert Hurault a pris possession, comme abbé, de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71) [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167 ; Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome I, pages 343 & 344].
- Le 12 février 1530 *n.s.*, le roi de France François I<sup>er</sup> est arrivé en la ville d'Autun (71) [Charles Boell, Autun-Recueil, n° 3, manuscrit n° P 69 (3) de la bibliothèque municipale d'Autun, folios 79 à 82].
- Le 14 février 1530 *n.s.*, le roi François I<sup>er</sup> a quitté Autun (71) [Charles Boell, Autun-Recueil, n° 3, manuscrit n° P 69 (3) de la bibliothèque municipale d'Autun, folios 79 à 82].
- Le 5 septembre 1531, au château de Fontainebleau (77), est décédé maître Pierre Ailleboust, devenu médecin ordinaire du roi François I<sup>er</sup>. Sa dépouille mortelle a été inhumée à Autun (71), dans le monument funéraire de sa famille situé en l'église Saint-Jean-de-la-Grotte, ceci en la chapelle Saint-Côme-et-Saint-Damien dédiée à deux saints patrons des médecins. Jusqu'à la démolition de l'église tombée en ruines, en 1783, on pouvait lire l'épithaphe suivante sur la plaque mortuaire en latin dudit Pierre Ailleboust : « *Hic jacet nobilis et sapiens Petrus Allibosius, Francisci regis ejusque filiorum consiliarius et medicus ordinarius, obiit Bellifontis regia in domo, V sept. MDXXXI* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 451 ; Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, an 1872, page 458 ; et Harold de Fontenay, *Epigraphie autunoise*, Mémoires de la Société éduenne, an 1879, page 365].
- Le 27 janvier 1532 *n.s.*, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), sont comparus le prêtre Guy Chastillon et son cousin germain Léonard Chastillon, lesquels ont vendu pour le prix de quatre-vingt-deux livres tournois à Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, tous leurs droits sur la terre, justice et seigneurie de Collonge-la-Madeleine (71) [AD 71, 3 E 9630, page 47].
- Le 12 mars 1534 *n.s.*, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), est comparu l'écuyer Louis de Cussegny, seigneur de Vianges (21), lequel a vendu à Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, et à ses enfants, une rente annuelle de 70 sols tournois contre la somme de 50 livres [AD 71, 3 E 9630, page 356].
- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].
- En 1546, à Lyon (69), a été publié un ouvrage du défunt Barthélemy de Chasseneuz, intitulé « *Catalogus gloriae mundi* », dans lequel l'auteur a cité quatre vers en latin dus à la plume de son défunt ami Pierre Ailleboust, ancien médecin à Autun, qui au cours de ses études de médecine à Montpellier avait expliqué le changement de nom de la ville romaine d'Agathé en celui de Montpellier en écrivant ceci : « *Agathe floret studio medendi, oppidum ponto gelido propinquum ; cui novum parvus titulum dedit mons lanus et amnis* » [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 457].

- Le 20 juillet 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu Léonard Vénot, lequel a confessé avoir reçu la somme de cent écus soleil de Pierrette de Sééz, dame de Collonge-la-Madeleine (71), chargée des enfants et des biens de feu Jean de Montrambaud (son gendre), seigneur de La Gorge, ceci en remboursement des dettes laissées par le défunt [AD 71, 3 E 9661, pages 1 à 2].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine, médecin ordinaire du roi et seigneur de Collonge-la-Madeleine (71), laquelle, en présence de son fils Anatole Ailleboust, a donné la somme de 700 livres tournois à son autre fils André Ailleboust, marchand domicilié à Autun, ceci « pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son feu père » et à l'occasion du mariage dudit André avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault et contrôleur au magasin d'Autun [AD 71, 3 E 9661, pages 7 à 9].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, fils de feu Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, lequel comparant, en présence de son frère Anatole Ailleboust, a confessé avoir reçu de Pierrette de Sééz, sa mère, veuve dudit Pierre Ailleboust, la somme de 807 livres et 10 sols tournois, à savoir 700 livres pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son père, 30 écus soleil en paiement des bijoux de son épouse Odotte Rolet et 40 livres pour payer ses habits nuptiaux, ceci en application des clauses de son contrat de mariage reçu par maître Guillaume Le Loup [AD 71, 3 E 9661, pages 5 à 6].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, lequel a créé au profit des quatre enfants du défunt Jean de Montrambaud (son beau-frère), docteur en droit et seigneur de La Gorge, prénommés Barthélemy, Etienne, André et Jeanne et représentés par leur tutrice (et grand-mère) Pierrette de Sééz, veuve du médecin Pierre Ailleboust et mère dudit André Ailleboust, une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois contre la somme de trois cents livres provenant de la vente des meubles laissés en héritage par ledit Jean de Montrambaud [AD 71, 3 E 9661, pages 9 à 10].
- Le 24 février 1550 *n.s.*, devant Louis Desplaces, notaire à Autun, sont comparus Pierre de La Troche le jeune et son frère André de La Troche, vivant tous deux à Collonge-la-Madeleine (71), lesquels ont vendu pour le prix de cent sols tournois à Pierrette de Sééz, dame de Collonge-la-Madeleine et de Civry (correspondant au hameau de Givry situé à Saisy), une pièce de terre située audit lieu de Collonge-la-Madeleine [AD 71, 3 E 9638, page 160].
- En 1551, Pierrette de Sééz, veuve du médecin Pierre Ailleboust, a acheté aux hoirs de feu Jean de Lugny le fief de Dracy à Saint-Maurice-lès-Couches (71), dépendant de la baronnie de Couches (71), fief créé en 1404 au profit de Robert de Lugny [Joseph Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, tome III, Dijon (1877), page 493].
- Le 8 août 1554, devant maître Tribolé, notaire à Auxerre, est comparu l'honorable homme maître Jean Ailleboust, docteur en médecine à Auxerre (fils de feu Pierre Ailleboust, originaire du Perche, docteur en médecine à Autun, et de Pierrette de Sééz, encore en vie), lequel a passé un contrat de mariage avec Marie Rémond, fille de l'honorable homme maître Girard Rémond, licencié en lois, conseiller au siège présidial d'Auxerre, et de Jeanne de Boulangiers [AD 89, 3 E 6-434 (voir aussi Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, pages 60 & 61)].
- Le 5 juillet 1555, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, laquelle a fait établir une procuration au nom du médecin Jean Lalemant, son gendre, chargé par elle d'aller percevoir à l'hôtel de ville de Lyon les arrérages d'une pension de 400 livres tournois due chaque année à ladite veuve par les édiles de Lyon sur les aides et gabelles de leur ville, payable par moitié à la Nativité puis à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1025, quittance du 29 juillet 1555].
- Le 29 juillet 1555, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Lalemant, docteur en médecine à Autun (71), porteur d'une procuration établie le 5 juillet précédent par le notaire autunois Lazare Chastel à la demande de la demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble et sage maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, lequel comparant a signé, au nom de ladite demoiselle, une quittance pour la somme de 200 livres tournois qu'il a reçue de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, en paiement des arrérages d'une pension annuelle de 400 livres due à ladite Pierrette de Sééz par les édiles de Lyon sur les aides et gabelles de leur ville, payable par moitié à la Nativité puis à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1025].
- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'aîné) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Sééz, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].

**AILLEBOUST Pierre (petit-fils) :**

- Le 22 septembre 1576, devant maître Desplaces, notaire à Autun (71), l'évêque Charles Ailleboust a cédé son bénéfice de prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît au chanoine Philibert Loppin, curé de Monétay-sur-Loire (03), ce dernier se démettant en échange de sa chanoinie et prébende d'Autun au profit de Pierre Ailleboust, neveu de l'évêque.

**BERTHAULT Claude :**

- Le 24 juin 1571, à Autun (71), un nouveau maire a été élu en la personne de Claude Berthault, qui a succédé à ce poste au chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, à l'issue du second mandat exercé par celui-ci [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 24 juin 1573, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, Georges Venot, a été réélu maire de la ville, succédant à cet office à Claude Berthault [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Le 24 juin 1575, à Autun (71), Claude Berthault a été réélu maire de la ville, succédant à ce poste de premier magistrat au chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Le 20 janvier 1576, redoutant le passage à Autun de l'armée protestante du prince de Condé Henri de Bourbon, le nouveau maire de la ville, Claude Berthault, élu le 24 juin 1575, a présidé dans le palais épiscopal d'Autun une assemblée générale du clergé et du peuple, à laquelle ont participé le chanoine Hugues Ailleboust et son beau-frère le médecin Jean Lalemant, ceci en présence de l'évêque Charles Ailleboust, qui a prêché la concorde pour mieux résister, d'un front uni, à l'armée du prince qui approchait en provenance de Dijon, et de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, qui a déclaré être résolu à « *vivre et mourir pour la patrie et pour la ville où il a pris naissance* » ; la ville d'Autun a été mise en armes et des gardes ont été organisées, ceci de jour comme de nuit [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].

- Les 23 et 24 janvier 1576, en présence de l'évêque Charles Ailleboust, deux nouvelles assemblées générales du clergé et du peuple d'Autun ont été tenues pour organiser la défense de la ville contre les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon, ceci avec le soutien de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].

- Le 2 février 1576, à Autun (71), la nouvelle s'est répandue que le danger était enfin écarté d'une attaque de la ville par les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].

- Le 14 mai 1576, un nouvel édit de pacification a mis fin en France au conflit entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant huit places de sûreté et l'exercice public de leur culte dans tout le royaume.

- Le 24 juin 1577, à Autun (71), Claude Berthault n'a pas été réélu au poste de maire de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

#### **BORENET Antoine :**

- En 1589, partisans du roi Henri III face à la Ligue catholique, l'évêque Pierre Saunier et les membres du chapitre d'Autun ont délégué le chanoine Antoine Borenet à Arnay-le-Duc auprès de Guillaume de Saulx-Tavannes, lieutenant général du roi en Bourgogne, pour le presser d'installer une solide garnison royaliste en la ville d'Autun (71), avant que le maire Odet de Montagu et les édiles municipaux, tous partisans de la Ligue catholique, ne livrent la ville aux troupes du duc de Nemours, envoyées en Bourgogne par le duc de Mayenne Charles de Lorraine [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 383 & 384].

#### **BRETAGNE Jacques :**

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

- Le 23 novembre 1560, dans le couvent des Cordeliers à Autun (71), les représentants des trois ordres sociaux du bailliage autunois se sont réunis pour désigner leurs quatre députés aux états généraux d'Orléans, un prêtre, un gentilhomme et deux roturiers, choisissant le chanoine Jacques Charvot comme député du clergé, le seigneur Charles de La Fin comme député de la noblesse, et Jacques Bretagne et Jean Lalemant comme députés de la bourgeoisie, le premier étant catholique de métier et les trois autres protestants de cœur [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

- Le 13 décembre 1560, à Orléans (45), ont été ouverts les états généraux en présence du roi Charles IX, au cours desquels l'official Gaspard Damy a représenté, comme député, le clergé du diocèse d'Auxerre, et pendant lesquels les deux délégués de la bourgeoisie du bailliage d'Autun (71), Jacques Bretagne et le médecin Jean Lalemant, ont rejoint ceux qui ont présenté au roi de France une supplique prônant la liberté religieuse, Jean Lalemant débutant ainsi sa courte carrière de porte-parole des protestants autunois [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I ; Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, pages 136, 137 et 152].

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 21 mars 1561 *n.s.*, à Autun (71), les calvinistes de la ville ont perturbé une grande procession des chanoines du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, qui revenaient de l'église autunoise de Saint-Jean-le-Grand située à proximité de la porte d'Arroux [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 194].

- Le 24 juin 1561, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, à savoir Jacques Bretagne, seigneur de Lally et lieutenant général de la chancellerie, a été élu maire de la ville pour une durée d'un an [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En juillet 1561, un édit du roi de France Charles IX de Valois a interdit à tous les calvinistes de son royaume toute réunion publique ou particulière, avec ou sans armes [Baudouin, *Hoistoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, pages 198 et 199].
- En 1561, à Autun (71), le maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, et ses hommes de main ont insulté dans la rue un moine cordelier, lui ôtant sa robe de bure et lui rasant sa couronne de cheveux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 1<sup>er</sup> août 1561, élu député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a participé à l'ouverture des états généraux de Pontoise (95), réunis par la reine Catherine de Médicis pour faire pression sur le clergé du royaume et l'inciter à trouver un terrain d'entente avec les protestants [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 27 août 1561, en sa qualité de député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a assisté à la clôture des états généraux de Pontoise (95), après avoir remis à la reine Catherine de Médicis une requête au nom des calvinistes du royaume, réclamant la fin des persécutions et la liberté de culte [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 30 août 1561, à Autun (71), les protestants de la ville ont martelé à la porte du couvent des Cordeliers toutes les images pieuses du Christ, de la Vierge et de saint François [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 31 août 1561, à Autun (71), les chanoines de la cathédrale ont réagi aux exactions commises la veille par les protestants de la ville en faisant fermer, dès le couvre-feu, toutes les portes du mur d'enceinte entourant le quartier capitulaire, appelé le Château, cette décision provoquant aussitôt le vif courroux des protestants qui, après avoir insulté les moines cordeliers, ont commencé à s'en prendre aux chanoines [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 9 septembre 1561, pour restaurer la paix dans le pays, la reine Catherine de Médicis a ouvert le colloque de Poissy (78), où les prélats du royaume étaient invités à trouver un terrain d'entente avec les calvinistes du royaume, représentés sur place par Théodore de Bèze et d'autres pasteurs, puis avec les luthériens d'Allemagne, appelés à se joindre au colloque le plus tôt possible.
- Le 26 septembre 1561, avant l'arrivée des luthériens d'Allemagne, les prélats catholiques et les pasteurs calvinistes ont dû clore le colloque de Poissy (78), n'ayant pu s'accorder sur la vraie signification de « *ceci est mon corps* » dans l'eucharistie, les prélats voulant garder la thèse catholique de la présence « *transsubstantielle* » du Christ dans le pain béni, la bénédiction prodiguée par le prêtre ayant pour effet, selon eux, de transformer matériellement le pain en corps divin, tandis que de leur côté les pasteurs n'entendaient pas renoncer à la thèse calviniste de la présence « *spirituelle* » de Jésus dans le pain distribué aux fidèles, la foi des communicants permettant au pain de prendre la valeur symbolique du corps du Christ, les calvinistes et les catholiques s'opposant en cela aux luthériens qui, pour leur part, défendaient la thèse de la présence « *consubstantielle* » de Jésus dans le pain, la mie restant mie tout en recevant matériellement en elle le corps divin.
- En 1561, après le colloque de Poissy, le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes a donné l'ordre d'arrêter le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, et les principaux calvinistes de la ville, mais ceux-ci, prévenus à temps, ont pu quitter les lieux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- En décembre 1561, à Autun (71), le célèbre moine dominicain Pierre Divollé, surnommé « *le marteau des hérétiques* », est arrivé du couvent des Jacobins d'Auxerre pour prêcher dans les églises autunoises pendant la période de l'Avent, renforçant par son talent de prédicateur les catholiques de la ville dans leur foi, ceux-ci étant obligés de lui procurer ensuite une escorte jusqu'à Auxerre pour le protéger des protestants irrités par ses discours véhéments, après un séjour à Autun ayant duré plus longtemps que prévu [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 17 janvier 1562 *n.s.*, à Saint-Germain-en-Laye (78), un édit de pacification a été signé entre catholiques et protestants, accordant à ces derniers la liberté de culte hors des villes closes comme Auxerre, sans armes et sous surveillance judiciaire.
- Le 22 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été frappés de censure par l'official d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 25 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été tous deux excommuniés et expulsés dudit chapitre, rejoignant l'un et l'autre la Réforme ; déchu de son canonicat, Jean de La Coudrée est aussitôt devenu le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 24 juin 1562, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot, seigneur de Drousson et bailli du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, a été élu maire de la ville, succédant au chef du parti protestant, Jacques Bretagne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 15 juillet 1564, à Autun (71), le chanoine Charles Ailleboust, qui a rejoint les rangs de l'orthodoxie au sein du chapitre autunois, s'est opposé au paiement des appointements réclamés par Antoine Destample, calviniste origininaire d'Orléans que le roi Charles IX, à la requête de l'ancien maire Jacques Bretagne, venait de nommer recteur des écoles d'Autun par lettres patentes [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 327].
- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].
- En juin 1566, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud a été nommé lieutenant de la prévôté [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 100].
- Le 5 juillet 1566, dix jours à peine après son élection, le nouveau maire protestant d'Autun (71), Jacques Bretagne, a fait emprisonner toutes les prostituées œuvrant aux abords de la cathédrale, dans l'enceinte capitulaire, pour humilier les prêtres ne respectant point en privé leurs vœux de chasteté et dénoncer ainsi l'hypocrisie des catholiques prônant le célibat des gens d'église [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 307].

- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « *la reine de Hongrie* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].
- En 1566, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a fondé en ville un pensionnat pour les enfants calvinistes, placé sous la direction du recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 6 octobre 1566, comme son frère Charles Ailleboust deux ans plus tôt, Hugues Ailleboust a fait partie des chanoines de la cathédrale d'Autun qui se sont opposés au calviniste Antoine Destample, refusant de confirmer son poste de recteur des écoles à Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 329].
- Le 15 octobre 1566, au parlement de Dijon (21), a été confirmée en appel la sentence rendue le 8 juillet précédent à Autun par maître Barthélemy de Montrambaud contre de Pierrette Huguenin, reconnue coupable de « *paillardise et de lubricité* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 104 et 105].
- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 18 mai 1589, le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, s'est emparé de la ville d'Autun avec 200 cavaliers et 1500 fantassins, aidé en cela par Odet de Montagu, maire de ladite ville ; les protestants locaux n'ont pas réagi à ce coup de force car, à cette époque, les magistrats de leur religion, Jacques Bretagne, Etienne La Done et Philibert Tixier, étaient déjà morts [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

#### **CAMUS** Louise :

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguant à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].

#### **CHARBONNIER** Nicolas :

- Le 15 mai 1541, à Autun, l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte a été profanée par deux protestants, un praticien nommé Pierre Moreau et Nicolas Charbonnier, lesquels ont violé un tabernacle et répandu sur le sol les saintes espèces pour les fouler aux pieds ; un troisième homme a été suspecté et arrêté avec les deux profanateurs, le médecin Pierre d'Andoville, mais il a finalement été acquitté et remis en liberté, faute de preuves [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].
- Le 4 juin 1541, à Autun, ont été étranglés et brûlés en place publique les deux protestants qui, le 15 mai précédent, avaient profané l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte, à savoir le praticien Pierre Moreau et son ami Nicolas Charbonnier [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].

#### **CHARVOT** Jacques :

- Le 28 juin 1558, l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a pris possession de l'évêché d'Autun par intérim [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Le 27 juillet 1558, à Autun (71), le chanoine Jacques Charvot a été nommé grand chantre de la cathédrale Saint-Lazare, et vicaire général du nouvel évêque Pierre de Marcilly de Cipierre.
- Le 6 décembre 1558, à Autun (71), l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a effectué son entrée solennelle dans l'église cathédrale [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Le 23 novembre 1560, dans le couvent des Cordeliers à Autun (71), les représentants des trois ordres sociaux du bailliage autunois se sont réunis pour désigner leurs quatre députés aux états généraux d'Orléans, un prêtre, un gentilhomme et deux roturiers, choisissant le chanoine Jacques Charvot comme député du clergé, le seigneur Charles de La Fin comme député de la noblesse, et Jacques Bretagne et Jean Lalemant comme députés de la bourgeoisie, le premier étant catholique de métier et les trois autres protestants de cœur [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 31 août 1568, un jour avant la fête de saint Lazare, patron de la ville d'Autun (71), le chanoine Anatole Ailleboust a eu le privilège de chevaucher en tête d'une procession solennelle de chanoines à cheval et en costumes d'apparat, accompagné du doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, du grand chantre Jacques Charvot, du syndic André Ferrand et de son frère aîné Charles Ailleboust, prieur du Val-Saint-Benoît, ceci en sa qualité provisoire de « *terrier* » de la ville d'Autun, fonctionnaire désigné chaque année au sein du chapitre de la cathédrale pour administrer, pendant seize jours seulement et en accord avec une vieille tradition autunoise, la justice et la police de toute la ville en l'honneur du saint patron local [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 62 à 67, & tome III, page 22].
- En l'an 1569, à la mort du chanoine Jacques Charvot, Anatole Ailleboust lui a succédé à la dignité de grand chantre de la cathédrale d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 336].

**CHARVOT Jean :**

- En 1523, à Autun (71), une milice a été réunie par le maire de la ville, Jean Charvot, pour anéantir à Lucenay-l'Évêque une bande de trois cents brigands harcelant les Autunois, malfaiteurs décrits comme des « *pillards, mangeurs de pauvre peuple, sacrilèges, blasphémateurs de Dieu et des saints, violeurs de femmes et de filles* » [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- En 1525, comme une nouvelle troupe de pillards s'approchait de la ville d'Autun (71), le maire Jean Charvot a fait venir de Dijon des piques et des halberdars pour défendre ses administrés, mais les brigands de passage n'ont finalement pas attaqué la ville [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- En 1543, à Autun (71), le docteur en droit Lazare La Done, seigneur de La Saussaie, a été échevin de la ville, ceci sous la tutelle du maire Jean Charvot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

**CHIQUET Adam :**

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Église catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

**DAGOBERT Nicolas :**

- En 1585, en la ville d'Autun (71), a eu lieu l'inventaire après décès des titres et papiers du défunt évêque autunois Charles Ailleboust, ceci à la requête de ses frères Hugues Ailleboust, son exécuteur testamentaire, et André Ailleboust, héritier sous bénéfice d'inventaire, et en présence de Nicolas Dagobert, procureur du docteur en médecine Jean Ailleboust, troisième frère du défunt prélat [AD 71, G 429].

**D'ANDOVILLE Pierre :**

- Le 15 mai 1541, à Autun, l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte a été profanée par deux protestants, un praticien nommé Pierre Moreau et Nicolas Charbonnier, lesquels ont violé un tabernacle et répandu sur le sol les saintes espèces pour les fouler aux pieds ; un troisième homme a été suspecté et arrêté avec les deux profanateurs, le médecin Pierre d'Andoville, mais il a finalement été acquitté et remis en liberté, faute de preuves [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].
- Le 4 juin 1541, à Autun, ont été étranglés et brûlés en place publique les deux protestants qui, le 15 mai précédent, avaient profané l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte, à savoir le praticien Pierre Moreau et son ami Nicolas Charbonnier [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].

**D'ANDOZILLE André :**

- En 1560, parmi les nombreux calvinistes d'Autun (71), il y avait le maire Philibert Tixier, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done, le notaire Claude Labarge et le médecin André d'Andozille [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et des obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

**DARLAY Barthélemy :**

- Le 3 septembre 1573, à Autun (71), la nomination royale de Charles Ailleboust comme évêque a été confirmée par Pierre Pupelin, docteur en droit et lieutenant particulier du bailliage d'Autun (71), qui en avait été informé par Barthélemy Darlay, conseiller et avocat du nouvel évêque Charles Ailleboust, chargé d'annoncer la mainlevée du temporel de l'évêché au profit du nouveau prélat [AD Saône-et-Loire, 2 G 364].

**DE CHALON Jeanne :**

- Le 1<sup>er</sup> janvier 1574, André Ailleboust a marié sa fille Antoinette Ailleboust à Antoine Pigenat, bailli d'Uchon et procureur du temporel de l'évêché d'Autun (71), fils d'Antoine Pigenat, commis au greffe d'Autun, et de Jeanne de Chalon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 121, & tome III, pages 481 et 482].

**DE CHASSENEUZ Barthélemy :**

- En l'an 1480 environ, à Issy-l'Évêque (71), est né Barthélemy de Chasseneuz, fils d'Antoine de Chasseneuz et de Jeanne Munier, veuve de Jean Ramy [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 714].
- Au mois de février 1506, après avoir étudié le droit aux universités de Dole, Poitiers, Bologne, Turin et Pavie, Barthélemy de Chasseneuz s'est installé comme avocat à Autun (71), où il a épousé Pétronille Languet, veuve de Pierre Seurre [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 714].
- Le 21 août 1508, à Autun (71), Barthélemy de Chasseneuz a succédé à Guy Moreau à l'office d'avocat du roi au bailliage [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 714].
- En l'an 1517, Barthélemy de Chasseneuz a publié un livre intitulé « *Commentaria in consuetudines ducatus Burgundie* » [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 714].
- Le 1<sup>er</sup> août 1521, avec sa mère Louise de Savoie et le savant Guillaume Budé, le roi de France François I<sup>er</sup> est arrivé en la ville d'Autun (71), où il a été accueilli et harangué par l'avocat du roi Barthélemy de Chasseneuz, natif d'Issy-l'Évêque (71), ami du médecin Pierre Ailleboust [Charles Boëll, *Autun-Recueil*, n° 3, manuscrit n° P 69 (3) de la bibliothèque municipale d'Autun, folios 79 à 82 ; chanoine Gagnare, *Histoire de l'Église d'Autun*, 1774, page 561 ; Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 21 août 1521, avec sa mère Louise de Savoie et le savant Guillaume Budé, le roi de France François I<sup>er</sup> a quitté la ville d'Autun (71) [Charles Boell, *Autun-Recueil*, n° 3, manuscrit n° P 69 (3) de la bibliothèque municipale d'Autun, folios 79 à 82 ; chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 8 janvier 1525 *n.s.*, Barthélemy de Chasseneuz a été nommé conseiller au parlement de Dijon (21) [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 715].
- En l'an 1528, Barthélemy de Chasseneuz a réédité son livre intitulé « *Commentaria in consuetudines ducatus Burgundie* » [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 715].
- Le 26 juin 1531, Barthélemy de Chasseneuz a été nommé conseiller au parlement de Paris (75) [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 715].
- Le 17 août 1532, Barthélemy de Chasseneuz a été promu à la fonction de président du parlement d'Aix-en-Provence (13) [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 715].
- Le 19 avril 1541, à Aix-en-Provence (13), est décédé le président Barthélemy de Chasseneuz [Prévost & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 715].
- En 1546, à Lyon (69), a été publié un ouvrage du défunt Barthélemy de Chasseneuz, intitulé « *Catalogus gloriae mundi* », dans lequel l'auteur a cité quatre vers en latin dus à la plume de son défunt ami Pierre Ailleboust, ancien médecin à Autun, qui au cours de ses études de médecine à Montpellier avait expliqué le changement de nom de la ville romaine d'Agathé en celui de Montpellier en écrivant ceci : « *Agathe floret studio medendi, oppidum ponto gelido propinquum ; cui novum parvum titulum dedit mons lanus et amnis* » [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 457].

#### **DE GENAY Jacques :**

- En 1589, partisans du roi Henri III face à la Ligue catholique, l'évêque Pierre Saunier et les membres du chapitre d'Autun ont délégué le chanoine Antoine Borenet à Arnay-le-Duc auprès de Guillaume de Saulx-Tavannes, lieutenant général du roi en Bourgogne, pour le presser d'installer une solide garnison royaliste en la ville d'Autun (71), avant que le maire Odet de Montagu et les édiles municipaux, tous partisans de la Ligue catholique, ne livrent la ville aux troupes du duc de Nemours, envoyées en Bourgogne par le duc de Mayenne Charles de Lorraine [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 383 & 384].
  - Le 18 mai 1589, le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, s'est emparé de la ville d'Autun avec 200 cavaliers et 1500 fantassins, aidé en cela par Odet de Montagu, maire de ladite ville ; les protestants locaux n'ont pas réagi à ce coup de force car, à cette époque, les magistrats de leur religion, Jacques Bretagne, Etienne La Done et Philibert Tixier, étaient déjà morts [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
  - Le 21 mai 1589, peu après la prise d'Autun par le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, le chef de l'armée royaliste dans la même province, Guillaume de Saulx-Tavannes, s'est présenté avec ses hommes sous les murs de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
  - Le 23 mai 1589, constatant qu'il ne pourrait reprendre Autun (71), Guillaume de Saulx-Tavannes a levé le siège de la ville pour retourner avec ses troupes à Arnay-le-Duc (21), laissant la ville assiégée aux mains du duc de Nemours et aux partisans de la Ligue catholique [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].
  - Le 31 mai 1589, voulant déloger Guillaume de Saulx-Tavannes et ses troupes d'Arnay-le-Duc (21), le duc de Nemours a quitté la ville d'Autun, laissant sur place une garnison de cent hommes placés sous le commandement du capitaine Tapson [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].
  - Le 1<sup>er</sup> août 1589, à Saint-Cloud (92), deux jours après le début du siège de Paris par l'armée royale et celle du roi Henri de Navarre, le roi Henri III a été assassiné d'un coup de couteau au ventre par un jeune moine jacobin de Paris nommé Jacques Clément, âge de 22 ans, natif du village de Serbonnes près de Sens, lequel a aussitôt été massacré sur place par les gardes du roi [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des Français*, tome 4, pages 312 & 313].
- Toute la Bourgogne, qui était gouvernée par le duc de Mayenne Charles de Lorraine, a pris le parti de la Ligue contre le roi de Navarre Henri de Bourbon, héritier légitime du trône de France.
- Le 18 août 1589, le nouveau maire d'Autun (71), Jacques de Genay, choisi par la Ligue, est rentré de Dijon, annonçant aux Autunois que le duc de Mayenne Charles de Lorraine venait d'être choisi pour roi de France par les ligueurs, sous le nom de Charles X [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), page 39].
  - En août 1589, alors que les Bourguignons avaient pris massivement le parti de la Ligue derrière le duc de Mayenne Charles de Lorraine, gouverneur de Bourgogne, André Ailleboust, qui était partisan du roi de Navarre Henri de Bourbon, héritier du trône royal de France après l'assassinat du roi Henri III, a été fait prisonnier et mis à rançon par l'escorte ligueuse qui avait suivi le nouveau maire d'Autun Jacques de Genay et les autres députés de la ville jusqu'aux états provinciaux de Bourgogne à Dijon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), page 126].
  - Le 24 août 1589, à Autun (71), le nouveau maire de la ville, Jacques de Genay, a réuni dans le couvent des Cordeliers tous les notables, dont le nouvel évêque Pierre Saunier, le grand chantre Hugues Ailleboust et les chanoines de la cathédrale, leur faisant tous jurer fidélité à la Ligue [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

#### **DE GRIGNY Gabriel :**

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vêriet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde

religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 10 juin 1564, à Autun (71), le chanoine Gabriel de Grigny a quitté avec éclat le chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, ceci pour rejoindre ouvertement les partisans de la Réforme calviniste [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 21 février 1567, devant un notaire inconnu, le chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), a joint un codicille à son testament du 6 décembre 1562, ajoutant comme exécuteur testamentaire Gabriel de Grigny, ancien chanoine d'Autun qui, le 10 juin 1564, avait rejoint ouvertement le protestantisme [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 9 mars 1567, à Autun (71), est décédé le chanoine Robert Hurault, grand archidiacre du diocèse d'Autun et abbé depuis 1529 de l'abbaye de Saint-Martin, lequel voulait réformer l'Eglise catholique sans aller jusqu'à rompre avec elle comme le chanoine Jean de La Coudrée, devenu pasteur calviniste. La communauté protestante qu'il soutenait discrètement à Autun a commencé alors à s'essouffler, faute d'appui au sein même du chapitre de la cathédrale, et le médecin Jean Lalemant a pris quelque distance avec le calvinisme [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 10 mars 1567, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault a été inhumé dans la nef de l'église abbatiale de Saint-Martin, ceci sans aucune cérémonie religieuse et sans aucun prêtre pour assister à l'enterrement [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 26 avril 1567, lors d'une délibération en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), les chanoines du chapitre se sont tous opposés à l'exécution du testament du défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, qui avait prévu d'accorder des subsides après son décès à l'école calviniste de la ville, dirigée par Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 20 juin 1569, à Autun (71), a été fondé un bureau catholique de bienfaisance avec tout l'argent que le défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, avait légué à l'école protestante dirigée par le recteur Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

#### **DE LA COUDRÉE Jean :**

- Le 28 juin 1558, l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a pris possession de l'évêché d'Autun par intérim [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- Le 6 décembre 1558, à Autun (71), l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a effectué son entrée solennelle dans l'église cathédrale [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- En 1559, constatant que le calvinisme gagnait du terrain dans son diocèse, et ce jusqu'au sein même du chapitre de l'église cathédrale, le nouvel évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre a entamé des poursuites judiciaires contre deux curés, à savoir les chanoines Jean Vériet et Jean de La Coudrée qui voulaient réformer l'Eglise catholique et prêchaient les thèses de Jean Calvin [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 21 mars 1561 *n.s.*, à Autun (71), les calvinistes de la ville ont perturbé une grande procession des chanoines du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, qui revenaient de l'église autunoise de Saint-Jean-le-Grand située à proximité de la porte d'Arroux [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 194].

- Le 24 juin 1561, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, à savoir Jacques Bretagne, seigneur de Lally et lieutenant général de la chancellerie, a été élu maire de la ville pour une durée d'un an [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En 1561, à Autun (71), le maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, et ses hommes de main ont insulté dans la rue un moine cordelier, lui ôtant sa robe de bure et lui rasant sa couronne de cheveux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 1<sup>er</sup> août 1561, élu député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a participé à l'ouverture des états généraux de Pontoise (95), réunis par la reine Catherine de Médicis pour faire pression sur le clergé du royaume et l'inciter à trouver un terrain d'entente avec les protestants [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 27 août 1561, en sa qualité de député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a assisté à la clôture des états généraux de Pontoise (95), après avoir remis à la reine Catherine de Médicis une requête au nom des calvinistes du royaume, réclamant la fin des persécutions et la liberté de culte [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 30 août 1561, à Autun (71), les protestants de la ville ont martelé à la porte du couvent des Cordeliers toutes les images pieuses du Christ, de la Vierge et de saint François [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 31 août 1561, à Autun (71), les chanoines de la cathédrale ont réagi aux exactions commises la veille par les protestants de la ville en faisant fermer, dès le couvre-feu, toutes les portes du mur d'enceinte entourant le quartier capitulaire, appelé le Château, cette décision provoquant aussitôt le vif courroux des protestants qui, après avoir insulté les moines cordeliers, ont commencé à s'en prendre aux chanoines [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 9 septembre 1561, pour restaurer la paix dans le pays, la reine Catherine de Médicis a ouvert le colloque de Poissy (78), où les prélats du royaume étaient invités à trouver un terrain d'entente avec les calvinistes du royaume, représentés sur place par Théodore de Bèze et d'autres pasteurs, puis avec les luthériens d'Allemagne, appelés à se joindre au colloque le plus tôt possible.
- Le 26 septembre 1561, avant l'arrivée des luthériens d'Allemagne, les prélats catholiques et les pasteurs calvinistes ont dû clore le colloque de Poissy (78), n'ayant pu s'accorder sur la vraie signification de « *ceci est mon corps* » dans l'eucharistie, les prélats voulant garder la thèse catholique de la présence « *transsubstantielle* » du Christ dans le pain béni, la bénédiction prodiguée par le prêtre ayant pour effet, selon eux, de transformer matériellement le pain en corps divin, tandis que de leur côté les pasteurs n'entendaient pas renoncer à la thèse calviniste de la présence « *spirituelle* » de Jésus dans le pain distribué aux fidèles, la foi des communicants permettant au pain de prendre la valeur symbolique du corps du Christ, les calvinistes et les catholiques s'opposant en cela aux luthériens qui, pour leur part, défendaient la thèse de la présence « *consubstantielle* » de Jésus dans le pain, la mie restant mie tout en recevant matériellement en elle le corps divin.
- En 1561, après le colloque de Poissy, le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes a donné l'ordre d'arrêter le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, et les principaux calvinistes de la ville, mais ceux-ci, prévenus à temps, ont pu quitter les lieux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- En décembre 1561, à Autun (71), le célèbre moine dominicain Pierre Divollé, surnommé « *le marteau des hérétiques* », est arrivé du couvent des Jacobins d'Auxerre pour prêcher dans les églises autunoises pendant la période de l'Avent, renforçant par son talent de prédicateur les catholiques de la ville dans leur foi, ceux-ci étant obligés de lui procurer ensuite une escorte jusqu'à Auxerre pour le protéger des protestants irrités par ses discours véhéments, après un séjour à Autun ayant duré plus longtemps que prévu [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 17 janvier 1562 *n.s.*, à Saint-Germain-en-Laye (78), un édit de pacification a été signé entre catholiques et protestants, accordant à ces derniers la liberté de culte hors des villes closes comme Auxerre, sans armes et sous surveillance judiciaire.
- Le 22 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été frappés de censure par l'official d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 25 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été tous deux excommuniés et expulsés dudit chapitre, rejoignant l'un et l'autre la Réforme ; déchu de son canonicat, Jean de La Coudrée est aussitôt devenu le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 24 juin 1562, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot, seigneur de Drousson et bailli du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, a été élu maire de la ville, succédant au chef du parti protestant, Jacques Bretagne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 19 mars 1563, au château d'Amboise (37), la paix a été restaurée en France pendant quatre ans, ceci grâce à un édit de pacification signé entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant la liberté de culte dans les faubourgs d'une ville par bailliage et dans les chapelles des châteaux appartenant à des seigneurs huguenots ; dans le bailliage d'Autun, le prêche des protestants a été fixé en la paroisse de La Tagnière (71), à vingt-quatre kilomètres d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 20 juillet 1563, comme le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes tardait à appliquer les clauses de l'édit de pacification d'Amboise dans sa province, le médecin autunois Jean Lalemant a rédigé et signé une supplique « *pour ceux de l'Eglise réformée d'Autun* », qui a été portée audit gouverneur par l'avocat Jacques Devoyo, chargé de réclamer un lieu de culte dans les faubourgs d'Autun pour tous les protestants du bailliage, ceux-ci refusant d'établir leur prêche dans le village éloigné de La Tagnière (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 1<sup>er</sup> décembre 1563, puisque le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes tardait à appliquer les clauses de l'édit de pacification d'Amboise, le roi de France Charles IX a fixé lui-même, par lettres patentes, le lieu de culte protestant du bailliage d'Autun, désignant non pas un faubourg d'Autun, comme l'avait demandé Jean Lalemant dans sa supplique du 20 juillet précédent, mais le hameau de La Barre à proximité de la ville, ceci dans une maison appartenant à Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 18 décembre 1563, en la ville de Dijon (21), le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes a enfin publié les lettres patentes du roi Charles IX fixant le lieu de culte protestant du bailliage d'Autun au hameau de La Barre, non loin du chef-lieu dudit bailliage [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 10 juin 1564, à Autun (71), le chanoine Gabriel de Grigny a quitté avec éclat le chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, ceci pour rejoindre ouvertement les partisans de la Réforme calviniste [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 12 août 1564, de passage à Roussillon-en-Morvan (71), le roi Charles IX a donné satisfaction à l'évêque d'Autun Pierre de Marcilly et à ses chanoines, ainsi qu'aux catholiques autunois, en fermant le prêche protestant du hameau de La Barre, jugé trop proche d'Autun, pour le transférer par lettres patentes dans un endroit isolé, difficile d'accès et couvert de forêts, à savoir le hameau de Bois-le-Duc à Saint-Laurent-d'Andenay (71), ceci dans le bailliage secondaire de Montcenis dépendant du bailliage d'Autun, loin de la ville épiscopale. Fort affaiblis par une épidémie de peste sévissant à Autun depuis le mois de juillet 1564, les protestants de la ville ne se sont pas soulevés contre cette mesure vexatoire [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

- En avril 1565, par un arrêt du conseil privé du roi Charles IX, ont été abolis tous les prêches protestants qui ont été ouverts de manière illicite dans la ville d'Autun et ses environs [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 320].
- Le 21 février 1567, devant un notaire inconnu, le chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), a joint un codicille à son testament du 6 décembre 1562, ajoutant comme exécuteur testamentaire Gabriel de Grigny, ancien chanoine d'Autun qui, le 10 juin 1564, avait rejoint ouvertement le protestantisme [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 9 mars 1567, à Autun (71), est décédé le chanoine Robert Hurault, grand archidiacre du diocèse d'Autun et abbé depuis 1529 de l'abbaye de Saint-Martin, lequel voulait réformer l'Eglise catholique sans aller jusqu'à rompre avec elle comme le chanoine Jean de La Coudrée, devenu pasteur calviniste. La communauté protestante qu'il soutenait discrètement à Autun a commencé alors à s'essouffler, faute d'appui au sein même du chapitre de la cathédrale, et le médecin Jean Lalemant a pris quelque distance avec le calvinisme [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 10 mars 1567, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault a été inhumé dans la nef de l'église abbatiale de Saint-Martin, ceci sans aucune cérémonie religieuse et sans aucun prêtre pour assister à l'enterrement [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 26 avril 1567, lors d'une délibération en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), les chanoines du chapitre se sont tous opposés à l'exécution du testament du défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, qui avait prévu d'accorder des subsides après son décès à l'école calviniste de la ville, dirigée par Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 10 septembre 1568, dans la salle du conseil municipal d'Autun, le maire catholique de la ville, Georges Venot, a reçu la soumission de tous les huguenots restés en ville, les obligeant à déposer leurs armes [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 420].
- Le 20 juin 1569, à Autun (71), a été fondé un bureau catholique de bienfaisance avec tout l'argent que le défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, avait légué à l'école protestante dirigée par le recteur Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 24 août 1572, au cours de la nuit de la Saint-Barthélemy, le roi de France Charles IX a déclenché le massacre général à Paris des calvinistes réunis dans la capitale, provoquant la panique parmi tous les protestants de son royaume. Pour échapper à la tuerie, le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine expulsé du chapitre autunois, a quitté précipitamment la ville pour aller se réfugier en Suisse [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].
- Le 14 octobre 1572, à Genève en Suisse, le pasteur de la communauté réformée d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine expulsé du chapitre autunois, a été enregistré comme habitant de Genève [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].
- Le 13 juillet 1573, l'ancien pasteur de la communauté réformée d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine chassé du chapitre autunois, vivait toujours à Genève [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].

#### **DELACROIX Guy :**

- Le 15 janvier 1566, ayant été traité de « *huguet* », c'est-à-dire de huguenot, alors qu'il quêta pour l'aumône ordinaire des pauvres, le chanoine Hugues Ailleboust a porté plainte contre le sous-chantre Guy Delacroix qui, fort mécontent de devoir verser une obole dont il prétendait s'être déjà acquitté, l'avait injurié de la sorte en jouant sur les mots, le prénom Hugues du jeune chanoine insulté étant proche du mot « *huguenot* » ; le sous-chantre coléreux a été condamné par le chapitre d'Autun à la rétention du pain et du vin ordinaires pendant deux jours [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1985), page 269].

#### **DE LA FIN Charles :**

- Le 23 novembre 1560, dans le couvent des Cordeliers à Autun (71), les représentants des trois ordres sociaux du bailliage autunois se sont réunis pour désigner leurs quatre députés aux états généraux d'Orléans, un prêtre, un gentilhomme et deux roturiers, choisissant le chanoine Jacques Charvot comme député du clergé, le seigneur Charles de La Fin comme député de la noblesse, et Jacques Bretagne et Jean Lalemant comme députés de la bourgeoisie, le premier étant catholique de métier et les trois autres protestants de cœur [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

#### **DE LA GRANGE Jean :**

- Le 9 avril 1594, à Autun (71), maître Jean de La Grange, procureur et avocat du roi au bailliage de Montcenis, a succédé à maître Barthélemy de Montrambaud comme lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 407].

**DE MARCILLY DE CIPIERRE** Blaise :

- Le 2 mars 1573, le chanoine Charles Ailleboust a été confirmé par le pape comme évêque d'Autun, après avoir été proposé à ce poste le 12 septembre 1572 par le roi de France

**DE MARCILLY DE CIPIERRE** Humbert :

- En 1576, à Autun (71), se sont réunis en assemblée de l'Autunois les délégués des quatre bailliages d'Autun, Montcenis, Semur-en-Brionnais et Bourbon-Lancy, lesquels ont élu en leur sein trois députés chargés d'aller assister à Beaune aux états provinciaux de Bourgogne, à savoir l'évêque Charles Ailleboust comme député du clergé, Humbert de Marcilly de Cipierre comme député de la noblesse et un troisième homme comme député de la bourgeoisie [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome II, pages 187 et 193].

- Le 22 octobre 1576, à Beaune (21), ont eu lieu les états provinciaux de Bourgogne auxquels ont participé les trois délégués de l'Autunois, dont l'évêque Charles Ailleboust représentant tout le clergé et Humbert de Marcilly de Cipierre représentant toute la noblesse, et au cours de cette assemblée provinciale l'évêque d'Autun a été désigné parmi les députés bourguignons devant aller prendre part aux états généraux convoqués à Blois par le roi de France Henri III de Valois [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome II, pages 187 & 193].

- Le 16 mai 1595, le maire d'Autun Philibert Venot s'étant détaché de la Ligue, faisant entrer en ville au cours de la nuit du 15 au 16 mai les troupes royalistes du maréchal de Biron, la ville ligueuse d'Autun s'est soumise au roi Henri IV après une journée entière de combats [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967 ; Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- Au début de juin 1595, à la bataille de Fontaine-Française (21), les partisans du roi Henri IV ont réduit à néant les derniers espoirs de la Ligue catholique, permettant de ramener le calme en France.

- Le 24 juin 1595, à Autun (71), le maire ligueur Philibert Venot a été remplacé à la tête de la municipalité autunoise par un partisan du roi Henri IV qui s'était réfugié auprès de l'évêque Pierre Saunier à Lucenay-l'Evêque (71), Jacques Guignon, ceci sous les auspices d'Humbert de Marcilly de Cipierre, gouverneur de la ville pour ledit roi. [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

**DE MARCILLY DE CIPIERRE** Philibert :

- Le 17 septembre 1572, voulant obtenir la sanction pontificale pour succéder à l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre, le chanoine Charles Ailleboust a passé un accord avec Louise d'Halluin, veuve de Philibert de Marcilly de Cipierre, frère du défunt prélat, lui promettant la somme de cinq mille livres pour bénéficier de son soutien [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 451].

**DE MARCILLY DE CIPIERRE** Philippe :

- Le 26 septembre 1567, à la veille de l'insurrection générale des protestants en France, le chapitre de la cathédrale d'Autun a choisi en son sein les membres d'un « comité des troubles » chargé de prendre des mesures pour défendre la ville, désignant le doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, le grand archidiacre Guy Languet, le syndic André Ferrand et les cinq chanoines Cortelot, Humbelot, Vaillot, Delafosse et Anatole Ailleboust, frère du chanoine Charles Ailleboust, tous ces hommes devant se réunir deux fois par semaine, les lundis et les jeudis [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 354].

- Le 31 août 1568, un jour avant la fête de saint Lazare, patron de la ville d'Autun (71), le chanoine Anatole Ailleboust a eu le privilège de chevaucher en tête d'une procession solennelle de chanoines à cheval et en costumes d'apparat, accompagné du doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, du grand chantré Jacques Charvot, du syndic André Ferrand et de son frère aîné Charles Ailleboust, prieur du Val-Saint-Benoît, ceci en sa qualité provisoire de « terrier » de la ville d'Autun, fonctionnaire désigné chaque année au sein du chapitre de la cathédrale pour administrer, pendant seize jours seulement et en accord avec une vieille tradition autunoise, la justice et la police de toute la ville en l'honneur du saint patron local [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 62 à 67, & tome III, page 22].

**DE MARCILLY DE CIPIERRE** Pierre :

- En 1524, à Autun (71), le chanoine Pierre de Marcilly de Cipierre est devenu chantré de l'église cathédrale [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- En 1550, Pierre de Marcilly de Cipierre est devenu abbé de Mortemer [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- Le 28 juin 1558, l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a pris possession de l'évêché d'Autun par intérim [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- Le 27 juillet 1558, à Autun (71), le chanoine Jacques Charvot a été nommé grand chantré de la cathédrale Saint-Lazare, et vicaire général du nouvel évêque Pierre de Marcilly de Cipierre.

- Le 6 décembre 1558, à Autun (71), l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a effectué son entrée solennelle dans l'église cathédrale [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- En 1559, constatant que le calvinisme gagnait du terrain dans son diocèse, et ce jusqu'au sein même du chapitre de l'église cathédrale, le nouvel évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre a entamé des poursuites judiciaires contre deux curés, à savoir les chanoines Jean Vériet et Jean de La Coudrée qui voulaient réformer l'Eglise catholique et prêchaient les thèses de Jean Calvin [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde

religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 12 août 1564, de passage à Roussillon-en-Morvan (71), le roi Charles IX a donné satisfaction à l'évêque d'Autun Pierre de Marcilly et à ses chanoines, ainsi qu'aux catholiques autunois, en fermant le prêche protestant du hameau de La Barre, jugé trop proche d'Autun, pour le transférer par lettres patentes dans un endroit isolé, difficile d'accès et couvert de forêts, à savoir le hameau de Bois-le-Duc à Saint-Laurent-d'Andenay (71), ceci dans le bailliage secondaire de Montcenis dépendant du bailliage d'Autun, loin de la ville épiscopale. Fort affaiblis par une épidémie de peste sévissant à Autun depuis le mois de juillet 1564, les protestants de la ville ne se sont pas soulevés contre cette mesure vexatoire [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

- En avril 1565, par un arrêt du conseil privé du roi Charles IX, ont été abolis tous les prêches protestants qui ont été ouverts de manière illicite dans la ville d'Autun et ses environs [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 320].

- Le 16 août 1572, huit jours avant la nuit de la Saint-Barthélemy, est décédé au palais épiscopal de Lucenay-l'Evêque (71), au bout de quatorze années d'épiscopat, l'évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 450].

- Le 17 septembre 1572, voulant obtenir la sanction pontificale pour succéder à l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre, le chanoine Charles Ailleboust a passé un accord avec Louise d'Halluin, veuve de Philibert de Marcilly de Cipierre, frère du défunt prêtre, lui promettant la somme de cinq mille livres pour bénéficier de son soutien [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 451].

- Le 2 mars 1573, le chanoine Charles Ailleboust a été confirmé par le pape comme évêque d'Autun, après avoir été proposé à ce poste le 12 septembre 1572 par le roi de France

#### **DE MONTAGU** Odet :

- Le 12 mai 1588, lors de la journée des Barricades, le duc de Guise Henri de Lorraine a chassé de Paris le roi Henri III, puis il a convoqué les états généraux à Blois pour s'y faire proclamer roi [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 2 août 1588, à Autun (71), dans la salle d'audience du couvent des Cordeliers, les délégués de tous les corps constitués du bailliage, dont le grand chantre Hugues Ailleboust, se sont réunis en assemblée générale pour élire leurs cinq députés aux prochains états généraux de Blois, convoqués sur place par le duc de Guise Henri de Lorraine, chef de la Ligue catholique ; parmi les cinq députés du bailliage autunois a été élu Odet de Montagu, maire ligueur de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 16 octobre 1588, au château de Blois (41), a eu lieu la cérémonie d'ouverture des états généraux réunis sur place par le duc de Guise Henri de Lorraine, le bailliage d'Autun y étant représenté par cinq députés, dont Odet de Montagu, maire de la ville épiscopale d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 23 décembre 1588, au château de Blois (41), le duc de Guise Henri de Lorraine a été assassiné sur ordre du roi Henri III de Valois. En la ville d'Autun (71), le chapitre de la cathédrale est resté fidèle au roi de France mais la municipalité a adhéré à la Ligue [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- En 1589, partisans du roi Henri III face à la Ligue catholique, l'évêque Pierre Saunier et les membres du chapitre d'Autun ont délégué le chanoine Antoine Borenet à Arnay-le-Duc auprès de Guillaume de Saulx-Tavannes, lieutenant général du roi en Bourgogne, pour le presser d'installer une solide garnison royaliste en la ville d'Autun (71), avant que le maire Odet de Montagu et les édiles municipaux, tous partisans de la Ligue catholique, ne livrent la ville aux troupes du duc de Nemours, envoyées en Bourgogne par le duc de Mayenne Charles de Lorraine [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 383 & 384].

- Le 18 mai 1589, le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, s'est emparé de la ville d'Autun avec 200 cavaliers et 1500 fantassins, aidé en cela par Odet de Montagu, maire de ladite ville ; les protestants locaux n'ont pas réagi à ce coup de force car, à cette époque, les magistrats de leur religion, Jacques Bretagne, Etienne La Done et Philibert Tixier, étaient déjà morts [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 21 mai 1589, peu après la prise d'Autun par le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, le chef de l'armée royaliste dans la même province, Guillaume de Saulx-Tavannes, s'est présenté avec ses hommes sous les murs de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 23 mai 1589, constatant qu'il ne pourrait reprendre Autun (71), Guillaume de Saulx-Tavannes a levé le siège de la ville pour retourner avec ses troupes à Arnay-le-Duc (21), laissant la ville assiégée aux mains du duc de Nemours et aux partisans de la Ligue catholique [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].

- Le 31 mai 1589, voulant déloger Guillaume de Saulx-Tavannes et ses troupes d'Arnay-le-Duc (21), le duc de Nemours a quitté la ville d'Autun, laissant sur place une garnison de cent hommes placés sous le commandement du capitaine Tapson [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].

#### **DE MONTHOLON** Nicolas :

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

#### **DE MONTRAMBAUD André :**

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, lequel a créé au profit des quatre enfants du défunt Jean de Montrambaud (son beau-frère), docteur en droit et seigneur de La Gorge, prénommés Barthélemy, Etienne, André et Jeanne et représentés par leur tutrice (et grand-mère) Pierrette de Séez, veuve du médecin Pierre Ailleboust et mère dudit André Ailleboust, une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois contre la somme de trois cents livres provenant de la vente des meubles laissés en héritage par ledit Jean de Montrambaud [AD 71, 3 E 9661, pages 9 à 10].

#### **DE MONTRAMBAUD Barthélemy :**

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, lequel a créé au profit des quatre enfants du défunt Jean de Montrambaud (son beau-frère), docteur en droit et seigneur de La Gorge, prénommés Barthélemy, Etienne, André et Jeanne et représentés par leur tutrice (et grand-mère) Pierrette de Séez, veuve du médecin Pierre Ailleboust et mère dudit André Ailleboust, une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois contre la somme de trois cents livres provenant de la vente des meubles laissés en héritage par ledit Jean de Montrambaud [AD 71, 3 E 9661, pages 9 à 10].

- Le 15 avril 1566, devant un notaire d'Autun (71), est comparu l'avocat autunois Jean Devoto, lequel a passé un contrat de mariage avec Françoise La Done, fille de Lazare La Done, lieutenant général du bailliage d'Autun (71), ceci en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud, lieutenant de la gruerie de ladite ville d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 96].

- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].

- En juin 1566, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud a été nommé lieutenant de la prévôté [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 100].

- Le 5 juillet 1566, dix jours à peine après son élection, le nouveau maire protestant d'Autun (71), Jacques Bretagne, a fait emprisonner toutes les prostituées œuvrant aux abords de la cathédrale, dans l'enceinte capitulaire, pour humilier les prêtres ne respectant point en privé leurs vœux de chasteté et dénoncer ainsi l'hypocrisie des catholiques prônant le célibat des gens d'église [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 307].

- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « *la reine de Hongrie* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].

- Le 15 octobre 1566, au parlement de Dijon (21), a été confirmée en appel la sentence rendue le 8 juillet précédent à Autun par maître Barthélemy de Montrambaud contre de Pierrette Huguenin, reconnue coupable de « *paillardise et de lubricité* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 104 et 105].

- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 7 novembre 1567, après le décès de Frédéric Morin, prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le seigneur de Collonge-la-Madeleine, André Ailleboust, a été nommé économe dudit prieuré par le roi de France Charles IX.

- Le 20 décembre 1567, comme successeur au défunt prieur Frédéric Morin, bénéficiaire du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le pape a confirmé à la tête dudit prieuré le nouveau prieur désigné par le roi de France Charles IX, à savoir le chanoine d'Autun Charles Ailleboust, syndic général du clergé de France, abbé de Sept-Fons à Diou (03), et prieur d'Anzy-le-Duc (71) et de Bard-le-Régulier (21).

- Le 30 avril 1568, le bailli d'Autun a été averti que la nomination du chanoine Charles Ailleboust à la dignité de prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît, à Epinac (71), a été approuvée par le pape à la requête du roi de France Charles IX.

- Le 13 juillet 1568, en la paroisse d'Epinac (71), le chanoine Anatole Ailleboust a pris possession, en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud (son neveu), du prieuré du Val-Saint-Benoît au nom de son frère aîné Charles Ailleboust.

- Le 24 janvier 1574, en la cathédrale Saint-Lazare d'Autun (71), Charles Ailleboust a pris possession de l'évêché d'Autun, ceci en présence de son frère Hugues Ailleboust, de son beau-frère Jean Lalemant et de Barthélemy de Montrambaud (son neveu), son frère Anatole Ailleboust étant alors absent [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 207 à 212].

- Le 7 juillet 1574, après la mort de maître Lazare La Done, son beau-père, l'avocat protestant Barthélemy de Montrambaud lui a succédé au poste judiciaire de lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 295 et 419].

- Le 2 août 1574, au parlement de Dijon (21), ont été enregistrées les lettres patentes du 7 juillet précédent accordant le siège de lieutenant général du bailliage d'Autun à l'avocat Barthélemy de Montrambaud, gendre de l'ancien titulaire dudit poste, maître Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 419].
- Le 20 janvier 1576, redoutant le passage à Autun de l'armée protestante du prince de Condé Henri de Bourbon, le nouveau maire de la ville, Claude Berthault, élu le 24 juin 1575, a présidé dans le palais épiscopal d'Autun une assemblée générale du clergé et du peuple, à laquelle ont participé le chanoine Hugues Ailleboust et son beau-frère le médecin Jean Lalemant, ceci en présence de l'évêque Charles Ailleboust, qui a prêché la concorde pour mieux résister, d'un front uni, à l'armée du prince qui approchait en provenance de Dijon, et de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, qui a déclaré être résolu à « *vivre et mourir pour la patrie et pour la ville où il a pris naissance* » ; la ville d'Autun a été mise en armes et des gardes ont été organisées, ceci de jour comme de nuit [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Les 23 et 24 janvier 1576, en présence de l'évêque Charles Ailleboust, deux nouvelles assemblées générales du clergé et du peuple d'Autun ont été tenues pour organiser la défense de la ville contre les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon, ceci avec le soutien de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Le 2 février 1576, à Autun (71), la nouvelle s'est répandue que le danger était enfin écarté d'une attaque de la ville par les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Le 14 mai 1576, un nouvel édit de pacification a mis fin en France au conflit entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant huit places de sûreté et l'exercice public de leur culte dans tout le royaume.
- Le 12 décembre 1577, à la requête de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage d'Autun, le bailliage de Montcenis a été placé sous la tutelle de celui d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 74].
- Le 26 mai 1580, au parlement de Dijon (21), un arrêt a été pris concernant le mode d'élection du maire et des échevins et procureurs de la ville d'Autun (71), ceci à la demande de plusieurs personnes dont Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 250].
- Le 8 mars 1590, à Autun (71), en présence de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, ont été élus les députés du tiers-état du bailliage d'Autun, chargés de participer aux états généraux de la Ligue catholique [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 337].
- En février 1591, après une trêve de plusieurs mois, les hostilités ont repris en Bourgogne entre le duc de Mayenne Charles de Lorraine et Guillaume de Saulx-Tavannes, partisan du roi de France Henri IV de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].
- En 1591, des mois d'avril à juillet, les audiences judiciaires du bailliage et de la prévôté d'Autun ont été suspendues, pour pouvoir faire face au siège de la ville par les troupes du maréchal d'Aumont envoyées par le roi Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 182].
- Le 7 mai 1591, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, a pris part à une réunion au cours de laquelle le clergé et la magistrature de la ville ont décidé d'emprunter la somme de trois mille écus, avant que la ville, favorable à la Ligue catholique, ne soit assiégée par les troupes royalistes du maréchal d'Aumont [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 383].
- Le 8 mai 1591, la ville d'Autun toujours ligueuse a été assiégée par les troupes royalistes du maréchal d'Aumont, venu à la tête d'une armée de huit mille hommes, mais la ville a pu résister avec succès sous les ordres du comte de Chiffey [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- En mai 1591, l'armée de huit mille hommes dirigée par le maréchal d'Aumont, chef des troupes royalistes en Bourgogne, était composée de deux mille cinq cents fantassins français, deux mille fantassins suisses, deux mille cavaliers et mille cinq cents miliciens volontaires, appuyés par un train d'artillerie réunissant trois canons et deux couleuvrines [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 193].
- Le 2 juin 1591, à Autun (71), les hommes du comte de Chiffey, partisans de la Ligue, ont repoussé avec succès un assaut général des troupes royalistes du maréchal d'Aumont, venu assiéger la ville [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 18 juin 1591, à Autun (71), les hommes du comte de Chiffey, partisans de la Ligue, ont repoussé avec succès un second assaut général des troupes royalistes du maréchal d'Aumont [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 23 juin 1591, n'ayant pu s'emparer de la ville d'Autun (71), défendue avec succès par les partisans de la Ligue sous les ordres du comte de Chiffey, le maréchal d'Aumont a fini par lever le siège, l'évêque Pierre Saunier célébrant l'événement en faisant chanter un *Te Deum* à la cathédrale [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].
- Le 24 juin 1591, à Autun (71), les partisans de la Ligue ont élu Philibert Venot maire de la ville pour continuer le combat contre les royalistes soutenant le roi Henri IV [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 7 novembre 1591, à Autun (71), a eu lieu une assemblée générale des officiers du bailliage, à laquelle a participé maître Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage autunois [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 278].
- Le 9 avril 1594, à Autun (71), maître Jean de La Grange, procureur et avocat du roi au bailliage de Montcenis, a succédé à maître Barthélemy de Montrambaud comme lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 407].
- Le 15 mars 1597, par un arrêt du parlement de Dijon (21), le clergé et les notables d'Autun ont été condamnés à payer les dettes contractées par leur ville lors de la guerre ayant opposé, de 1591 à 1595, la Ligue catholique au roi Henri IV, la liste des personnes poursuivies et condamnées comprenant Antoinette La Done, veuve de maître Barthélemy de Montrambaud,

ancien lieutenant général du bailliage d'Autun, et les héritiers de celui-ci [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 393 et 394].

**DE MONTRAMBAUD Etienne :**

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, lequel a créé au profit des quatre enfants du défunt Jean de Montrambaud (son beau-frère), docteur en droit et seigneur de La Gorge, prénommés Barthélemy, Etienne, André et Jeanne et représentés par leur tutrice (et grand-mère) Pierrette de Séez, veuve du médecin Pierre Ailleboust et mère dudit André Ailleboust, une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois contre la somme de trois cents livres provenant de la vente des meubles laissés en héritage par ledit Jean de Montrambaud [AD 71, 3 E 9661, pages 9 à 10].

**DE MONTRAMBAUD Jean :**

- En 1546, par lettres patentes, le roi François Ier a ordonné la construction d'une muraille défensive entourant l'ensemble de la ville d'Autun (71), composée du Château, vieux quartier implanté sur les hauteurs, protégé par son propre mur d'enceinte, du fort de Marchaux, dans la partie basse, et de la ville moderne située entre le fort et le Château [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 28 août 1546, à Autun (71), l'avocat Jean de Montrambaud a été nommé parmi les dix-huit conseillers juridiques que le corps municipal de la ville a engagés, chargés de « *chercher tous moyens pour la clôture d'icelle ville* », ceci conformément aux instructions du roi François I<sup>er</sup> qui a ordonné la construction d'un long mur d'enceinte défensif englobant le Château, le fort de Marchaux et la ville moderne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 79].

- En 1546 et 1547, à Autun (71), l'avocat Jean de Montrambaud a rempli la fonction de conseiller juridique des échevins du corps municipal de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 93].

- Le 20 juillet 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu Léonard Vénot, lequel a confessé avoir reçu la somme de cent écus soleil de Pierrette de Séez, dame de Collonge-la-Madeleine (71), chargée des enfants et des biens de feu Jean de Montrambaud (son gendre), seigneur de La Gorge, ceci en remboursement des dettes laissées par le défunt [AD 71, 3 E 9661, pages 1 à 2].

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, lequel a créé au profit des quatre enfants du défunt Jean de Montrambaud (son beau-frère), docteur en droit et seigneur de La Gorge, prénommés Barthélemy, Etienne, André et Jeanne et représentés par leur tutrice (et grand-mère) Pierrette de Séez, veuve du médecin Pierre Ailleboust et mère dudit André Ailleboust, une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois contre la somme de trois cents livres provenant de la vente des meubles laissés en héritage par ledit Jean de Montrambaud [AD 71, 3 E 9661, pages 9 à 10].

- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « *la reine de Hongrie* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].

**DE MONTRAMBAUD Jeanne :**

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, lequel a créé au profit des quatre enfants du défunt Jean de Montrambaud (son beau-frère), docteur en droit et seigneur de La Gorge, prénommés Barthélemy, Etienne, André et Jeanne et représentés par leur tutrice (et grand-mère) Pierrette de Séez, veuve du médecin Pierre Ailleboust et mère dudit André Ailleboust, une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois contre la somme de trois cents livres provenant de la vente des meubles laissés en héritage par ledit Jean de Montrambaud [AD 71, 3 E 9661, pages 9 à 10].

**DE MONTRAMBAUD Lazare :**

- En avril 1594, expulsé de la ville d'Autun par les partisans de la Ligue, André Ailleboust s'est réfugié à Lucenay-l'Evêque avec l'évêque Pierre Saunier et tous les autres royalistes autunois (dont l'avocat Lazare de Montrambaud), ceci en attendant la soumission de la ville d'Autun au roi de France Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), pages 126 et 465 à 468].

- Le 7 septembre 1594, en présence de l'avocat autunois Lazare de Montrambaud, les juridictions royales d'Autun ont toutes été transférées à Lucenay-l'Evêque (71), au lieu de Saulieu (21), ceci en attendant la soumission de la ville ligueuse d'Autun au roi Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 444].

**DE SAINT-AMOUR Alix :**

- Le 2 mars 1573, le chanoine Charles Ailleboust a été confirmé par le pape comme évêque d'Autun, après avoir été proposé à ce poste le 12 septembre 1572 par le roi de France

**DESBARRES Bernarde :**

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguaux à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].

**DESCHASAULX Jean :**

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

**DE SÉEZ Pierrette :**

- Il y a un hameau nommé Sééz à Saint-Didier-sur-Arroux (71), dans le canton de Saint-Léger-sous-Beuvray (71). En ce lieu vivait une famille portant ce nom : Le 19 avril 1544, à Saint-Didier-sur Arroux (71), est cité un certain Emiland de Sééz, fils de Jean de Sééz.

- En 1529 environ, à Autun (71), est né Hugues Ailleboust, fils du médecin Pierre Ailleboust et de Pierrette de Sééz, âgé de soixante-cinq ans en 1594 [AD 71, G 743].

- Le 5 septembre 1531, au château de Fontainebleau (77), est décédé maître Pierre Ailleboust, devenu médecin ordinaire du roi François I<sup>er</sup>. Sa dépouille mortelle a été inhumée à Autun (71), dans le monument funéraire de sa famille situé en l'église Saint-Jean-de-la-Grotte, ceci en la chapelle Saint-Côme-et-Saint-Damien dédiée à deux saints patrons des médecins. Jusqu'à la démolition de l'église tombée en ruines, en 1783, on pouvait lire l'épithèque suivante sur la plaque mortuaire en latin dudit Pierre Ailleboust : « *Hic jacet nobilis et sapiens Petrus Allibosius, Francisci regis ejusque filiorum consiliarius et medicus ordinarius, obiit Bellifontis regia in domo, V sept. MDXXXI* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 451 ; Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, an 1872, page 458 ; et Harold de Fontenay, *Épigraphie autunoise*, Mémoires de la Société éduenne, an 1879, page 365].

- Le 27 janvier 1532 *n.s.*, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), sont comparus le prêtre Guy Chastillon et son cousin germain Léonard Chastillon, lesquels ont vendu pour le prix de quatre-vingt-deux livres tournois à Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, tous leurs droits sur la terre, justice et seigneurie de Collonge-la-Madeleine (71) [AD 71, 3 E 9630, page 47].

- Le 12 mars 1534 *n.s.*, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), est comparu l'écuyer Louis de Cussegny, seigneur de Vianges (21), lequel a vendu à Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, et à ses enfants, une rente annuelle de 70 sols tournois contre la somme de 50 livres [AD 71, 3 E 9630, page 356].

- Le 28 août 1535, le roi de Navarre Henri II d'Albret et sa femme Marguerite de Valois, sœur du roi de France François I<sup>er</sup>, sont passés par la ville d'Autun (71), la reine de Navarre désirant y revoir le chanoine Robert Hurault, son ancien précepteur [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

- Le 20 juillet 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu Léonard Vénot, lequel a confessé avoir reçu la somme de cent écus soleil de Pierrette de Sééz, dame de Collonge-la-Madeleine (71), chargée des enfants et des biens de feu Jean de Montrambaud (son gendre), seigneur de La Gorge, ceci en remboursement des dettes laissées par le défunt [AD 71, 3 E 9661, pages 1 à 2].

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine, médecin ordinaire du roi et seigneur de Collonge-la-Madeleine (71), laquelle, en présence de son fils Anatole Ailleboust, a donné la somme de 700 livres tournois à son autre fils André Ailleboust, marchand domicilié à Autun, ceci « *pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son feu père* » et à l'occasion du mariage dudit André avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault et contrôleur au magasin d'Autun [AD 71, 3 E 9661, pages 7 à 9].

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, fils de feu Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, lequel comparant, en présence de son frère Anatole Ailleboust, a confessé avoir reçu de Pierrette de Sééz, sa mère, veuve dudit Pierre Ailleboust, la somme de 807 livres et 10 sols tournois, à savoir 700 livres pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son père, 30 écus soleil en paiement des joyaux de son épouse Odotte Rolet et 40 livres pour payer ses habits nuptiaux, ceci en application des clauses de son contrat de mariage reçu par maître Guillaume Le Loup [AD 71, 3 E 9661, pages 5 à 6].

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, lequel a créé au profit des quatre enfants du défunt Jean de Montrambaud (son beau-frère), docteur en droit et seigneur de La Gorge, prénommés Barthélemy, Etienne, André et Jeanne et représentés par leur tutrice (et grand-mère) Pierrette de Sééz, veuve du

médecin Pierre Ailleboust et mère dudit André Ailleboust, une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois contre la somme de trois cents livres provenant de la vente des meubles laissés en héritage par ledit Jean de Montrambaud [AD 71, 3 E 9661, pages 9 à 10].

- Le 24 février 1550 *n.s.*, devant Louis Desplaces, notaire à Autun, sont comparus Pierre de La Troche le jeune et son frère André de La Troche, vivant tous deux à Collonge-la-Madeleine (71), lesquels ont vendu pour le prix de cent sols tournois à Pierrette de Sééz, dame de Collonge-la-Madeleine et de Civry (correspondant au hameau de Civry situé à Saisy), une pièce de terre située audit lieu de Collonge-la-Madeleine [AD 71, 3 E 9638, page 160].

- En 1551, Pierrette de Sééz, veuve du médecin Pierre Ailleboust, a acheté aux hoirs de feu Jean de Lugny le fief de Dracy à Saint-Maurice-lès-Couches (71), dépendant de la baronnie de Couches (71), fief créé en 1404 au profit de Robert de Lugny [Joseph Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, tome III, Dijon (1877), page 493].

- Le 8 août 1554, devant maître Tribolé, notaire à Auxerre, est comparu l'honorable homme maître Jean Ailleboust, docteur en médecine à Auxerre (fils de feu Pierre Ailleboust, originaire du Perche, docteur en médecine à Autun, et de Pierrette de Sééz, encore en vie), lequel a passé un contrat de mariage avec Marie Rémond, fille de l'honorable homme maître Girard Rémond, licencié en lois, conseiller au siège présidial d'Auxerre, et de Jeanne de Boulangiers [AD 89, 3 E 6-434 (voir aussi Alain Noël, *Trois levrettes de sable au champ d'argent*, pages 60 & 61)].

- Le 5 juillet 1555, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Sééz, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, laquelle a fait établir une procuration au nom du médecin Jean Lalemant, son gendre, chargé par elle d'aller percevoir à l'hôtel de ville de Lyon les arrérages d'une pension de 400 livres tournois due chaque année à ladite veuve par les édiles de Lyon sur les aides et gabelles de leur ville, payable par moitié à la Nativité puis à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1025, quittance du 29 juillet 1555].

- Le 29 juillet 1555, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Lalemant, docteur en médecine à Autun (71), porteur d'une procuration établie le 5 juillet précédent par le notaire autunois Lazare Chastel à la demande de la demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble et sage maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, lequel comparant a signé, au nom de ladite demoiselle, une quittance pour la somme de 200 livres tournois qu'il a reçue de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, en paiement des arrérages d'une pension annuelle de 400 livres due à ladite Pierrette de Sééz par les édiles de Lyon sur les aides et gabelles de leur ville, payable par moitié à la Nativité puis à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1025].

- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'aîné) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Sééz, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].

#### **DESPLACES** Barthélemy :

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

#### **DESPLACES** Jean :

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

#### **DESTAMPLE** Antoine :

- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître

particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].

- Le 15 juillet 1564, à Autun (71), le chanoine Charles Ailleboust, qui a rejoint les rangs de l'orthodoxie au sein du chapitre autunois, s'est opposé au paiement des appointements réclamés par Antoine Destample, calviniste orginaire d'Orléans que le roi Charles IX, à la requête de l'ancien maire Jacques Bretagne, venait de nommer recteur des écoles d'Autun par lettres patentes [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 327].

- En 1566, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a fondé en ville un pensionnat pour les enfants calvinistes, placé sous la direction du recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 6 octobre 1566, comme son frère Charles Ailleboust deux ans plus tôt, Hugues Ailleboust a fait partie des chanoines de la cathédrale d'Autun qui se sont opposés au calviniste Antoine Destample, refusant de confirmer son poste de recteur des écoles à Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 329].

- Le 9 mars 1567, à Autun (71), est décédé le chanoine Robert Hurault, grand archidiacre du diocèse d'Autun et abbé depuis 1529 de l'abbaye de Saint-Martin, lequel voulait réformer l'Eglise catholique sans aller jusqu'à rompre avec elle comme le chanoine Jean de La Coudrée, devenu pasteur calviniste. La communauté protestante qu'il soutenait discrètement à Autun a commencé alors à s'essouffler, faute d'appui au sein même du chapitre de la cathédrale, et le médecin Jean Lalemant a pris quelque distance avec le calvinisme [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 10 mars 1567, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault a été inhumé dans la nef de l'église abbatiale de Saint-Martin, ceci sans aucune cérémonie religieuse et sans aucun prêtre pour assister à l'enterrement [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 26 avril 1567, lors d'une délibération en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), les chanoines du chapitre se sont tous opposés à l'exécution du testament du défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, qui avait prévu d'accorder des subsides après son décès à l'école calviniste de la ville, dirigée par Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 20 juin 1569, à Autun (71), a été fondé un bureau catholique de bienfaisance avec tout l'argent que le défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, avait légué à l'école protestante dirigée par le recteur Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

#### **DEVOTO Jean :**

- Le 15 avril 1566, devant un notaire d'Autun (71), est comparu l'avocat autunois Jean Devoto, lequel a passé un contrat de mariage avec Françoise La Done, fille de Lazare La Done, lieutenant général du bailliage d'Autun (71), ceci en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud, lieutenant de la gruerie de ladite ville d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 96].

#### **DEVOYO Jacques :**

- Le 20 juillet 1563, comme le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes tardait à appliquer les clauses de l'édit de pacification d'Amboise dans sa province, le médecin autunois Jean Lalemant a rédigé et signé une supplique « *pour ceux de l'Eglise réformée d'Autun* », qui a été portée audit gouverneur par l'avocat Jacques Devoyo, chargé de réclamer un lieu de culte dans les faubourgs d'Autun pour tous les protestants du bailliage, ceux-ci refusant d'établir leur prêche dans le village éloigné de La Tagnière (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

#### **D'HALLUIN Louise :**

- Le 17 septembre 1572, voulant obtenir la sanction pontificale pour succéder à l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre, le chanoine Charles Ailleboust a passé un accord avec Louise d'Halluin, veuve de Philibert de Marcilly de Cipierre, frère du défunt prélat, lui promettant la somme de cinq mille livres pour bénéficier de son soutien [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 451].

#### **DUVOY Antoine :**

- Vers 1550, sans doute à Auxerre, est né Antoine Duvoy, fils de Pierre Duvoy et de Perrette Chrestien. Sa date de naissance peut être calculée à partir de l'âge qui lui a été attribué dans un acte notarié datant du 31 octobre 1580 [AD 89, E 478].

- Le 31 octobre 1580, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence des deux vigneron auxerrois Pierre Chaperon et Germain Cuillier, ainsi que de Claude Deschaintres, sont comparus à la requête de la vénérable personne maître François Chrestien, curateur en l'an 1570 des enfants mineurs des défunts Pierre Duvoy et Perrette Chrestien, le corroyeur auxerrois Mathieu Lévesque, âgé de 50 ans, ancien voisin des deux défunts, l'orfèvre Antoine Duvoy (qui a signé « *Duoyt* »), âgé de 30 ans, leur fils, domicilié quant à lui à Autun, et le tonnelier et vigneron auxerrois Dominique Canat, âgé de 43 ans, lesquels ont témoigné que ledit défunt Pierre Duvoy, orfèvre protestant anciennement domicilié en la rue de l'Adventure, située en la paroisse auxerroise de Saint-Mamert, avait fui Auxerre en 1568 avec sa femme, juste après l'occupation de la ville par les huguenots (du 27 septembre 1567 au 14 avril suivant), ceci pour se réfugier avec elle en la ville de Vézelay où ils sont morts l'un et l'autre de la peste, et que pendant leur absence leur maison abandonnée, à Auxerre, avait servi à loger des soldats du roi qui en ont vendu tous les meubles pour subvenir à leur nourriture [AD 89, E 478].

**FERRAND** André :

- Le 26 septembre 1567, à la veille de l'insurrection générale des protestants en France, le chapitre de la cathédrale d'Autun a choisi en son sein les membres d'un « *comité des troubles* » chargé de prendre des mesures pour défendre la ville, désignant le doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, le grand archidiacre Guy Languet, le syndic André Ferrand et les cinq chanoines Cortelot, Humbelot, Vaillot, Delafosse et Anatole Ailleboust, frère du chanoine Charles Ailleboust, tous ces hommes devant se réunir deux fois par semaine, les lundis et les jeudis [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 354].

- Le 31 août 1568, un jour avant la fête de saint Lazare, patron de la ville d'Autun (71), le chanoine Anatole Ailleboust a eu le privilège de chevaucher en tête d'une procession solennelle de chanoines à cheval et en costumes d'apparat, accompagné du doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, du grand chantre Jacques Charvot, du syndic André Ferrand et de son frère aîné Charles Ailleboust, prieur du Val-Saint-Benoît, ceci en sa qualité provisoire de « *terrier* » de la ville d'Autun, fonctionnaire désigné chaque année au sein du chapitre de la cathédrale pour administrer, pendant seize jours seulement et en accord avec une vieille tradition autunoise, la justice et la police de toute la ville en l'honneur du saint patron local [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 62 à 67, & tome III, page 22].

**GILET** Ambroise :

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériot et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

**GUIJON** Jacques :

- Le 16 mai 1595, le maire d'Autun Philibert Venot s'étant détaché de la Ligue, faisant entrer en ville au cours de la nuit du 15 au 16 mai les troupes royalistes du maréchal de Biron, la ville ligueuse d'Autun s'est soumise au roi Henri IV après une journée entière de combats [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967 ; Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- Au début de juin 1595, à la bataille de Fontaine-Française (21), les partisans du roi Henri IV ont réduit à néant les derniers espoirs de la Ligue catholique, permettant de ramener le calme en France.

- Le 24 juin 1595, à Autun (71), le maire ligueur Philibert Venot a été remplacé à la tête de la municipalité autunoise par un partisan du roi Henri IV qui s'était réfugié auprès de l'évêque Pierre Saunier à Lucenay-l'Evêque (71), Jacques Guijon, ceci sous les auspices d'Humbert de Marcilly de Cipierre, gouverneur de la ville pour ledit roi. [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

**GUYOTAT** Claudine :

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

**GUYOTAT** Jacques :

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

**HUGUENIN** Pierrette :

- Le 5 juillet 1566, dix jours à peine après son élection, le nouveau maire protestant d'Autun (71), Jacques Bretagne, a fait emprisonner toutes les prostituées œuvrant aux abords de la cathédrale, dans l'enceinte capitulaire, pour humilier les prêtres ne respectant point en privé leurs vœux de chasteté et dénoncer ainsi l'hypocrisie des catholiques prônant le célibat des gens d'église [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 307].

- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « *la reine de Hongrie* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].

- Le 15 octobre 1566, au parlement de Dijon (21), a été confirmée en appel la sentence rendue le 8 juillet précédent à Autun par maître Barthélemy de Montrambaud contre de Pierrette Huguenin, reconnue coupable de « *paillardise et de lubricité* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 104 et 105].

#### **HURAUULT Robert :**

- En 1514, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault est devenu grand chantre de la cathédrale Saint-Lazare.
- Le 12 mai 1529, le chanoine et archidiacre Robert Hurault a pris possession, comme abbé, de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71) [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167 ; Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome I, pages 343 & 344].
- Le 28 août 1535, le roi de Navarre Henri II d'Albret et sa femme Marguerite de Valois, sœur du roi de France François 1<sup>er</sup>, sont passés par la ville d'Autun (71), la reine de Navarre désirant y revoir le chanoine Robert Hurault, son ancien précepteur [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- En 1550, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault est devenu vicaire général de l'évêque Philibert d'Ugny.
- En 1559, chez l'imprimeur Guillaume Rouillé à Lyon (69), le médecin Jean Lalemant a publié un traité de médecine sur Claude Galien, qu'il a dédié à Robert Hurault, abbé de Saint-Martin depuis 1529 et archidiacre d'Autun, prudent partisan de la réforme de l'Eglise dans le diocèse d'Autun [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 462].
- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 6 décembre 1562, devant un notaire inconnu, le vieux chanoine Robert Hurault, abbé depuis l'an 1529 de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71), a rédigé son testament, désignant comme exécuteurs testamentaires deux calvinistes déclarés, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done et le notaire Claude Labarge, bailli de la justice de l'abbaye de Saint-Martin [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 10 juin 1564, à Autun (71), le chanoine Gabriel de Grigny a quitté avec éclat le chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, ceci pour rejoindre ouvertement les partisans de la Réforme calviniste [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 21 février 1567, devant un notaire inconnu, le chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), a joint un codicille à son testament du 6 décembre 1562, ajoutant comme exécuteur testamentaire Gabriel de Grigny, ancien chanoine d'Autun qui, le 10 juin 1564, avait rejoint ouvertement le protestantisme [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 9 mars 1567, à Autun (71), est décédé le chanoine Robert Hurault, grand archidiacre du diocèse d'Autun et abbé depuis 1529 de l'abbaye de Saint-Martin, lequel voulait réformer l'Eglise catholique sans aller jusqu'à rompre avec elle comme le chanoine Jean de La Coudrée, devenu pasteur calviniste. La communauté protestante qu'il soutenait discrètement à Autun a commencé alors à s'essouffler, faute d'appui au sein même du chapitre de la cathédrale, et le médecin Jean Lalemant a pris quelque distance avec le calvinisme [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 10 mars 1567, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault a été inhumé dans la nef de l'église abbatiale de Saint-Martin, ceci sans aucune cérémonie religieuse et sans aucun prêtre pour assister à l'enterrement [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 26 avril 1567, lors d'une délibération en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), les chanoines du chapitre se sont tous opposés à l'exécution du testament du défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, qui avait prévu d'accorder des subsides après son décès à l'école calviniste de la ville, dirigée par Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- En 1567, après la mort du chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), l'administration de l'abbaye que le défunt possédait depuis 1529 a été confiée à André Ailleboust, économe de ladite abbaye agissant au nom du roi [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome I, pages 343 & 344].
- Le 20 juin 1569, à Autun (71), a été fondé un bureau catholique de bienfaisance avec tout l'argent que le défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, avait légué à l'école protestante dirigée par le recteur Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

**JAY Pierre :**

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Sééz, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

**JEANNIN Pierre :**

- En septembre 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy, le comte de Charny Léonor Chabot, gouverneur militaire de Bourgogne, a décidé de désobéir aux ordres du roi Charles IX lui demandant de tuer les protestants de sa province, conforté dans sa décision par son conseiller Pierre Jeannin, originaire d'Autun (71) [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

**LABARGE Claude :**

- En 1560, parmi les nombreux calvinistes d'Autun (71), il y avait le maire Philibert Tixier, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done, le notaire Claude Labarge et le médecin André d'Andozille [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et des obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 6 décembre 1562, devant un notaire inconnu, le vieux chanoine Robert Hurault, abbé depuis l'an 1529 de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71), a rédigé son testament, désignant comme exécuteurs testamentaires deux calvinistes déclarés, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done et le notaire Claude Labarge, bailli de la justice de l'abbaye de Saint-Martin [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

**LA DONE Antoinette :**

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

- Le 15 mars 1597, par un arrêt du parlement de Dijon (21), le clergé et les notables d'Autun ont été condamnés à payer les dettes contractées par leur ville lors de la guerre ayant opposé, de 1591 à 1595, la Ligue catholique au roi Henri IV, la liste des personnes poursuivies et condamnées comprenant Antoinette La Done, veuve de maître Barthélemy de Montrambaud, ancien lieutenant général du bailliage d'Autun, et les héritiers de celui-ci [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 393 et 394].

**LA DONE Etienne :**

- Poète autunois, qui a écrit en vers latins.

- Le 18 mai 1589, le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, s'est emparé de la ville d'Autun avec 200 cavaliers et 1500 fantassins, aidé en cela par Odet de Montagu, maire de ladite ville ; les protestants locaux n'ont pas réagi à ce coup de force car, à cette époque, les magistrats de leur religion, Jacques Bretagne, Etienne La Done et Philibert Tixier, étaient déjà morts [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

**LA DONE Françoise :**

- Le 15 avril 1566, devant un notaire d'Autun (71), est comparu l'avocat autunois Jean Devoto, lequel a passé un contrat de mariage avec Françoise La Done, fille de Lazare La Done, lieutenant général du bailliage d'Autun (71), ceci en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud, lieutenant de la gruerie de ladite ville d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 96].

**LA DONE Jacques :**

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

#### **LA DONE Lazare :**

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].
- En 1543, à Autun (71), le docteur en droit Lazare La Done, seigneur de La Sausaie, a été échevin de la ville, ceci sous la tutelle du maire Jean Charvot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].
- De 1546 à 1550, à Autun (71), le marchand autunois Philippe La Done, frère aîné de Lazare La Done, a été échevin de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].
- En 1560, parmi les nombreux calvinistes d'Autun (71), il y avait le maire Philibert Tixier, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done, le notaire Claude Labarge et le médecin André d'Andozille [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et des obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 6 décembre 1562, devant un notaire inconnu, le vieux chanoine Robert Hurault, abbé depuis l'an 1529 de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71), a rédigé son testament, désignant comme exécuteurs testamentaires deux calvinistes déclarés, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done et le notaire Claude Labarge, bailli de la justice de l'abbaye de Saint-Martin [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 1<sup>er</sup> décembre 1563, puisque le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes tardait à appliquer les clauses de l'édit de pacification d'Amboise, le roi de France Charles IX a fixé lui-même, par lettres patentes, le lieu de culte protestant du bailliage d'Autun, désignant non pas un faubourg d'Autun, comme l'avait demandé Jean Lalemant dans sa supplique du 20 juillet précédent, mais le hameau de La Barre à proximité de la ville, ceci dans une maison appartenant à Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 15 avril 1566, devant un notaire d'Autun (71), est comparu l'avocat autunois Jean Devoto, lequel a passé un contrat de mariage avec Françoise La Done, fille de Lazare La Done, lieutenant général du bailliage d'Autun (71), ceci en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud, lieutenant de la gruerie de ladite ville d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 96].
- Le 6 juillet 1573, à Autun (71), la nomination royale de Charles Ailleboust comme évêque a été annoncée par le docteur en droit Lazare La Done, conseiller du roi et lieutenant général du bailliage d'Autun [AD Saône-et-Loire, 2 G 364].
- Le 7 juillet 1574, après la mort de maître Lazare La Done, son beau-père, l'avocat protestant Barthélemy de Montrambaud lui a succédé au poste judiciaire de lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 295 et 419].
- Le 2 août 1574, au parlement de Dijon (21), ont été enregistrées les lettres patentes du 7 juillet précédent accordant le siège de lieutenant général du bailliage d'Autun à l'avocat Barthélemy de Montrambaud, gendre de l'ancien titulaire dudit poste, maître Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 419].

#### **LA DONE Nicolas :**

- Maître Lazare La Done était le beau-frère de Nicolas de Montholon, l'oncle par alliance de Jacques Bretagne et le mari de Claudine Guyotat, sœur de Jacques Guyotat, conseiller au grand conseil du roi Henri II et maître de ses requêtes, ainsi que le père des deux avocats Nicolas La Done, bailli de Montcenis (71), et Jacques La Done, juge du prieuré de Mesvres et bailli de l'abbaye de Saint-Martin, et d'Antoinette La Done, devenue la conjointe de Barthélemy de Montrambaud [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

#### **LA DONE Philippe :**

- De 1546 à 1550, à Autun (71), le marchand autunois Philippe La Done, frère aîné de Lazare La Done, a été échevin de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

#### **LALEMANT Jean :**

- Né à Autun (71), Jean Lalemant était le fils du médecin Pierre Lalemant et de Jeanne Landry.
- Le 28 août 1535, le roi de Navarre Henri II d'Albret et sa femme Marguerite de Valois, sœur du roi de France François 1<sup>er</sup>, sont passés par la ville d'Autun (71), la reine de Navarre désirant y revoir le chanoine Robert Hurault, son ancien précepteur [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 15 mai 1541, à Autun, l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte a été profanée par deux protestants, un praticien nommé Pierre Moreau et Nicolas Charbonnier, lesquels ont violé un tabernacle et répandu sur le sol les saintes espèces pour les fouler aux pieds ; un troisième homme a été suspecté et arrêté avec les deux profanateurs, le médecin Pierre d'Andoville, mais il a finalement été acquitté et remis en liberté, faute de preuves [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].
- Le 4 juin 1541, à Autun, ont été étranglés et brûlés en place publique les deux protestants qui, le 15 mai précédent, avaient profané l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte, à savoir le praticien Pierre Moreau et son ami Nicolas Charbonnier [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].
- Le 29 octobre 1548, à la faculté de médecine de l'université de Paris (75), Jean Lalemant a payé un droit de fin d'étude de six livres et dix sols tournois, puis un droit d'immatriculation de six sols tournois pour faire enregistrer son nouveau titre de bachelier, premier grade universitaire qu'il venait d'obtenir après avoir passé avec succès son examen général de médecine puis son examen particulier, lui permettant d'exercer aussitôt la médecine sans pouvoir fabriquer lui-même les médicaments [Marie-Louise Concasty, *Commentaires de la faculté de médecine de l'université de Paris (1516-1560)*, Paris (1964), pages 430 & 431].

- En 1549, chez le libraire Michel Fezandat à Paris (75), Jean Lalemant a publié une traduction du grec au français de quatre textes de Démosthène, intitulée « *Les quatre Philippiques de Démosthène* » [Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris (1873)].
- Le 5 novembre 1549, maître Jean Lalemant s'est acquitté d'un droit d'inscription de soixante-dix sols tournois à la faculté de médecine de l'université de Paris (75) [Marie-Louise Concasty, *Commentaires de la faculté de médecine de l'université de Paris (1516-1560)*, Paris (1964)].
- En 1549, Jean Lalemant a été mentionné pour la première fois comme médecin à Autun [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, tome III (1874), page 132].
- Le 5 juillet 1555, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Séez, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, laquelle a fait établir une procuration au nom du médecin Jean Lalemant, son gendre, chargé par elle d'aller percevoir à l'hôtel de ville de Lyon les arrérages d'une pension de 400 livres tournois due chaque année à ladite veuve par les édiles de Lyon sur les aides et gabelles de leur ville, payable par moitié à la Nativité puis à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1025, quittance du 29 juillet 1555].
- Le 29 juillet 1555, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Lalemant, docteur en médecine à Autun (71), porteur d'une procuration établie le 5 juillet précédent par le notaire autunois Lazare Chastel à la demande de la demoiselle Pierrette de Séez, veuve du noble et sage maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, lequel comparant a signé, au nom de ladite demoiselle, une quittance pour la somme de 200 livres tournois qu'il a reçue de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, en paiement des arrérages d'une pension annuelle de 400 livres due à ladite Pierrette de Séez par les édiles de Lyon sur les aides et gabelles de leur ville, payable par moitié à la Nativité puis à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1025].
- Le 15 octobre 1556, devant le grand portail de la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), un ancien chapelain de la collégiale de Saulieu (21), Andoche Minard, a été brûlé vif sur un bûcher, ayant été reconnu coupable d'avoir prêché le protestantisme dans le diocèse d'Autun (71) [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 101].
- En 1557, chez Michel Vascosan et son gendre Frédéric Morel, libraires à Paris (75), le médecin autunois Jean Lalemant a publié une traduction en vers latins des sept tragédies grecques de Sophocle, sous le titre de « *Sophoclis tragœdiæ* » [Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris (1873)].
- En 1559, chez l'imprimeur Guillaume Rouillé à Lyon (69), le médecin Jean Lalemant a publié un traité de médecine sur Claude Galien, qu'il a dédié à Robert Hurault, abbé de Saint-Martin depuis 1529 et archidiacre d'Autun, prudent partisan de la réforme de l'Eglise dans le diocèse d'Autun [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 462].
- En 1559, constatant que le calvinisme gagnait du terrain dans son diocèse, et ce jusqu'au sein même du chapitre de l'église cathédrale, le nouvel évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre a entamé des poursuites judiciaires contre deux curés, à savoir les chanoines Jean Vériet et Jean de La Coudrée qui voulaient réformer l'Eglise catholique et prêchaient les thèses de Jean Calvin [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Le 23 novembre 1560, dans le couvent des Cordeliers à Autun (71), les représentants des trois ordres sociaux du bailliage autunois se sont réunis pour désigner leurs quatre députés aux états généraux d'Orléans, un prêtre, un gentilhomme et deux roturiers, choisissant le chanoine Jacques Charvot comme député du clergé, le seigneur Charles de La Fin comme député de la noblesse, et Jacques Bretagne et Jean Lalemant comme députés de la bourgeoisie, le premier étant catholique de métier et les trois autres protestants de cœur [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 13 décembre 1560, à Orléans (45), ont été ouverts les états généraux en présence du roi Charles IX, au cours desquels l'official Gaspard Damy a représenté, comme député, le clergé du diocèse d'Auxerre, et pendant lesquels les deux délégués de la bourgeoisie du bailliage d'Autun (71), Jacques Bretagne et le médecin Jean Lalemant, ont rejoint ceux qui ont présenté au roi de France une supplique prônant la liberté religieuse, Jean Lalemant débutant ainsi sa courte carrière de porte-parole des protestants autunois [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I ; Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, pages 136, 137 et 152].
- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 21 mars 1561 *n.s.*, à Autun (71), les calvinistes de la ville ont perturbé une grande procession des chanoines du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, qui revenaient de l'église autunoise de Saint-Jean-le-Grand située à proximité de la porte d'Arroux [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 194].
- Le 24 juin 1561, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, à savoir Jacques Bretagne, seigneur de Lally et lieutenant général de la chancellerie, a été élu maire de la ville pour une durée d'un an [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En juillet 1561, un édit du roi de France Charles IX de Valois a interdit à tous les calvinistes de son royaume toute réunion publique ou particulière, avec ou sans armes [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, pages 198 et 199].

- En 1561, à Autun (71), le maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, et ses hommes de main ont insulté dans la rue un moine cordelier, lui ôtant sa robe de bure et lui rasant sa couronne de cheveux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 1<sup>er</sup> août 1561, élu député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a participé à l'ouverture des états généraux de Pontoise (95), réunis par la reine Catherine de Médicis pour faire pression sur le clergé du royaume et l'inciter à trouver un terrain d'entente avec les protestants [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 27 août 1561, en sa qualité de député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a assisté à la clôture des états généraux de Pontoise (95), après avoir remis à la reine Catherine de Médicis une requête au nom des calvinistes du royaume, réclamant la fin des persécutions et la liberté de culte [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 30 août 1561, à Autun (71), les protestants de la ville ont martelé à la porte du couvent des Cordeliers toutes les images pieuses du Christ, de la Vierge et de saint François [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 31 août 1561, à Autun (71), les chanoines de la cathédrale ont réagi aux exactions commises la veille par les protestants de la ville en faisant fermer, dès le couvre-feu, toutes les portes du mur d'enceinte entourant le quartier capitulaire, appelé le Château, cette décision provoquant aussitôt le vif courroux des protestants qui, après avoir insulté les moines cordeliers, ont commencé à s'en prendre aux chanoines [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 9 septembre 1561, pour restaurer la paix dans le pays, la reine Catherine de Médicis a ouvert le colloque de Poissy (78), où les prélats du royaume étaient invités à trouver un terrain d'entente avec les calvinistes du royaume, représentés sur place par Théodore de Bèze et d'autres pasteurs, puis avec les luthériens d'Allemagne, appelés à se joindre au colloque le plus tôt possible.
- Le 26 septembre 1561, avant l'arrivée des luthériens d'Allemagne, les prélats catholiques et les pasteurs calvinistes ont dû clore le colloque de Poissy (78), n'ayant pu s'accorder sur la vraie signification de « *ceci est mon corps* » dans l'eucharistie, les prélats voulant garder la thèse catholique de la présence « *transsubstantielle* » du Christ dans le pain béni, la bénédiction prodiguée par le prêtre ayant pour effet, selon eux, de transformer matériellement le pain en corps divin, tandis que de leur côté les pasteurs n'entendaient pas renoncer à la thèse calviniste de la présence « *spirituelle* » de Jésus dans le pain distribué aux fidèles, la foi des communicants permettant au pain de prendre la valeur symbolique du corps du Christ, les calvinistes et les catholiques s'opposant en cela aux luthériens qui, pour leur part, défendaient la thèse de la présence « *consubstantielle* » de Jésus dans le pain, la mie restant mie tout en recevant matériellement en elle le corps divin.
- En 1561, après le colloque de Poissy, le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes a donné l'ordre d'arrêter le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, et les principaux calvinistes de la ville, mais ceux-ci, prévenus à temps, ont pu quitter les lieux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- En décembre 1561, à Autun (71), le célèbre moine dominicain Pierre Divollé, surnommé « *le marteau des hérétiques* », est arrivé du couvent des Jacobins d'Auxerre pour prêcher dans les églises autunoises pendant la période de l'Avent, renforçant par son talent de prédicateur les catholiques de la ville dans leur foi, ceux-ci étant obligés de lui procurer ensuite une escorte jusqu'à Auxerre pour le protéger des protestants irrités par ses discours véhéments, après un séjour à Autun ayant duré plus longtemps que prévu [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 17 janvier 1562 *n.s.*, à Saint-Germain-en-Laye (78), un édit de pacification a été signé entre catholiques et protestants, accordant à ces derniers la liberté de culte hors des villes closes comme Auxerre, sans armes et sous surveillance judiciaire.
- Le 22 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été frappés de censure par l'official d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 25 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été tous deux excommuniés et expulsés dudit chapitre, rejoignant l'un et l'autre la Réforme ; déchu de son canonicat, Jean de La Coudrée est aussitôt devenu le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 24 juin 1562, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot, seigneur de Drousson et bailli du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, a été élu maire de la ville, succédant au chef du parti protestant, Jacques Bretagne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En l'an 1562, à Autun (71), le médecin Jean Lalemant a rédigé son premier commentaire sur le traité d'Hippocrate intitulé « *de hominis aetate* », qui sera publié en 1571 avec deux autres commentaires [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 497].
- Le 6 décembre 1562, devant un notaire inconnu, le vieux chanoine Robert Hurault, abbé depuis l'an 1529 de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71), a rédigé son testament, désignant comme exécuteurs testamentaires deux calvinistes déclarés, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done et le notaire Claude Labarge, bailli de la justice de l'abbaye de Saint-Martin [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 1<sup>er</sup> janvier 1563 *n.s.*, à Autun (71), Jean Lalemant a achevé la rédaction de son commentaire sur le traité d'Hippocrate intitulé « *de octimestri partu* », lequel sera publié en 1571 avec deux autres commentaires [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 497].
- Le 19 mars 1563, au château d'Amboise (37), la paix a été restaurée en France pendant quatre ans, ceci grâce à un édit de pacification signé entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant la liberté de culte dans les faubourgs d'une ville par bailliage et dans les chapelles des châteaux appartenant à des seigneurs huguenots ; dans le bailliage d'Autun, le prêche des protestants a été fixé en la paroisse de La Tagnière (71), à vingt-quatre kilomètres d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 20 juillet 1563, comme le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes tardait à appliquer les clauses de l'édit de pacification d'Amboise dans sa province, le médecin autunois Jean Lalemant a rédigé et signé une supplique « *pour ceux de l'Eglise réformée d'Autun* », qui a été portée audit gouverneur par l'avocat Jacques Devoyo, chargé de réclamer un lieu de

culte dans les faubourgs d'Autun pour tous les protestants du bailliage, ceux-ci refusant d'établir leur prêche dans le village éloigné de La Tagnière (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].

- Le 1<sup>er</sup> décembre 1563, puisque le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes tardait à appliquer les clauses de l'édit de pacification d'Amboise, le roi de France Charles IX a fixé lui-même, par lettres patentes, le lieu de culte protestant du bailliage d'Autun, désignant non pas un faubourg d'Autun, comme l'avait demandé Jean Lalemant dans sa supplique du 20 juillet précédent, mais le hameau de La Barre à proximité de la ville, ceci dans une maison appartenant à Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 18 décembre 1563, en la ville de Dijon (21), le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes a enfin publié les lettres patentes du roi Charles IX fixant le lieu de culte protestant du bailliage d'Autun au hameau de La Barre, non loin du chef-lieu dudit bailliage [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- Le 10 juin 1564, à Autun (71), le chanoine Gabriel de Grigny a quitté avec éclat le chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, ceci pour rejoindre ouvertement les partisans de la Réforme calviniste [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 15 juillet 1564, à Autun (71), le chanoine Charles Ailleboust, qui a rejoint les rangs de l'orthodoxie au sein du chapitre autunois, s'est opposé au paiement des appointements réclamés par Antoine Destample, calviniste orginaire d'Orléans que le roi Charles IX, à la requête de l'ancien maire Jacques Bretagne, venait de nommer recteur des écoles d'Autun par lettres patentes [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 327].
- Le 12 août 1564, de passage à Roussillon-en-Morvan (71), le roi Charles IX a donné satisfaction à l'évêque d'Autun Pierre de Marcilly et à ses chanoines, ainsi qu'aux catholiques autunois, en fermant le prêche protestant du hameau de La Barre, jugé trop proche d'Autun, pour le transférer par lettres patentes dans un endroit isolé, difficile d'accès et couvert de forêts, à savoir le hameau de Bois-le-Duc à Saint-Laurent-d'Andenay (71), ceci dans le bailliage secondaire de Montcenis dépendant du bailliage d'Autun, loin de la ville épiscopale. Fort affaiblis par une épidémie de peste sévissant à Autun depuis le mois de juillet 1564, les protestants de la ville ne se sont pas soulevés contre cette mesure vexatoire [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I].
- En avril 1565, par un arrêt du conseil privé du roi Charles IX, ont été abolis tous les prêches protestants qui ont été ouverts de manière illicite dans la ville d'Autun et ses environs [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 320].
- Le 9 novembre 1565, Hugues Ailleboust est devenu chanoine de la cathédrale d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 269].
- Le 15 avril 1566, devant un notaire d'Autun (71), est comparu l'avocat autunois Jean Devoto, lequel a passé un contrat de mariage avec Françoise La Done, fille de Lazare La Done, lieutenant général du bailliage d'Autun (71), ceci en présence de l'avocat Barthélemy de Montrambaud, lieutenant de la gruerie de ladite ville d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 96].
- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].
- En juin 1566, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud a été nommé lieutenant de la prévôté [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 100].
- Le 5 juillet 1566, dix jours à peine après son élection, le nouveau maire protestant d'Autun (71), Jacques Bretagne, a fait emprisonner toutes les prostituées œuvrant aux abords de la cathédrale, dans l'enceinte capitulaire, pour humilier les prêtres ne respectant point en privé leurs vœux de chasteté et dénoncer ainsi l'hypocrisie des catholiques prônant le célibat des gens d'église [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 307].
- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « la reine de Hongrie » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].
- En 1566, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a fondé en ville un pensionnat pour les enfants calvinistes, placé sous la direction du recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 6 octobre 1566, comme son frère Charles Ailleboust deux ans plus tôt, Hugues Ailleboust a fait partie des chanoines de la cathédrale d'Autun qui se sont opposés au calviniste Antoine Destample, refusant de confirmer son poste de recteur des écoles à Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 329].
- Le 15 octobre 1566, au parlement de Dijon (21), a été confirmée en appel la sentence rendue le 8 juillet précédent à Autun par maître Barthélemy de Montrambaud contre de Pierrette Huguenin, reconnue coupable de « paillardise et de lubricité » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 104 et 105].
- Le 21 février 1567, devant un notaire inconnu, le chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin à Autun (71), a joint un codicille à son testament du 6 décembre 1562, ajoutant comme exécuteur testamentaire Gabriel de Grigny, ancien chanoine d'Autun qui, le 10 juin 1564, avait rejoint ouvertement le protestantisme [Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), tome II, pièces justificatives, charte n° 160, pages 284 à 289 ; Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].
- Le 9 mars 1567, à Autun (71), est décédé le chanoine Robert Hurault, grand archidiacre du diocèse d'Autun et abbé depuis 1529 de l'abbaye de Saint-Martin, lequel voulait réformer l'Eglise catholique sans aller jusqu'à rompre avec elle comme le chanoine Jean de La Coudrée, devenu pasteur calviniste. La communauté protestante qu'il soutenait discrètement à Autun a commencé alors à s'essouffler, faute d'appui au sein même du chapitre de la cathédrale, et le médecin Jean Lalemant a pris

quelque distance avec le calvinisme [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 10 mars 1567, à Autun (71), le chanoine Robert Hurault a été inhumé dans la nef de l'église abbatiale de Saint-Martin, ceci sans aucune cérémonie religieuse et sans aucun prêtre pour assister à l'enterrement [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 26 avril 1567, lors d'une délibération en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), les chanoines du chapitre se sont tous opposés à l'exécution du testament du défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, qui avait prévu d'accorder des subsides après son décès à l'école calviniste de la ville, dirigée par Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 10 septembre 1568, dans la salle du conseil municipal d'Autun, le maire catholique de la ville, Georges Venot, a reçu la soumission de tous les huguenots restés en ville, les obligeant à déposer leurs armes [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 420].

- Le 1<sup>er</sup> mai 1569, à Autun (71), Jean Lalemant a fini la rédaction de son commentaire sur le traité d'Hippocrate intitulé « *de septimestri partu* », qui sera publié en 1571 avec deux autres commentaires écrits en 1562 [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 497].

- Le 20 juin 1569, à Autun (71), a été fondé un bureau catholique de bienfaisance avec tout l'argent que le défunt chanoine Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, avait légué à l'école protestante dirigée par le recteur Antoine Destample [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 24 juin 1569, à Autun (71), le nouveau chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, procureur de la guerie, a été élu maire de la ville, succédant à ce poste municipal au chef du parti catholique, Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Le 28 juin 1570, après la bataille d'Arnay-le-Duc (21), l'armée de l'amiral Gaspard de Coligny est arrivée sous les murs de la ville d'Autun (71), avec dans ses rangs le jeune Henri de Bourbon, prince héritier du royaume de Navarre [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 29 juin 1570, entre six et sept heures du matin, l'amiral Gaspard de Coligny est arrivé avec ses troupes devant l'abbaye de Saint-Martin, sous les murs d'Autun (71), chassant les huit moines qui y vivaient et saccageant les lieux, tout en prenant une grande quantité de blé appartenant à André Ailleboust, économiste de l'abbaye et frère des chanoines Charles Ailleboust et Anatole Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 435 à 438 ; Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun (1849), pages 343 & 344].

- Le 1<sup>er</sup> mars 1571, à Autun (71), le médecin Jean Lalemant (époux de Françoise Ailleboust) a écrit une lettre en latin à son beau-frère Jean Ailleboust, médecin à Sens, lettre qu'il a ensuite reproduite dans la préface de son livre de médecine publié à Genève la même année, dans lequel il a traduit en latin, puis commenté, trois traités de médecine d'Hippocrate [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 497].

- En 1571, à Genève, le médecin Jean Lalemant a publié sa traduction en latin de trois traités de médecine d'Hippocrate, le tout avec ses propres commentaires [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 497].

- Le 24 juin 1571, à Autun (71), un nouveau maire a été élu en la personne de Claude Berthault, qui a succédé à ce poste au chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, à l'issue du second mandat exercé par celui-ci [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Le 24 août 1572, au cours de la nuit de la Saint-Barthélemy, le roi de France Charles IX a déclenché le massacre général à Paris des calvinistes réunis dans la capitale, provoquant la panique parmi tous les protestants de son royaume. Pour échapper à la tuerie, le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine expulsé du chapitre autunois, a quitté précipitamment la ville pour aller se réfugier en Suisse [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].

- En septembre 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy, le comte de Charny Léonor Chabot, gouverneur militaire de Bourgogne, a décidé de désobéir aux ordres du roi Charles IX lui demandant de tuer les protestants de sa province, conforté dans sa décision par son conseiller Pierre Jeannin, originaire d'Autun (71) [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 14 octobre 1572, à Genève en Suisse, le pasteur de la communauté réformée d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine expulsé du chapitre autunois, a été enregistré comme habitant de Genève [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].

- Le 24 juin 1573, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, Georges Venot, a été réélu maire de la ville, succédant à cet office à Claude Berthault [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- Le 13 juillet 1573, l'ancien pasteur de la communauté réformée d'Autun (71), Jean de La Coudrée, ancien chanoine chassé du chapitre autunois, vivait toujours à Genève [Paul-F. Geisendorf, *Livre des habitants de Genève*, tome II].

- Le 24 janvier 1574, en la cathédrale Saint-Lazare d'Autun (71), Charles Ailleboust a pris possession de l'évêché d'Autun, ceci en présence de son frère Hugues Ailleboust, de son beau-frère Jean Lalemant et de Barthélemy de Montrambaud (son neveu), son frère Anatole Ailleboust étant alors absent [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 207 à 212].

- Le 7 juillet 1574, après la mort de maître Lazare La Done, son beau-père, l'avocat protestant Barthélemy de Montrambaud lui a succédé au poste judiciaire de lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 295 et 419].
- Le 2 août 1574, au parlement de Dijon (21), ont été enregistrées les lettres patentes du 7 juillet précédent accordant le siège de lieutenant général du bailliage d'Autun à l'avocat Barthélemy de Montrambaud, gendre de l'ancien titulaire dudit poste, maître Lazare La Done [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 419].
- Le 24 juin 1575, à Autun (71), Claude Berthault a été réélu maire de la ville, succédant à ce poste de premier magistrat au chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 20 janvier 1576, redoutant le passage à Autun de l'armée protestante du prince de Condé Henri de Bourbon, le nouveau maire de la ville, Claude Berthault, élu le 24 juin 1575, a présidé dans le palais épiscopal d'Autun une assemblée générale du clergé et du peuple, à laquelle ont participé le chanoine Hugues Ailleboust et son beau-frère le médecin Jean Lalemant, ceci en présence de l'évêque Charles Ailleboust, qui a prêché la concorde pour mieux résister, d'un front uni, à l'armée du prince qui approchait en provenance de Dijon, et de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, qui a déclaré être résolu à « *vivre et mourir pour la patrie et pour la ville où il a pris naissance* » ; la ville d'Autun a été mise en armes et des gardes ont été organisées, ceci de jour comme de nuit [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Les 23 et 24 janvier 1576, en présence de l'évêque Charles Ailleboust, deux nouvelles assemblées générales du clergé et du peuple d'Autun ont été tenues pour organiser la défense de la ville contre les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon, ceci avec le soutien de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Le 2 février 1576, à Autun (71), la nouvelle s'est répandue que le danger était enfin écarté d'une attaque de la ville par les troupes du prince de Condé Henri de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 461 à 467].
- Le 14 mai 1576, un nouvel édit de pacification a mis fin en France au conflit entre catholiques et protestants, ces derniers obtenant huit places de sûreté et l'exercice public de leur culte dans tout le royaume.
- Le 24 juin 1577, à Autun (71), Claude Berthault n'a pas été réélu au poste de maire de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 17 septembre 1577, par manque d'argent, le roi de France Henri III de Valois a été obligé de signer la paix de Bergerac, confirmant la paix d'Etigny tout en prononçant la dissolution de la Ligue catholique et de la Confédération protestante.
- En 1578, à Lyon (69), le médecin Jean Lalemant a publié un livre de médecine, en latin, intitulé « *de ptisana sui temporis libellus* » et incluant la traduction latine de quatre traités de Claude Galien [Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, page 464].
- En 1579, chez le libraire Pierre de Saint-André à Genève, le médecin Jean Lalemant a publié un livre de médecine en latin intitulé « *de ptisana sui temporis libellus* » et incluant la traduction latine de quatre traités de Claude Galien [BNF, notice n° FRBNF30475728].
- Le 24 juin 1581, l'un des beaux-frères d'André Ailleboust, Antoine Rolet, est devenu maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].
- Le 24 septembre 1581, devant maître Desplaces, notaire à Autun (71), alors qu'il gisait dans son lit, malade, dans la maison épiscopale de son beau-frère Charles Ailleboust, évêque d'Autun, le médecin autunois Jean Lalemant a dicté son testament, léguant tous ses biens à sa femme Françoise Ailleboust et désirant être inhumé au cimetière « *en compagnie des chrétiens* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 214 ; Louis Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1872, pages 110 à 113, pièce justificative n° 4].
- Le 7 mai 1585, devant un notaire inconnu, maître Jean Ailleboust, domicilié à Sens, a vendu à son frère André Ailleboust, demeurant à Autun (71), son tiers du fief familial de Collonge-la-Madeleine (71), qui avait été divisé en trois entre lui, ledit André Ailleboust et leur défunt frère Charles Ailleboust, mort huit jours plus tôt, promettant en outre de vendre audit André la moitié du troisième tiers laissé en héritage à ses deux frères par ledit défunt Charles, une fois la succession terminée, ledit Jean Ailleboust recevant en paiement une simple avance de neuf cents livres, ainsi que des biens à prendre sur la succession dudit Charles Ailleboust et de la défunte Françoise Ailleboust, sœur des trois seigneurs de Collonge-la-Madeleine [Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal (1917), pages 16 et 17 (voir exemplaire aux AD 89, 8° RES 1123)].

#### **LANDROT Jean :**

- Le 27 novembre 1540, devant Jean Desplaces, notaire à Autun (71), en présence de Jean Deschasaulx, boulanger en ladite ville d'Autun, et de son serviteur Pierre Jay, lui aussi boulanger, est comparue demoiselle Pierrette de Séez, veuve du noble homme maître Pierre Ailleboust, docteur en médecine à Autun, agissant en son nom et en celui de ses sept enfants, à savoir la vénérable personne maître Jean Ailleboust (l'aîné), chanoine d'Autun, maître Charles Ailleboust, Anatole Ailleboust, André Ailleboust, Hugues Ailleboust, Jean Ailleboust (le jeune) et Françoise Ailleboust, laquelle comparante a reconnu devoir au doyen et aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Autun, représentés par le chanoine Jean Landrot, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois à payer en deux termes de cinq livres, à Noël puis à la Saint-Jean-Baptiste, ceci pour une maison avec cour et jardin située dans l'enceinte du château d'Autun, où la famille Ailleboust a élu domicile, le tout tenant d'une part à la ruelle descendant jusqu'à la tour Brillault, d'autre part à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Jean-de-la-Grotte et par-dessous aux murs d'enceinte dudit château d'Autun [AD 71, 5 G 90 (terrier noir du chapitre d'Autun), folios 125 verso à 126 verso].

**LANGUET** Guy :

- Le 26 septembre 1567, à la veille de l'insurrection générale des protestants en France, le chapitre de la cathédrale d'Autun a choisi en son sein les membres d'un « *comité des troubles* » chargé de prendre des mesures pour défendre la ville, désignant le doyen Philippe de Marcilly de Cipierre, le grand archidiacre Guy Languet, le syndic André Ferrand et les cinq chanoines Cortelot, Humbelot, Vaillot, Delafosse et Anatole Ailleboust, frère du chanoine Charles Ailleboust, tous ces hommes devant se réunir deux fois par semaine, les lundis et les jeudis [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 354].

**LANGUET** Pétronille :

- Au mois de février 1506, après avoir étudié le droit aux universités de Dole, Poitiers, Bologne, Turin et Pavie, Barthélemy de Chasseneuz s'est installé comme avocat à Autun (71), où il a épousé Pétronille Languet, veuve de Pierre Seurre [Prévoist & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 714].

**LE LOUP** Hugues :

- En 1547, devant Hugues Le Loup, notaire à Autun (71), André Ailleboust a passé un contrat de mariage avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, greffier au bailliage d'Autun en 1515, notaire à Autun en 1517, maître forestier et contrôleur au grenier à sel d'Autun en 1523, échevin d'Autun du 24 juin 1523 au 23 juin 1536, et maire d'Autun du 24 juin 1540 au 23 juin 1541 [Paul Montarlot, « *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun* », Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].

**LOPPIN** Philibert :

- Le 22 septembre 1576, devant maître Desplaces, notaire à Autun (71), l'évêque Charles Ailleboust a cédé son bénéfice de prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît au chanoine Philibert Loppin, curé de Monétay-sur-Loire (03), ce dernier se démettant en échange de sa chanoinie et prébende d'Autun au profit de Pierre Ailleboust, neveu de l'évêque.

**MAISTREL** Jacques :

- Le 17 avril 1585, en l'absence de l'évêque Charles Ailleboust qui était retenu au lit par une grave maladie, les chanoines de la cathédrale d'Autun ont accepté la proposition du frère puîné du prélat alité, Hugues Ailleboust, grand chantre et chanoine de ladite cathédrale, consistant à confier à Jacques Maistrel, évêque de Damas et suffragant de l'archevêque de Lyon, la tâche de faire les saintes onctions au grand autel de la cathédrale d'Autun le lendemain, jeudi saint [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774)].

**MICHELETET** Guillemette :

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguaire à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].

**MINARD** Andoche :

- Le 15 octobre 1556, devant le grand portail de la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), un ancien chapelain de la collégiale de Saulieu (21), Andoche Minard, a été brûlé vif sur un bûcher, ayant été reconnu coupable d'avoir prêché le protestantisme dans le diocèse d'Autun (71) [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 101].

**MOREAU** Guy :

- Le 21 août 1508, à Autun (71), Barthélemy de Chasseneuz a succédé à Guy Moreau à l'office d'avocat du roi au bailliage [Prévoist & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 714].

**MOREAU** Pierre :

- Le 15 mai 1541, à Autun, l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte a été profanée par deux protestants, un praticien nommé Pierre Moreau et Nicolas Charbonnier, lesquels ont violé un tabernacle et répandu sur le sol les saintes espèces pour les fouler aux pieds ; un troisième homme a été suspecté et arrêté avec les deux profanateurs, le médecin Pierre d'Andoville, mais il a finalement été acquitté et remis en liberté, faute de preuves [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].

- Le 4 juin 1541, à Autun, ont été étranglés et brûlés en place publique les deux protestants qui, le 15 mai précédent, avaient profané l'église souterraine de Saint-Jean-de-la-Grotte, à savoir le praticien Pierre Moreau et son ami Nicolas Charbonnier [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 92].

**MORIN** Frédéric :

- Le 7 novembre 1567, après le décès de Frédéric Morin, prieur du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le seigneur de Collonge-la-Madeleine, André Ailleboust, a été nommé économiste dudit prieuré par le roi de France Charles IX.

- Le 20 décembre 1567, comme successeur au défunt prieur Frédéric Morin, bénéficiaire du prieuré du Val-Saint-Benoît à Epinac (71), le pape a confirmé à la tête dudit prieuré le nouveau prieur désigné par le roi de France Charles IX, à savoir le chanoine d'Autun Charles Ailleboust, syndic général du clergé de France, abbé de Sept-Fons à Diou (03), et prieur d'Anzy-le-Duc (71) et de Bard-le-Régulier (21).

**NAUDOT** Emiland :

- Le 31 juillet 1570, après le pillage de l'abbaye de Saint-Martin à Autun (71), le lieutenant particulier du bailliage autunois, Emiland Naudot, a été constater les dégâts commis par l'armée de l'amiral Gaspard de Coligny, rencontrant sur place André Ailleboust, économiste et amodiateur des revenus de l'abbaye, ainsi que les religieux occupant les lieux, lesquels lui ont relaté les événements, les soldats huguenots ayant volé les meubles et une grande partie du blé appartenant audit André Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III (1855), pages 193 à 198].

**PENIER** Claudine :

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguaire à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].

**PIÉDER** Antoine :

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

**PIGENAT** Antoine (père) :

- Le 1<sup>er</sup> janvier 1574, André Ailleboust a marié sa fille Antoinette Ailleboust à Antoine Pigenat, bailli d'Uchon et procureur du temporel de l'évêché d'Autun (71), fils d'Antoine Pigenat, commis au greffe d'Autun, et de Jeanne de Chalon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 121, & tome III, pages 481 et 482].

**PIGENAT** Antoine (fils) :

- Le 1<sup>er</sup> janvier 1574, André Ailleboust a marié sa fille Antoinette Ailleboust à Antoine Pigenat, bailli d'Uchon et procureur du temporel de l'évêché d'Autun (71), fils d'Antoine Pigenat, commis au greffe d'Autun, et de Jeanne de Chalon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 121, & tome III, pages 481 et 482].

**PUPELIN** Pierre :

- Le 3 septembre 1573, à Autun (71), la nomination royale de Charles Ailleboust comme évêque a été confirmée par Pierre Pupelin, docteur en droit et lieutenant particulier du bailliage d'Autun (71), qui en avait été informé par Barthélemy Darlay, conseiller et avocat du nouvel évêque Charles Ailleboust, chargé d'annoncer la mainlevée du temporel de l'évêché au profit du nouveau prélat [AD Saône-et-Loire, 2 G 364].

**RACINOT** Philebert :

- Le 13 janvier 1492 *n.s.*, devant Jean Masle, notaire à Auxerre, est comparu Guyot Racinot, fils de Philebert Racinot, natif d'Autun et demeurant à Auxerre, lequel a reconnu qu'avec la permission de son père il s'est alloué pendant deux ans au chambrilleux auxerrois Etienne Ancermet, à charge pour celui-ci de le nourrir, vêtir et chausser, de lui enseigner son métier et de lui verser 20 sols tournois à la fin de son apprentissage, ceci en présence de Geoffroy Desbarres et de Colas Popillart, tous deux domiciliés à Auxerre [AD 89, E 372, folio 115 verso].

**ROLET** Antoine :

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguaire à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].

- Le 24 juin 1581, l'un des beaux-frères d'André Ailleboust, Antoine Rolet, est devenu maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].

- Le 24 juin 1582, après un an d'exercice, Antoine Rolet a cédé son siège de maire d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].

**ROLET** Denis :

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguaire à son fils aîné Nicolas

Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].

**ROLET Hugues :**

- En l'an 1515, Hugues Rolet était greffier au bailliage d'Autun (71) [Paul Montarlot, *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].
- En 1517, Hugues Rolet était notaire à Autun (71) [Paul Montarlot, *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].
- En 1523, Hugues Rolet est devenu maître forestier et contrôleur au grenier à sel d'Autun [Paul Montarlot, *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].
- Le 24 juin 1523, Hugues Rolet a été élu échevin au conseil municipal de la ville d'Autun (71) [Paul Montarlot, *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].
- Le 24 juin 1536, au bout de treize années d'échevinat à Autun (71), Hugues Rolet a cédé son siège de conseiller municipal [Paul Montarlot, *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].
- Le 24 juin 1540, Hugues Rolet a été élu maire d'Autun (71) [Paul Montarlot, *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].
- Le 24 juin 1541, Hugues Rolet a cédé son siège de maire d'Autun [Paul Montarlot, *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun*, Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Séez, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine, médecin ordinaire du roi et seigneur de Collonge-la-Madeleine (71), laquelle, en présence de son fils Anatole Ailleboust, a donné la somme de 700 livres tournois à son autre fils André Ailleboust, marchand domicilié à Autun, ceci « pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son feu père » et à l'occasion du mariage dudit André avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault et contrôleur au magasin d'Autun [AD 71, 3 E 9661, pages 7 à 9].
- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguaire à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].

**ROLET Jean :**

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguaire à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].
- Le 8 novembre 1559, devant maître Jean Rolet, greffier de la ville d'Autun (71), est comparu le chanoine autunois Charles Ailleboust, agissant pour lui et ses frères, lequel a fait établir une procuration au nom du marchand Jean Vestu, domicilié lui aussi à Autun, chargé d'aller percevoir à Lyon la moitié d'une rente annuelle de 320 livres tournois due par les Lyonnais à la famille Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la fête de la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080, quittance du 24 janvier 1560 n.s.].

**ROLET Nicolas :**

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguaire à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].
- En 1560, Nicolas Rolet est devenu échevin d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].
- En 1595, Nicolas Rolet a cédé son siège d'échevin à Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 245].

**ROLET Odotte :**

- En 1547, devant Hugues Le Loup, notaire à Autun (71), André Ailleboust a passé un contrat de mariage avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, greffier au bailliage d'Autun en 1515, notaire à Autun en 1517, maître forestier et contrôleur au grenier à sel d'Autun en 1523, échevin d'Autun du 24 juin 1523 au 23 juin 1536, et maire d'Autun du 24 juin 1540 au 23 juin 1541 [Paul Montarlot, « *Un chapitre de l'histoire municipale d'Autun* », Mémoires de la Société éduenne, 1893, pages 265 à 346].
- En 1547, en épousant Odotte Rolet, André Ailleboust est entré dans une famille restée entièrement dans le giron de l'Eglise catholique, contrairement aux familles Ailleboust et Lalemant partagées l'une et l'autre entre l'Eglise de Rome et l'Eglise de Genève [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 245].
- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparue Pierrette de Séez, veuve de Pierre Ailleboust, docteur en médecine, médecin ordinaire du roi et seigneur de Collonge-la-Madeleine (71), laquelle, en présence de son fils Anatole Ailleboust, a donné la somme de 700 livres tournois à son autre fils André Ailleboust, marchand domicilié à Autun,

ceci « pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son feu père » et à l'occasion du mariage dudit André avec Odotte Rolet, fille d'Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault et contrôleur au magasin d'Autun [AD 71, 3 E 9661, pages 7 à 9].

- Le 29 août 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le marchand autunois André Ailleboust, fils de feu Pierre Ailleboust, docteur en médecine et médecin ordinaire du roi, lequel comparant, en présence de son frère Anatole Ailleboust, a confessé avoir reçu de Pierrette de Séez, sa mère, veuve dudit Pierre Ailleboust, la somme de 807 livres et 10 sols tournois, à savoir 700 livres pour sa part et portion de l'hoirie et succession de son père, 30 écus soleil en paiement des bijoux de son épouse Odotte Rolet et 40 livres pour payer ses habits nuptiaux, ceci en application des clauses de son contrat de mariage reçu par maître Guillaume Le Loup [AD 71, 3 E 9661, pages 5 à 6].

#### **SAUNIER Pierre :**

- Le 4 juillet 1588, après une vacance de trois ans, un nouvel évêque d'Autun, proposé par le roi Henri III, a été consacré par le pape, à savoir Pierre Saunier [Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988 ; chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].

- Le 12 mars 1589, en la cathédrale Saint-Lazare à Autun (71), le nouvel évêque autunois Pierre Saunier a pris possession de son évêché, ceci en présence du grand chantre Hugues Ailleboust [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pièce justificative n° 51, pages 259 à 265].

- En 1589, partisans du roi Henri III face à la Ligue catholique, l'évêque Pierre Saunier et les membres du chapitre d'Autun ont délégué le chanoine Antoine Borenet à Arnay-le-Duc auprès de Guillaume de Saulx-Tavannes, lieutenant général du roi en Bourgogne, pour le presser d'installer une solide garnison royaliste en la ville d'Autun (71), avant que le maire Odet de Montagu et les édiles municipaux, tous partisans de la Ligue catholique, ne livrent la ville aux troupes du duc de Nemours, envoyées en Bourgogne par le duc de Mayenne Charles de Lorraine [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 383 & 384].

- Le 18 mai 1589, le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, s'est emparé de la ville d'Autun avec 200 cavaliers et 1500 fantassins, aidé en cela par Odet de Montagu, maire de ladite ville ; les protestants locaux n'ont pas réagi à ce coup de force car, à cette époque, les magistrats de leur religion, Jacques Bretagne, Etienne La Done et Philibert Tixier, étaient déjà morts [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 21 mai 1589, peu après la prise d'Autun par le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, le chef de l'armée royaliste dans la même province, Guillaume de Saulx-Tavannes, s'est présenté avec ses hommes sous les murs de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 23 mai 1589, constatant qu'il ne pourrait reprendre Autun (71), Guillaume de Saulx-Tavannes a levé le siège de la ville pour retourner avec ses troupes à Arnay-le-Duc (21), laissant la ville assiégée aux mains du duc de Nemours et aux partisans de la Ligue catholique [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].

- Le 31 mai 1589, voulant déloger Guillaume de Saulx-Tavannes et ses troupes d'Arnay-le-Duc (21), le duc de Nemours a quitté la ville d'Autun, laissant sur place une garnison de cent hommes placés sous le commandement du capitaine Tapson [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416].

- Le 1<sup>er</sup> août 1589, à Saint-Cloud (92), deux jours après le début du siège de Paris par l'armée royale et celle du roi Henri de Navarre, le roi Henri III a été assassiné d'un coup de couteau au ventre par un jeune moine jacobin de Paris nommé Jacques Clément, âge de 22 ans, natif du village de Serbonnes près de Sens, lequel a aussitôt été massacré sur place par les gardes du roi [Castelot & Decaux, *Histoire de la France et des Français*, tome 4, pages 312 & 313].

Toute la Bourgogne, qui était gouvernée par le duc de Mayenne Charles de Lorraine, a pris le parti de la Ligue contre le roi de Navarre Henri de Bourbon, héritier légitime du trône de France.

- Le 18 août 1589, le nouveau maire d'Autun (71), Jacques de Genay, choisi par la Ligue, est rentré de Dijon, annonçant aux Autunois que le duc de Mayenne Charles de Lorraine venait d'être choisi pour roi de France par les ligueurs, sous le nom de Charles X [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), page 39].

- Le 24 août 1589, à Autun (71), le nouveau maire de la ville, Jacques de Genay, a réuni dans le couvent des Cordeliers tous les notables, dont le nouvel évêque Pierre Saunier, le grand chantre Hugues Ailleboust et les chanoines de la cathédrale, leur faisant tous jurer fidélité à la Ligue [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- Le 8 mars 1590, à Autun (71), en présence de Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, ont été élus les députés du tiers-état du bailliage d'Autun, chargés de participer aux états généraux de la Ligue catholique [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 337].

- En février 1591, après une trêve de plusieurs mois, les hostilités ont repris en Bourgogne entre le duc de Mayenne Charles de Lorraine et Guillaume de Saulx-Tavannes, partisan du roi de France Henri IV de Bourbon [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

- En 1591, des mois d'avril à juillet, les audiences judiciaires du bailliage et de la prévôté d'Autun ont été suspendues, pour pouvoir faire face au siège de la ville par les troupes du maréchal d'Aumont envoyées par le roi Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 182].

- Le 7 mai 1591, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud, lieutenant général du bailliage, a pris part à une réunion au cours de laquelle le clergé et la magistrature de la ville ont décidé d'emprunter la somme de trois mille écus, avant que la ville, favorable à la Ligue catholique, ne soit assiégée par les troupes royalistes du maréchal d'Aumont [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, page 383].

- Le 8 mai 1591, la ville d'Autun toujours ligueuse a été assiégée par les troupes royalistes du maréchal d'Aumont, venu à la tête d'une armée de huit mille hommes, mais la ville a pu résister avec succès sous les ordres du comte de Chiffey [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].

- En mai 1591, l'armée de huit mille hommes dirigée par le maréchal d'Aumont, chef des troupes royalistes en Bourgogne, était composée de deux mille cinq cents fantassins français, deux mille fantassins suisses, deux mille cavaliers et mille cinq

cents miliciens volontaires, appuyés par un train d'artillerie réunissant trois canons et deux couleuvrines [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 193].

- Le 2 juin 1591, à Autun (71), les hommes du comte de Chiffey, partisans de la Ligue, ont repoussé avec succès un assaut général des troupes royalistes du maréchal d'Aumont, venu assiéger la ville [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].

- Le 18 juin 1591, à Autun (71), les hommes du comte de Chiffey, partisans de la Ligue, ont repoussé avec succès un second assaut général des troupes royalistes du maréchal d'Aumont [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].

- Le 23 juin 1591, n'ayant pu s'emparer de la ville d'Autun (71), défendue avec succès par les partisans de la Ligue sous les ordres du comte de Chiffey, le maréchal d'Aumont a fini par lever le siège, l'évêque Pierre Saunier célébrant l'événement en faisant chanter un *Te Deum* à la cathédrale [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].

- Le 24 juin 1591, à Autun (71), les partisans de la Ligue ont élu Philibert Venot maire de la ville pour continuer le combat contre les royalistes soutenant le roi Henri IV [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 25 juillet 1593, en la basilique de Saint-Denis (93), le roi de France Henri IV de Bourbon a abjuré le calvinisme afin de mettre un terme aux guerres de religion dans son pays.

- En 1593, après l'abjuration du roi Henri IV le 25 juillet, les Bourguignons ont commencé à se détacher de la Ligue et du duc de Mayenne Charles de Lorraine. L'évêque Pierre Saunier a été l'un des premiers, à Autun (71), à reconnaître comme roi de France le roi Henri de Navarre [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223].

- Le 22 mars 1594, la ville ligueuse de Paris s'est soumise au roi Henri IV [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].

- Le 9 avril 1594, à Autun (71), maître Jean de La Grange, procureur et avocat du roi au bailliage de Montcenis, a succédé à maître Barthélemy de Montrambaud comme lieutenant général du bailliage d'Autun (71) [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 407].

- En avril 1594, expulsé de la ville d'Autun par les partisans de la Ligue, André Ailleboust s'est réfugié à Lucenay-l'Evêque avec l'évêque Pierre Saunier et tous les autres royalistes autunois (dont l'avocat Lazare de Montrambaud), ceci en attendant la soumission de la ville d'Autun au roi de France Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II (1855), pages 126 et 465 à 468].

- Le 7 septembre 1594, en présence de l'avocat autunois Lazare de Montrambaud, les juridictions royales d'Autun ont toutes été transférées à Lucenay-l'Evêque (71), au lieu de Saulieu (21), ceci en attendant la soumission de la ville ligueuse d'Autun au roi Henri IV [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II, page 444].

- Le 16 mai 1595, le maire d'Autun Philibert Venot s'étant détaché de la Ligue, faisant entrer en ville au cours de la nuit du 15 au 16 mai les troupes royalistes du maréchal de Biron, la ville ligueuse d'Autun s'est soumise au roi Henri IV après une journée entière de combats [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967 ; Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

- Au début de juin 1595, à la bataille de Fontaine-Française (21), les partisans du roi Henri IV ont réduit à néant les derniers espoirs de la Ligue catholique, permettant de ramener le calme en France.

- Le 24 juin 1595, à Autun (71), le maire ligueur Philibert Venot a été remplacé à la tête de la municipalité autunoise par un partisan du roi Henri IV qui s'était réfugié auprès de l'évêque Pierre Saunier à Lucenay-l'Evêque (71), Jacques Guignon, ceci sous les auspices d'Humbert de Marcilly de Cipierre, gouverneur de la ville pour ledit roi. [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

- A la fin de juin 1595, après la soumission de la ville ligueuse d'Autun au roi Henri IV, l'évêque Pierre Saunier est retourné dans sa ville épiscopale au bout de quatorze mois d'exil en son palais de Lucenay-l'Evêque (71) [chanoine Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun (1774), pages 220 à 223 ; Jean Régner, *Les évêques d'Autun*, 1988].

#### **SEURRE Pierre :**

- Au mois de février 1506, après avoir étudié le droit aux universités de Dole, Poitiers, Bologne, Turin et Pavie, Barthélemy de Chasseneux s'est installé comme avocat à Autun (71), où il a épousé Pétronille Languet, veuve de Pierre Seurre [Prévoist & Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, tome VIII, colonne 714].

#### **THOMAS Jeanne :**

- Le 7 octobre 1559, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu le citoyen d'Autun Hugues Rolet, seigneur d'Aigrevault, veuf de Guillemette Micheletet, lequel a partagé ses biens entre ses quatre fils Nicolas Rolet, docteur en droit, veuf de Claudine Penier et mari en secondes noces de Jeanne Thomas, Antoine Rolet, échevin d'Autun, époux de Bernarde Desbarres, Jean Rolet, greffier à la mairie d'Autun, époux de Louise Camus, et Denis Rolet, léguant à son fils aîné Nicolas Rolet la maison avec verger où il a élu domicile, située en la rue Chaussechien à Autun [AD 71, 3 E 9662, pages 169 verso à 172 verso].

#### **TIXIER Philibert :**

- En 1560, parmi les nombreux calvinistes d'Autun (71), il y avait le maire Philibert Tixier, le lieutenant général du bailliage Lazare La Done, le notaire Claude Labarge et le médecin André d'Andozille [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et des obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].

- Le 24 juin 1569, à Autun (71), le nouveau chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, procureur de la gruerie, a été élu maire de la ville, succédant à ce poste municipal au chef du parti catholique, Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 24 juin 1571, à Autun (71), un nouveau maire a été élu en la personne de Claude Berthault, qui a succédé à ce poste au chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, à l'issue du second mandat exercé par celui-ci [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 18 mai 1589, le duc de Nemours, chef des troupes de la Ligue en Bourgogne, s'est emparé de la ville d'Autun avec 200 cavaliers et 1500 fantassins, aidé en cela par Odet de Montagu, maire de ladite ville ; les protestants locaux n'ont pas réagi à ce coup de force car, à cette époque, les magistrats de leur religion, Jacques Bretagne, Etienne La Done et Philibert Tixier, étaient déjà morts [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, tome II, pages 415 & 416 ; Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome II].

#### **VENOT Georges :**

- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélémy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 21 mars 1561 *n.s.*, à Autun (71), les calvinistes de la ville ont perturbé une grande procession des chanoines du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, qui revenaient de l'église autunoise de Saint-Jean-le-Grand située à proximité de la porte d'Arroux [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 194].
- Le 24 juin 1561, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, à savoir Jacques Bretagne, seigneur de Lally et lieutenant général de la chancellerie, a été élu maire de la ville pour une durée d'un an [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1561, à Autun (71), le maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, et ses hommes de main ont insulté dans la rue un moine cordelier, lui ôtant sa robe de bure et lui rasant sa couronne de cheveux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 1<sup>er</sup> août 1561, élu député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a participé à l'ouverture des états généraux de Pontoise (95), réunis par la reine Catherine de Médicis pour faire pression sur le clergé du royaume et l'inciter à trouver un terrain d'entente avec les protestants [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 27 août 1561, en sa qualité de député de la bourgeoisie de Bourgogne, le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, a assisté à la clôture des états généraux de Pontoise (95), après avoir remis à la reine Catherine de Médicis une requête au nom des calvinistes du royaume, réclamant la fin des persécutions et la liberté de culte [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 30 août 1561, à Autun (71), les protestants de la ville ont martelé à la porte du couvent des Cordeliers toutes les images pieuses du Christ, de la Vierge et de saint François [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 31 août 1561, à Autun (71), les chanoines de la cathédrale ont réagi aux exactions commises la veille par les protestants de la ville en faisant fermer, dès le couvre-feu, toutes les portes du mur d'enceinte entourant le quartier capitulaire, appelé le Château, cette décision provoquant aussitôt le vif courroux des protestants qui, après avoir insulté les moines cordeliers, ont commencé à s'en prendre aux chanoines [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967].
- Le 9 septembre 1561, pour restaurer la paix dans le pays, la reine Catherine de Médicis a ouvert le colloque de Poissy (78), où les prélats du royaume étaient invités à trouver un terrain d'entente avec les calvinistes du royaume, représentés sur place par Théodore de Bèze et d'autres pasteurs, puis avec les luthériens d'Allemagne, appelés à se joindre au colloque le plus tôt possible.
- Le 26 septembre 1561, avant l'arrivée des luthériens d'Allemagne, les prélats catholiques et les pasteurs calvinistes ont dû clore le colloque de Poissy (78), n'ayant pu s'accorder sur la vraie signification de « *ceci est mon corps* » dans l'eucharistie, les prélats voulant garder la thèse catholique de la présence « *transsubstantielle* » du Christ dans le pain béni, la bénédiction prodiguée par le prêtre ayant pour effet, selon eux, de transformer matériellement le pain en corps divin, tandis que de leur côté les pasteurs n'entendaient pas renoncer à la thèse calviniste de la présence « *spirituelle* » de Jésus dans le pain distribué aux fidèles, la foi des communicants permettant au pain de prendre la valeur symbolique du corps du Christ, les calvinistes et les catholiques s'opposant en cela aux luthériens qui, pour leur part, défendaient la thèse de la présence « *consubstantielle* » de Jésus dans le pain, la mie restant mie tout en recevant matériellement en elle le corps divin.
- En 1561, après le colloque de Poissy, le gouverneur de Bourgogne Gaspard de Saulx-Tavannes a donné l'ordre d'arrêter le maire protestant d'Autun, Jacques Bretagne, et les principaux calvinistes de la ville, mais ceux-ci, prévenus à temps, ont pu quitter les lieux [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- En décembre 1561, à Autun (71), le célèbre moine dominicain Pierre Divollé, surnommé « *le marteau des hérétiques* », est arrivé du couvent des Jacobins d'Auxerre pour prêcher dans les églises autunoises pendant la période de l'Avent, renforçant par son talent de prédicateur les catholiques de la ville dans leur foi, ceux-ci étant obligés de lui procurer ensuite une escorte jusqu'à Auxerre pour le protéger des protestants irrités par ses discours véhéments, après un séjour à Autun ayant duré plus longtemps que prévu [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 17 janvier 1562 *n.s.*, à Saint-Germain-en-Laye (78), un édit de pacification a été signé entre catholiques et protestants, accordant à ces derniers la liberté de culte hors des villes closes comme Auxerre, sans armes et sous surveillance judiciaire.
- Le 22 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été frappés de censure par l'official d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].

- Le 25 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été tous deux excommuniés et expulsés dudit chapitre, rejoignant l'un et l'autre la Réforme ; déchu de son canonicat, Jean de La Coudrée est aussitôt devenu le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 24 juin 1562, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot, seigneur de Drousson et bailli du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, a été élu maire de la ville, succédant au chef du parti protestant, Jacques Bretagne [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 24 juin 1566, à Autun (71), le chef des calvinistes autunois, Jacques Bretagne, a de nouveau été élu maire de la ville, succédant à Georges Venot, chef des catholiques qui était à la tête de la municipalité depuis quatre ans [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En juin 1566, à Autun (71), le nouveau maire protestant de la ville, Jacques Bretagne, a fait élire comme échevins deux de ses partisans, à savoir le procureur du roi Philibert Tixier et l'avocat Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et maître particulier des eaux et forêts, ce dernier voulant supprimer toutes les justices seigneuriales appartenant au clergé [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), pages 299 et 307].
- En juin 1566, à Autun (71), maître Barthélemy de Montrambaud a été nommé lieutenant de la prévôté [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, page 100].
- Le 5 juillet 1566, dix jours à peine après son élection, le nouveau maire protestant d'Autun (71), Jacques Bretagne, a fait emprisonner toutes les prostituées œuvrant aux abords de la cathédrale, dans l'enceinte capitulaire, pour humilier les prêtres ne respectant point en privé leurs vœux de chasteté et dénoncer ainsi l'hypocrisie des catholiques prônant le célibat des gens d'église [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 307].
- Le 8 juillet 1566, en sa qualité de lieutenant de la prévôté d'Autun, Barthélemy de Montrambaud, docteur en droit et fils de Jean de Montrambaud, conseil de ville, a rendu un arrêt contre une prostituée nommée Pierrette Huguenin, dite « *la reine de Hongrie* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I, pages 308 et 310].
- Le 15 octobre 1566, au parlement de Dijon (21), a été confirmée en appel la sentence rendue le 8 juillet précédent à Autun par maître Barthélemy de Montrambaud contre de Pierrette Huguenin, reconnue coupable de « *paillardise et de lubricité* » [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome III, pages 104 et 105].
- Le 24 juin 1567, au bout de son mandat d'un an, Jacques Bretagne a de nouveau perdu son poste de maire au profit de son adversaire Georges Venot, qui est resté quant à lui en fonction pendant deux ans, jusqu'au 24 juin 1569 [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- En 1567, redevenu maire d'Autun (71), le catholique Georges Venot a fermé le collège des enfants protestants de sa ville, dirigé par le recteur Antoine Destample [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 10 septembre 1568, dans la salle du conseil municipal d'Autun, le maire catholique de la ville, Georges Venot, a reçu la soumission de tous les huguenots restés en ville, les obligeant à déposer leurs armes [Baudouin, *Histoire du protestantisme et de la Ligue en Bourgogne*, Auxerre (1881), tome I, page 420].
- Le 24 juin 1569, à Autun (71), le nouveau chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, procureur de la gruerie, a été élu maire de la ville, succédant à ce poste municipal au chef du parti catholique, Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 24 juin 1571, à Autun (71), un nouveau maire a été élu en la personne de Claude Berthault, qui a succédé à ce poste au chef du parti protestant autunois, Philibert Tixier, à l'issue du second mandat exercé par celui-ci [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 24 juin 1573, à Autun (71), le chef du parti catholique autunois, Georges Venot, a été réélu maire de la ville, succédant à cet office à Claude Berthault [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 24 juin 1575, à Autun (71), Claude Berthault a été réélu maire de la ville, succédant à ce poste de premier magistrat au chef du parti catholique autunois, à savoir Georges Venot [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].
- Le 24 juin 1577, à Autun (71), Claude Berthault n'a pas été réélu au poste de maire de la ville [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855), page 299].

#### **VENOT Léonard :**

- Le 20 juillet 1547, devant Lazare Chastel, notaire à Autun (71), est comparu Léonard Vénot, lequel a confessé avoir reçu la somme de cent écus soleil de Pierrette de Séez, dame de Collonge-la-Madeleine (71), chargée des enfants et des biens de feu Jean de Montrambaud (son gendre), seigneur de La Gorge, ceci en remboursement des dettes laissées par le défunt [AD 71, 3 E 9661, pages 1 à 2].

#### **VENOT Philibert :**

- Le 24 juin 1591, à Autun (71), les partisans de la Ligue ont élu Philibert Venot maire de la ville pour continuer le combat contre les royalistes soutenant le roi Henri IV [chanoine Denis Grivot, *Autun*, Lyon (1967)].
- Le 16 mai 1595, le maire d'Autun Philibert Venot s'étant détaché de la Ligue, faisant entrer en ville au cours de la nuit du 15 au 16 mai les troupes royalistes du maréchal de Biron, la ville ligueuse d'Autun s'est soumise au roi Henri IV après une journée entière de combats [chanoine Denis Grivot, *Autun*, 1967 ; Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Au début de juin 1595, à la bataille de Fontaine-Française (21), les partisans du roi Henri IV ont réduit à néant les derniers espoirs de la Ligue catholique, permettant de ramener le calme en France.
- Le 24 juin 1595, à Autun (71), le maire ligueur Philibert Venot a été remplacé à la tête de la municipalité autunoise par un partisan du roi Henri IV qui s'était réfugié auprès de l'évêque Pierre Saunier à Lucenay-l'Evêque (71), Jacques Guignon, ceci

sous les auspices d'Humbert de Marcilly de Cipierre, gouverneur de la ville pour ledit roi. [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*].

**VÉRIET Jean :**

- Le 28 juin 1558, l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a pris possession de l'évêché d'Autun par intérim [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- Le 6 décembre 1558, à Autun (71), l'évêque Pierre de Marcilly de Cipierre a effectué son entrée solennelle dans l'église cathédrale [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- En 1559, constatant que le calvinisme gagnait du terrain dans son diocèse, et ce jusqu'au sein même du chapitre de l'église cathédrale, le nouvel évêque d'Autun Pierre de Marcilly de Cipierre a entamé des poursuites judiciaires contre deux curés, à savoir les chanoines Jean Vériet et Jean de La Coudrée qui voulaient réformer l'Eglise catholique et prêchaient les thèses de Jean Calvin [Jean Régnier, *Les évêques d'Autun*, 1988].
- En 1561, deux partis religieux ont commencé à s'affronter au sein du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun : celui des chanoines conservateurs, formant les deux tiers de l'effectif, et celui des chanoines rénovateurs, rassemblant le dernier tiers des membres du chapitre, à savoir Jean Vériet et Jean de La Coudrée, les plus proches de la doctrine calviniste, Gabriel de Grigny, entré en religion sans conviction et donc indifférent aux traditions de l'Eglise catholique, Robert Hurault, ancien précepteur de la défunte Marguerite de Valois, reine de Navarre, et comme elle partisan d'une réforme mais trop âgé et trop prudent pour la prêcher ouvertement, et enfin Barthélemy Desplaces, Adam Chiquet, curé de Saint-Quentin, Antoine Piéder, Ambroise Gilet, Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, favorables quant à eux à la politique de concorde religieuse menée par la reine Catherine de Médicis pour préserver l'unité du pays [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 17 janvier 1562 *n.s.*, à Saint-Germain-en-Laye (78), un édit de pacification a été signé entre catholiques et protestants, accordant à ces derniers la liberté de culte hors des villes closes comme Auxerre, sans armes et sous surveillance judiciaire.
- Le 22 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été frappés de censure par l'official d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 25 février 1562 *n.s.*, malgré l'appui des chanoines appartenant à la minorité protestataire du chapitre d'Autun (71), dont Charles Ailleboust et son frère puîné Anatole Ailleboust, les chanoines Jean de La Coudrée et Jean Vériet ont été tous deux excommuniés et expulsés dudit chapitre, rejoignant l'un et l'autre la Réforme ; déchu de son canonicat, Jean de La Coudrée est aussitôt devenu le pasteur de la communauté réformée de la ville d'Autun [Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue dans la ville d'Autun*, tome I (1855)].
- Le 10 juin 1564, à Autun (71), le chanoine Gabriel de Grigny a quitté avec éclat le chapitre de la cathédrale Saint-Lazare, ceci pour rejoindre ouvertement les partisans de la Réforme calviniste [Anatole de Charmasse, *Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault*, Mémoires de la Société éduenne, tome XXXV (1907), pages 141 à 167].

**VESTU Jean :**

- Le 8 novembre 1559, devant maître Jean Rolet, greffier de la ville d'Autun (71), est comparu le chanoine autunois Charles Ailleboust, agissant pour lui et ses frères, lequel a fait établir une procuration au nom du marchand Jean Vestu, domicilié lui aussi à Autun, chargé d'aller percevoir à Lyon la moitié d'une rente annuelle de 320 livres tournois due par les Lyonnais à la famille Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la fête de la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080, quittance du 24 janvier 1560 *n.s.*].
- Le 24 janvier 1560 *n.s.*, en l'hôtel de ville de Lyon (69), est comparu l'honorable homme Jean Vestu, marchand domicilié à Autun (71), représentant maîtres Charles Ailleboust, Jean Ailleboust (l'aîné) et Anatole Ailleboust, tous trois chanoines de la cathédrale d'Autun, Hugues Ailleboust, bénéficiaire de ladite cathédrale, Jean Ailleboust (le jeune), docteur en médecine, et André Ailleboust, fils légitimes des défunts maître Pierre Ailleboust, ancien médecin ordinaire du roi, et Pierrette de Séez, lequel comparant, porteur d'une procuration établie à Autun le 8 novembre 1559 par maître (Jean) Rolet, greffier de la ville d'Autun, a reconnu avoir reçu de maître François Coulaud, receveur des deniers de la ville de Lyon, la somme de 160 livres tournois constituant la moitié d'une rente de 320 livres due chaque année par les édiles de Lyon aux six frères Ailleboust, à payer par moitié à Noël et à la Saint-Jean-Baptiste [AM Lyon, registre CC 1080].